

Le tourisme durable dans le Parc National des Calanques

Mathile Della Malva

▶ **To cite this version:**

Mathile Della Malva. Le tourisme durable dans le Parc National des Calanques. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-02058931

HAL Id: dumas-02058931

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02058931

Submitted on 18 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ETUDES SUPERIEURES DU TOURISME

LE TOURISME DURABLE DANS LE PARC NATIONAL DES CALANQUES

Mémoire présenté pour l'obtention du

Diplôme de Paris 1 - Panthéon Sorbonne

MASTER MENTION « TOURISME » (2e année)

Parcours **Economie du Développement Touristique International**

Par **Mlle DELLA MALVA Mathilde**

Directeur du mémoire : Mme GEORGE Emmanuelle

Membres du Jury : Mme GEORGE Emmanuelle

Mme CONDEVAUX Aurélie

Session de Septembre 2017

IREST- MASTER TOURISME

Avant-propos

Depuis de nombreuses années et plus particulièrement depuis la Licence Géographie (parcours Métiers de l'environnement, de la géomatique, du tourisme) obtenue à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, je me suis fortement intéressée aux questions relevant des dynamiques territoriales concernant la géographie, la géopolitique, l'économie, le tourisme, les richesses environnementales et sociales d'un territoire.
J'ai, par la suite, suivie le Master "Economie du Développement Touristique International" à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - IREST où j'ai davantage développé des compétences liées aux dynamiques internationales concernant le tourisme.
Nous avons notamment étudié l'approche du tourisme durable à l'échelle internationale.

Je souhaitais véritablement travailler sur un sujet où se mêlait économie (ici le tourisme) et environnement au sein d'un même espace ainsi que sur un territoire à la fois marin et terrestre.
En effet, passionnée par l'environnement - sa sensibilisation, sa protection- je souhaitais travailler sur un sujet qui me tenait particulièrement à cœur.
Il était important pour moi de travailler sur les évolutions touristiques, économiques et environnementales mondiales amenant à considérer davantage un développement et tourisme durable.

Au début du Master 1, mon choix s'est alors naturellement porté sur le tourisme durable dans un espace naturel protégé français, où ce dernier avait une dimension touristique aussi bien nationale qu'internationale. Mon choix s'est précisé vers le Parc National des Calanques étant donné que je connaissais le lieu d'une façon générale ainsi que l'environnement du Parc ayant réalisée divers travaux sur Marseille et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Je souhaitais donc le connaître d'une façon plus particulière.
Pour ce faire, mes principaux objectifs étaient de rencontrer divers acteurs sur le terrain ayant une implication plus ou moins importante dans le Parc ainsi que de recueillir l'avis de la population locale de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur ce Parc.

Enfin, à titre indicatif, j'ai réalisé ce travail en totale indépendance de tous les acteurs rencontrés.
Afin d'assurer une rédaction plus neutre, l'utilisation du "nous" a été le plus souvent possible privilégiée.

Remerciements

Je tiens sincèrement à remercier les personnes suivantes qui m'ont accompagné, de près ou de loin, dans la réalisation de ce mémoire de recherche :

Tout d'abord, ma Directrice de mémoire, Mme George Emmanuelle, pour sa grande disponibilité, ses orientations et conseils professionnels pendant ces deux années ;

Mes professeurs de Licence Géographie à l'UVSQ tant passionnés que passionnants sur l'apprentissage des dynamiques territoriales à l'échelle nationale et internationale ;

Mes professeurs de Master EDTI à l'IREST qui m'ont apporté une vision davantage économique et internationale du tourisme, avec des interventions très enrichissantes ;

L'équipe du stage de Master 1 d'Active Road et plus particulièrement Mme Dewavrin et
Mr Batel pour leurs gentillesses et leurs apports de connaissances touristiques et locales de Marseille et du Parc National des Calanques ;

Mme Sourdois avec qui j'ai travaillé lors d'un projet terrain « Entreprenariat et Innovation » de Master 1 sur le Management Durable chez Evaneos, me transmettant sa vision du développement et tourisme durable ;

L'équipe du stage de Master 2 au Service Attractivité et Tourisme de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et notamment Mr Greffeuille, Mme Audonnet, Mr Pons et Mme Cornebert pour leurs bienveillances et leurs transmissions de savoirs sur le territoire et le tourisme de la Région ;

J'ajoute un grand remerciement aux professionnels rencontrés lors des entretiens du mémoire pour leurs disponibilités et la richesse de leurs propos ainsi que les locaux qui ont répondu à mon questionnaire en ligne ;

Enfin, je tiens chaleureusement à remercier ma famille et mes amis les plus proches pour leur soutien et leur présence.
Une pensée très émue pour mon grand père, décédé le 12 juillet 2017, qui m'a transmis sa passion de la découverte et de la compréhension des espaces naturels.
Mon mémoire lui est tout naturellement dédié.

Sommaire

Avant-propos 2

Remerciements 3

Sommaire 4

Introduction 6

Première partie : Le tourisme durable : un enjeu majeur pour les espaces naturels protégés et pour la société mondialisée 11

A) Le développement durable et le tourisme durable, des concepts impliquant de nombreux enjeux et acteurs 11

B) Les espaces naturels protégés tels que les Parcs Nationaux : des territoires aux forts enjeux économiques et environnementaux 26

C) Le Parc National des Calanques face à de multiples défis 40

Deuxième partie : La méthodologie utilisée, davantage axée vers la collecte de données primaires (entretiens et questionnaire en ligne) 53

A) La méthodologie utilisée 53

B) Problématique et hypothèses 58

C) Outils méthodologiques utilisées 61

Troisième partie :Les résultats des recherches sur le développement et tourisme durable dans le Parc National des Calanques 65

A) Les résultats des entretiens 65

B) Les résultats du questionnaire en ligne 72

C) Synthèse des résultats 76

Conclusion **83**

Bibliographie **89**

Webographie **92**

Table des figures **95**

Table des entretiens **96**

Table des annexes **98**

Annexes **99**

Table des matières **135**

Résumé **138**

« L'université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires et thèses. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs »

Introduction

Le tourisme se définit comme *« un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires ».*[1]

C'est une activité économique majeure dans le monde.

En effet, le tourisme international représente un secteur économique responsable de 10% du PIB mondial, 1/ 10 emplois dans le monde, 7% des exportations mondiales et 30% des exportations de services. De plus, 300 millions de personnes ont voyagé à l'étranger pour une raison touristique entre 2008 et 2016.

Nous pouvons surtout noter que l'année 2016 comptabilisait 1,2 milliards d'arrivées de touristes internationaux dans le monde et la croissance des arrivées internationales a atteint 46 millions, soit 4% par rapport à 2015. De plus, 2016 représentait la septième année de croissance consécutive. [2]

A l'échelle Européenne, 620 millions de touristes internationaux ont été comptabilisés en 2016, la plaçant au rang de la région du monde la plus visitée. Cependant, nous analysons une progression moins forte (+2%) par rapport à l'année précédente (+5%) liée à la sécurité et aux attentats.

En 2017, l'OMT prévoit une augmentation de 3 à 4% des arrivées de touristes internationaux.[3]

Nous le savons, le tourisme évolue en lien avec la mondialisation.

Le secteur touristique s'adapte continuellement aux demandes des touristes.

Les pays et les villes s'adaptent également à cette mondialisation et à cette croissance exponentielle du tourisme. Le tourisme peut avoir des impacts positifs sur le développement d'un territoire mais peut également avoir des impacts négatifs dans un lieu.

La notion de destruction d'un territoire par le tourisme de masse est de plus en plus présente.

Progressivement, les termes de développement durable et de tourisme durable sont apparus dans un souci de préservation d'espaces.

La prise de conscience s'est surtout faite à partir des années 1990-2000, avec différentes politiques mises en place, mais des travaux avaient déjà été réalisés il y a plus de trente ans.

C'est *« un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ».* [4]

[1] Organisation Mondiale du Tourisme
[2] UNWTO, *Annual Report 2016,* UNWTO, Madrid, 2017, p 11-12
[3] ZAP Tourisme, Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2017
UNTWO, *Faits saillants du tourisme,* Madrid, Edition 2016, p 3
[4] Organisation Mondiale du Tourisme

Il est important d'ajouter que les Nations Unies ont proclamé l'année 2017 *« Année internationale du tourisme durable pour le développement »*, cinquante ans après la célébration de l'Année internationale du tourisme sur le thème « *Le tourisme, passeport pour la paix »* (1967) et quinze ans après *« l'Année internationale de l'écotourisme »* (2002). [5]

Le tourisme durable est présent à l'échelle internationale et plusieurs territoires se structurent autour de celui-ci, comme c'est le cas pour le Parc National des Calanques.

Il convient d'analyser le périmètre du Parc National des Calanques en s'appuyant notamment sur sa situation géographique afin de mieux comprendre les différentes dynamiques qui l'entourent.

Le Parc National des Calanques est un Parc périurbain qui se situe dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en plein cœur de la métropole Aix-Marseille-Provence.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est composée de 6 départements : Les Alpes-de Haute-Provence (04), Les Hautes-Alpes (05), Les Alpes-Maritimes (06), Les Bouches-du-Rhône (13), Le Var (83) et Le Vaucluse (84).

En 2014, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur représentait la première Région d'accueil des touristes français et la deuxième des touristes internationaux. [6]

Le tourisme est une forte composante de l'économie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 18 milliards d'euros de recettes touristiques chaque année dont 6 milliards par les dépenses des touristes internationaux. Le secteur touristique représente 13% du PIB Régional et 141 000 emplois. Il représente ainsi un important facteur d'attractivité internationale.[7]

Notons que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur représente 30 millions de séjours touristiques annuels dont 6 millions de touristes internationaux; 18 milliards de consommation touristique annuelle dont 6 milliards issus des dépenses des touristes internationaux; 215 millions de nuitées touristiques en 2015, 65€ de dépenses moyenne /jour/ touriste et 120€/jour/touriste international; 25 000 entreprises TPE / PME dans le secteur touristique représentant 141 000 emplois dans ce secteur dont 120 000 salariés.

Concernant les marchés touristiques tant à l'échelle nationale que régionale, La Chine représente un marché en pleine croissance. En effet, nous comptabilisions 2,2 millions de touristes chinois en France en 2015 et en 2020, ce chiffre passerait à 5 millions.

Pour ce marché, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième destination après Paris Ile-de-France.

---

[5] UNWTO, *2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement ; Indications générales pour célébrer ensemble le tourisme durable*, 2016, p 4

[6] Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur

[7] MUSELIER Renaud, Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, *ZAP Tourisme 2017*, p 2

Enfin, il y a eu 1,5 milliards d'euros d'investissement dans le secteur du tourisme en 2014 en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. [8]

De nombreux investissements touristiques ont été réalisés et d'autres sont toujours en cours à Marseille comme pour la réalisation de plusieurs hôtels 4-5 étoiles entre 2014 et 2018 ; la création d'un Village Clubs du Soleil à la Belle-de-Mai (ouvert depuis le Printemps 2017) et dans le périmètre du Parc National des Calanques comme la rénovation au port du Frioul en 2015. [9]

Depuis le 1er Janvier 2016, Marseille est le siège de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Celle-ci regroupe 92 communes et compte 1,8 millions d'habitants.

Marseille, entre Europe et Méditerranée, évolue au rythme de la mondialisation et de la croissance exponentielle de la demande touristique.

Précisons qu'en 2014, la Méditerranée était la première destination touristique au monde.

De plus, Marseille est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans son périmètre, la Région comprend le Parc National des Calanques dont les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat.

En 2014, Marseille représentait, en termes de population, la deuxième commune de France avec 858 120 habitants, la troisième agglomération avec 1 578 584 habitants. [10]

Marseille est la plus ancienne ville de France, fondée vers 600 av J-C par des Grecs de Phocée.

A l'origine, elle s'appelle Massalia. Aujourd'hui, on appelle encore Marseille « La Cité Phocéenne ». Au cours du 19e siècle, elle connaîtra un essor commercial considérable, grâce notamment à son port de commerce et de passage. Le Grand port maritime de Marseille est -depuis des décennies- un pôle majeur de l'économie aussi bien nationale que régionale.

En effet, c'est le premier port français, le deuxième port méditerranéen et le cinquième port européen. Aujourd'hui, Marseille est en pleine mutation avec notamment le projet Euroméditerranée.

Au niveau touristique, Marseille a accueilli 7 millions de touristes en 2016 grâce notamment à sa diversité d'offre touristique : affaire, religieux, culturel, balnéaire, durable. [11]

En effet, l'offre touristique est importante à Marseille et les filières touristiques renvoient en premier lieu au tourisme urbain (incluant le culturel) et maritime.

Tout d'abord, notons que Marseille se classe dans le top 5 des ports de la Méditerranée et comptait 1,6 millions de croisiéristes en 2016 (soit une augmentation de 9% par rapport à 2015). Nous pouvons préciser qu'au niveau régional, il y avait 27 millions de croisiéristes.[12]

[8] ZAP Tourisme, Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2017
[9] Tableau de bord de l'investissement touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2014
[10] INSEE
[11] http://economie.marseille.fr/tourisme/chiffres-cl%C3%A9s

De plus, la ville est internationalement connue par les touristes via notamment sa grande diversité d'offre culturelle. Marseille a pu être davantage portée sur la scène internationale lors de la Capitale Européenne de la Culture en 2013.
Ajoutons que le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerrané (MuCEM) a reçu le prix du musée 2015 par le Conseil de l'Europe. [13]
Enfin, les rôles de la ville et des autres institutions locales, régionales et nationales ont été importants auprès des habitants et touristes, ils sont fondamentaux concernant la préservation d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel ; celui du Parc National des Calanques.

Le sujet s'intéresse ici plus particulièrement au Parc National des Calanques et à son développement et tourisme durable en son sein.
Il fut créé en avril 2012, représente le dixième Parc National Français et est le premier Parc National périurbain d'Europe, terrestre et marin.
Il s'étend sur 8 500 hectares terrestres et 43 500 hectares marins. Les Calanques forment un espace « remarquable » (naturel, terrestre et marin) et la création du Parc vise à protéger cet espace avec une nature exceptionnelle et une identité culturelle forte.
Le Parc National des Calanques (comme les autres Parcs Nationaux français) a des objectifs de développement durable via notamment la Chartre des Parcs Nationaux et les missions d'éducations à l'environnement.
Un tourisme durable est l'un des enjeux du Parc : lier la découverte à la protection de l'environnement.
Nous pouvons noter qu'il accueille près de 2 millions de visiteurs chaque année. Lors de l'été 2014, ce sont 77 000 personnes qui ont été sensibilisées à l'environnement terrestre et maritime. Cette sensibilisation est menée par les écogardes et agents d'informations du Parc National. [14]

L'intérêt de ce mémoire est de comprendre les liens entre les diverses catégories d'acteurs qui agissent dans le périmètre du Parc National des Calanques, les démarches de développement et tourisme durable présentes dans le Parc. Selon les fonctions et les statuts des acteurs, ces derniers n'ont pas les mêmes intérêts vis-à-vis du Parc. Comme tout territoire à forte valeur ajoutée (au niveau touristique et environnemental), cet espace est très convoité et rend son existence et sa gestion plus complexes.

[12] ZAP Tourisme, Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2017
[13] Office du Tourisme et des Congrès de Marseille
[14] Site Internet du Parc National des Calanques

Les objectifs sont donc d'analyser comment les acteurs institutionnels (la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Office du Tourisme et des Congrès de Marseille, Le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARPE, autres institutions); les acteurs dynamisant directement le Parc (les entreprises, les associations et les citoyens); les acteurs industriels; les entreprises liées au tourisme et les habitants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'intéressent au tourisme durable dans cette aire géographique.

En d'autres termes, c'est voir comment ces acteurs et territoires intègrent les problématiques de tourisme durable de ce Parc dans leurs politiques de développement touristique (promotion, marketing), d'attractivité et de management des territoires.

Nous souhaitons notamment savoir comment cette classification du Parc s'insère dans les dynamiques, politiques économiques et environnementales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et notamment de Marseille.

Pour ce faire, des enquêtes terrains ont été privilégiées avec des entretiens, avec des acteurs stratégiques et un questionnaire en ligne adressé uniquement aux habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

De part les explications précédentes, la dimension multi-acteurs c'est-à-dire celle d'un système d'acteurs qui agit pour le Parc et dans le Parc est ici à prendre en considération.

Ainsi, nous pouvons poser la problématique de :

« Comment intégrer un système d'acteurs dans la démarche de développement durable et du tourisme durable du Parc National des Calanques ? »

Dans un premier temps, nous analyserons le tourisme durable et ses enjeux pour les espaces naturels protégés et pour la société mondialisée, dans un second temps nous exposerons la méthodologie utilisée, davantage axée vers la collecte de données primaires et enfin nous étudierons les résultats de recherche sur le développement et tourisme durable dans le Parc.

Première partie

Le tourisme durable : un enjeu majeur pour les espaces naturels protégés et pour la société mondialisée

Dans un premier temps nous analyserons les concepts du développement et tourisme durable puis nous nous intéressons aux enjeux de Parcs Nationaux dont celui des Calanques pour enfin étudier les défis du Parc National des Calanques.

A) Le développement durable et le tourisme durable, des concepts impliquant de nombreux enjeux et acteurs

1) Les liens étroits entre le tourisme et la mondialisation

Le tourisme peut être défini comme *« un système d'acteurs, de pratiques et de lieux dont la finalité est la récréation, est une activité mondialisée, une mise en réseau de lieux du monde, depuis sans doute la fin du 18e siècle »* [15]

Cette mondialisation est présente dans l'activité touristique, quasiment depuis son invention. Les touristes, via leurs pratiques, ne cessent de créer un réseau qui profite en même temps des autres mondialisations. Ce réseau invente de nouveaux lieux, de nouveaux liens, de nouvelles pratiques. Ceci s'explique par le fait que cette mondialisation est avant tout basée sur le déplacement des touristes (définition même du tourisme) et de leurs vécus lors de ces déplacements. Tourisme et mondialisation sont en lien étroit. Ce lien peut favoriser l'intégration de territoire [16]

En effet, malgré des mots négatifs désignant la mondialisation touristique *(« cancer », « la gangrène touristique »*), la diffusion mondiale de cette activité est un élément de l'intégration dans le monde. D'une part le tourisme permet d'expérimenter de nouveaux lieux. Parfois même, pour les retraités, les lieux touristiques deviennent des lieux de résidence (par exemple, les Anglais en Dordogne). D'autre part le tourisme permet de voir de nouvelles perspectives, en ayant une relation au monde plus ouverte, plus diversifiée. Par exemple, un parc technologique est désormais présent à

[15] VIOLIER Philippe, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 44.
[16] VIOLIER Philippe, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 46.

Palma de Majorque (à l'origine, simple activité touristique présente). Cela montre bien qu'il y a une intégration au monde par le tourisme.[17]

Le tourisme -international- transforme donc les lieux. Ceci s'explique notamment par le transfert de richesse et la rencontre entre touristes et habitants. Le tourisme international concerne essentiellement les pays industrialisés (populations les plus visitées et voyageuses). La diffusion de celui-ci connaît deux mouvements : les touristes ayant accès au tourisme voyagent toujours plus et loin et ceux qui y accèdent sont toujours plus nombreux.
Ainsi, les effets économiques (richesses) se ressentent à travers le monde.
Le tourisme constitue alors un apport de richesse considérable, tant pour le touriste que pour la population d'accueil.
Cependant, ces lieux d'accueil peuvent se sentir en situation de dépendance vis-à-vis de ce tourisme international. Mais, nous pouvons noter que *« tant que les populations locales et régionales ne sont pas en mesure d'accéder au tourisme, la mise en tourisme ne peut résulter que du tourisme international et se passer de Tours opérateurs est illusoire »*. Divers travaux ont été réalisés montrant que la mise en tourisme a été faite par des étrangers, Britanniques, Allemands.
Par exemple La Côte d'Azur (Marc Boyer, 1977), la Côte Normande (Daniel Clary, 1977), La Costa Brava (Yvette Barbaza, 1966), La Suisse (Laurent Tissot, 2000). [18]

Le constat évoqué précédemment par Philippe Voilier en désignant le tourisme comme un apport de richesse considérable sur divers plans est aussi mis en avant par Léon Bertrand.
En effet, l'ancien secrétaire d'Etat au Tourisme va même plus loin.
Cette industrie touristique est créatrice de richesse et d'emplois mais aussi bien plus.
C'est un *« vecteur de rencontres et d'échanges ».* Elle peut contribuer au bien-être de la population, être un facteur de cohésion sociale et peut aussi agir positivement dans les clivages planétaires. [19]

Elle a explosé il y a plus de soixante ans et ne cesse de croître. Selon l'OMT, il y aura près de 1,6 milliards d'arrivées internationales de visiteurs en 2020 (pour une population mondiale estimée à 7,8 milliards d'individus).

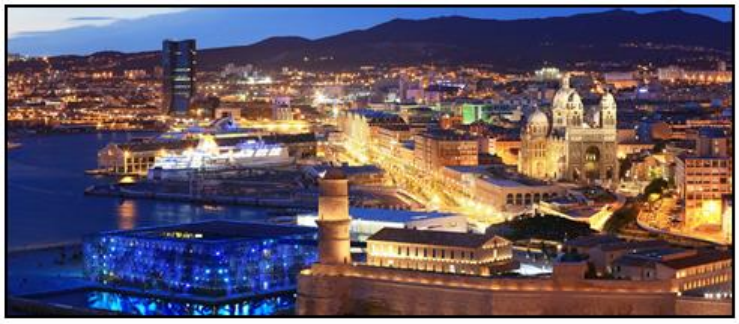
[17] VIOLIER Philippe, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 59-60.
[18] VIOLIER Philippe, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p53 à 57.
[19] BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 35.

Le secteur touristique est aujourd'hui un moteur important de développement économique à cause des *« effets multiplicateurs et d'entraînements du secteur sur le reste de l'économie ».* Il est créateur d'emplois, et cela s'accentue depuis les années 1990-2000. [20]

Le tourisme est un moteur économique indéniable. Le compte satellite du tourisme met d'ailleurs en avant cette activité comme motrice, comme service industrialisant. Ceci renvoie notamment à l'expression *« d'industrie industrialisante »* créée par Gérard Destanne de Bernis (dans « Théories économiques et fonctionnement de l'économie mondiale, 1988). Cette expression signifie la capacité d'entraînement d'une activité auprès d'autres. [21]
Nous retrouvons donc ici les effets multiplicateurs et d'entraînements du secteur touristique, évoqués par Léon Bertrand.

Outre son rôle de création de richesses, le tourisme a aussi un rôle dans le développement des territoires. Les territoires étaient auparavant souvent portés par les activités agricoles et industrielles. Le tourisme change la donne et reconfigure les territoires.
Le tourisme succède à ces activités mais surtout il favorise leurs renouvellements, leurs diversifications. [22]
Marseille en est le parfait exemple. Le tourisme est désormais une activité phare de Marseille grâce notamment à la contribution du projet Euroméditerranée (l'opération d'intérêt national (OIN) « Euroméditerranée », créée en 1995).
Ce projet modifie le territoire dans son intégralité. En effet, le projet Euroméditerranée intervient notamment sur deux principaux axes touristiques : dans la programmation des équipements touristiques, ludiques et culturels sur le front de mer (les aménagements culturels en tant que Marseille Capitale Européenne de la culture en 2013 en sont témoins) et dans la planification d'une nouvelle offre d'hôtels et de centres de conventions.
Le tourisme et ses activités liées (par exemple la culture) développent continuellement le territoire Marseillais. [23]

[20] BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 36.
[21] VIOLIER Philippe, *Le tourisme, un phénomène économique*, La documentation Française, Paris, 2013, p 158.
[22] VIOLIER Philippe, *Le tourisme, un phénomène économique*, La documentation Française, Paris, 2013, p 163
[23] LANGEVIN Philippe et JUAN Jean-Claude, Marseille, *Une métropole entre Europe et Méditerranée*, La Documentation Française, Paris, 2007, p 48-52



Source : Made in Marseille

Enfin, nous avons vu que l'activité touristique s'intensifie et cela est notamment dû à la mondialisation. Mais une activité touristique trop forte sur les territoires pose problème et il y a des conséquences parfois très lourdes sur l'environnement.

La surconsommation des touristes par rapport aux habitants (respectivement 880 litres par jour contre 550, en Espagne) est un vrai problème mais aussi, le mauvais aménagement des territoires en termes d'équipement touristiques pose le problème de la modification du milieu naturel. A ce sujet, le Programme des Nations Unis pour l'environnement (PNUE) explique que l'urbanisation touristique a causé la disparition des trois quarts des dunes du sable du bassin méditerranéen. Le tourisme est aussi source de comportements irresponsables, comme celui d'emporter en souvenir un fragment de corail. A long terme, ces comportements détruisent l'écosystème. [24]

Ainsi, les institutions internationales ont décidé d'agir afin d'œuvrer à un développement et tourisme durable dans les territoires.

2) Les institutions internationales, au cœur de l'avènement des concepts de développement et tourisme durable

Tout d'abord, nous pouvons évoquer Le Club de Rome (groupe de réflexion international) qui constitue un tournant dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

En 1972, le groupe publie le rapport Meadows « The limits to growth » (« Halte à la croissance ? »). Il s'intéresse aux limites de la croissance montrant les dangers écologiques de la croissance économique et démographique que connaît le monde à ce moment-là.

La Conférence des Nations Unies s'est tenue la même année à Stockholm.

Celle-ci portait sur les questions d'environnement notamment sur celles liées à la "pollution transfrontière" et la dégradation de l'environnement.

[24] BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003

Puis, en 1980, Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) et le Word Wildlife Fund for Nature (WWF) publient un rapport intitulé "La Stratégie mondiale de la conservation" constatant que les problèmes environnementaux pouvaient seulement être résolus par un effort à long terme ainsi que par la conciliation des objectifs de l'environnement et du développement.
De plus, le rapport redéfinit l'écologie et indique que les gouvernements doivent entreprendre leurs propres stratégies de conservation de la nature.
C'est dans ce rapport que l'expression « développement durable » a été employée pour la première fois : *« C'est un type de développement qui prévoit des améliorations réelles de la qualité de la vie des hommes et en même temps conserve la vitalité et la diversité de la Terre. Le but est un développement qui soit durable. À ce jour, cette notion paraît utopique, et pourtant elle est réalisable. De plus en plus nombreux sont ceux qui sont convaincus que c'est notre seule option rationnelle. »* [25]

Cependant, c'est en 1987 que le terme de « développement durable » a reçu une portée internationale lors du Rapport Brundtland « Notre avenir à tous ».
Il a été définit comme étant *« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »*. [26]
Ce rapport est fondamental puisqu'il inscrit le développement durable dans l'économie internationale.

Puis, les conférences de Rio (1992) et le Sommet de Johannesburg (2002) ont permis la diffusion de ce concept. Ces conférences ont mis en avant la nécessité d'avoir des modes de développement plus en adéquation avec la préservation de la nature.
Le « Sommet de la Terre » (conférence de Rio) a montré que les besoins sociaux, environnementaux et économiques doivent être traités ensemble pour l'obtention de résultats probants sur le long terme.
Le sommet symbolise la diffusion du concept, il y a eu à ce moment une vision tridimensionnelle afin de mieux concevoir l'idée de « durabilité ».
Le développement durable touche de nombreux secteurs : les transports, l'industrie, l'agriculture, l'entreprenariat, l'aménagement du territoire et le tourisme. [27]

[25] www.unep.org
[26] Rapport Brundtland, 1987
[27]BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 36-37-38

De plus, le Sommet de Johannesburg a considéré la nécessité de changer les modes de consommations et de productions, pour aller vers des plus durables. Toutes les filières doivent évoluer et intégrer les pratiques et objectifs de développement durable, y compris le tourisme.[28]

Comme nous l'avons précédemment souligné, le tourisme évolue en lien avec la mondialisation. Au fil des décennies, les flux touristiques ont connu une croissance exponentielle à travers le monde. Cette croissance n'est pas sans conséquences sur l'environnement et sur les populations locales.
Nous pouvons ajouter que le développement durable et le tourisme ont des rapports d'étroite interdépendance. En effet, l'environnement est une composante *« déterminante du tourisme, qui y puise une ressource essentielle au bien être recherché par les visiteurs : il contribue ainsi à l'attractivité des destinations »*. [29]

C'est donc à partir des années 1980 qu'il y a eu une institutionnalisation du tourisme durable (à travers des textes et des codes de conduites), l'idée d'aller vers un tourisme durable est apparue.
A partir de 1998, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a utilisé le terme de « tourisme durable », en mettant en avant les notions de responsabilité, d'équilibre et d'éthique. L'OMT définit alors le tourisme durable comme *« Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ».*

Cette dualité tourisme et environnement a amené à une prise de conscience, à partir des années 1990-2000. Les premières expériences (il y a plus de trente ans) comme le tourisme alternatif appuient la volonté de relever ce défi de tourisme durable.

Parmi les documents les plus importants au niveau international, nous pouvons citer :
la Déclaration de Manille sur le tourisme mondial (1980), l'Agenda 21 sur l'industrie du tourisme et du voyage, la Charte du tourisme durable (signée à la conférence de Lanzarote en 1995), le Code mondial d'éthique du tourisme (adopté par l'assemblée générale de l'OMT en 1999 et par l'assemblée générale de l'ONU en 2001).
Ce code souligne que *« Les acteurs du tourisme et les touristes eux-mêmes se doivent de porter attention aux traditions ou aux pratiques sociales et culturelles de tous les peuples.»* [30]

---

[28] ODIT France, *Tourisme et développement durable - L'expérience française,* 2007, p 8
[29] ODIT France, *Tourisme et développement durable - L'expérience française*, 2007, p 13

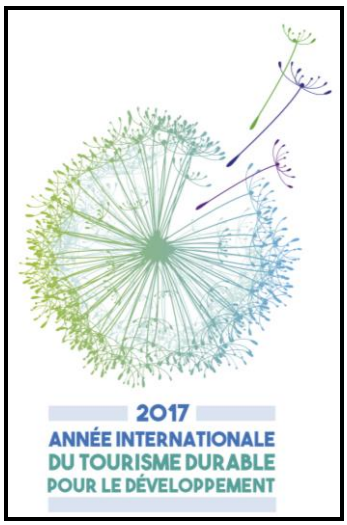
[30] BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 36-37-38

Enfin, il est important de mentionner que 2017 a été élu par les Nations Unies "Année internationale du tourisme durable pour le développement" : *"L'année 2017 nous offre une occasion exceptionnelle d'explorer et de mettre en avant le potentiel que possède le tourisme comme un secteur permettant de contribuer à créer un monde de prospérité et de bien-être pour tous."*

A cet effet, il est d'ailleurs précisé divers éléments à prendre en considération :

"Étant l'un des secteurs socioéconomiques parmi les plus importants et en plus forte expansion de notre époque, le tourisme peut favoriser la croissance économique, créer des emplois décents et des opportunités commerciales, et aider des millions de personnes à sortir de la pauvreté et à améliorer leurs conditions de vie."

Précisons que cette année internationale devra "*explorer et mettre en lumière le rôle du tourisme dans les cinq grands domaines : croissance économique inclusive et durable; inclusion sociale, emploi et réduction de la pauvreté; utilisation rationnelle des ressources, protection de l'environnement et changement climatique; valeurs culturelles, diversité et patrimoine; compréhension mutuelle, paix et sécurité*".[31]



Source : UNWTO

Ainsi, nous comprenons que chacun de ces évènements internationaux a fait évoluer la prise en compte du développement durable dans le monde et du développement durable dans le tourisme.

Mais surtout, nous observons tout de même que ces prises en compte ce sont faites de façon tardive dans le débat international (le Rapport Brundtland, la Charte du tourisme durable).

[31] UNWTO, *2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement; Indications générales pour célébrer ensemble le tourisme durable*, 2016, p 4-5

Nous pouvons désormais nous arrêter sur le concept, le modèle du tourisme durable.

Le tourisme durable, définit précédemment par l'OMT, prend différentes formes.

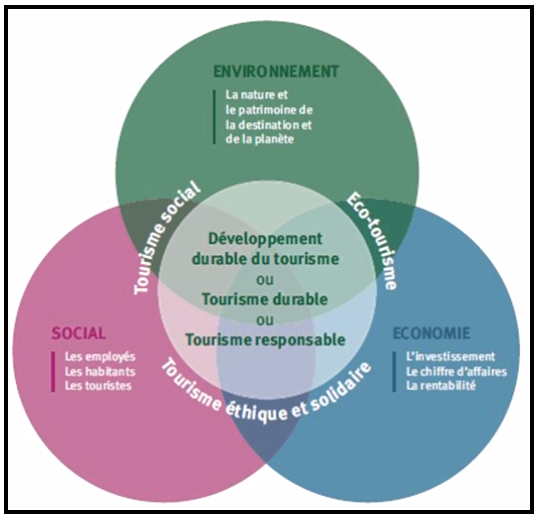
En effet, sous le concept de tourisme durable, nous retrouvons le tourisme responsable, le tourisme équitable, le tourisme social, le tourisme éthique et solidaire et l'éco-tourisme.

Mais bien souvent, tourisme durable et tourisme responsable sont indiqués comme des équivalents.

C'est ce que nous constatons sur le schéma d'Atout France représentant le développement durable du tourisme, qui considère que tourisme durable = tourisme responsable.

Or, ce n'est pas identique. Par exemple, un territoire met en place le concept de tourisme durable mais les différents acteurs agissent avec des pratiques responsables.

Figure 1 : Schéma du tourisme durable



Source : Atout France

Il y a une *« multiplication des étiquettes »* et une *« confusion du vocabulaire »*.

Plusieurs expressions sont utilisées pour qualifier *« des formes plus ou moins alternatives de tourisme »* : « tourisme durable », « tourisme responsable », « tourisme solidaire », « tourisme éthique », mais aussi « écotourisme », « tourisme de nature », voire « tourisme d'aventure » etc.

Mais, il faut bien noter que ces expressions ne sont pas situées au même niveau.

En effet, le « tourisme durable » est *« une notion englobante qui peut se décliner à toutes les échelles, du niveau mondial au niveau local, qui s'adresse et s'applique aussi bien aux États, aux collectivités territoriales qu'aux entreprises et aux touristes »*.

Alors que les autres appellations sont des formes de ce tourisme durable.

Ces termes, parfois mal employés par divers acteurs amènent donc à un débat et à des controverses, à des réajustements sur cette notion de tourisme durable. [32]

Le sujet ici porte sur le tourisme durable dans le Parc National des Calanques.

Le but est de travailler sur ce concept présent dans ce Parc. Nous souhaitons analyser et spécifier quelles sont ces formes, y en a-t- il une plus présente que l'autre ? Donc, savoir comment ce tourisme durable se développe dans ce Parc, est-ce qu'il se produit plutôt un tourisme responsable et / ou un éco-tourisme ?

Précisons désormais ce que signifie "tourisme responsable" et "éco-tourisme".

Le tourisme responsable *« cible principalement les comportements et pratiques des touristes ainsi que des entreprises »*. [33]

L'éco-tourisme est *« une visite, responsable au plan de l'environnement, dans des milieux naturels relativement peu perturbés, avec le but d'apprécier la nature (et toute autre dimension culturelle du passé ou du présent), qui fait la promotion de la conservation, qui a un faible impact négatif et qui permet une implication socio-économique des populations locales »*. [34]

Une autre définition de l'éco-tourisme peut avoir lieu : c'est une *« forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but d'étudier ou d'admirer le paysage, les plantes, les animaux sauvages ou manifestation culturelle (passée ou présente) dans ces zones »*.[35]

Selon les cas, l'éco-tourisme peut donc inclure le « tourisme de nature », voire le « tourisme d'aventure ». [36]

Enfin, selon le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, les enjeux du tourisme et défis pour demain sont : *« Comment concilier développement économique et environnement ? »*. [37]

C'est tout l'objet de ce sujet. En effet, le but est d'analyser comment un Parc parvient à concilier les enjeux économiques et environnementaux de celui-ci.

Le secteur touristique adopte, de plus en plus, ces principes du développement durable dans ses politiques et stratégies afin que ce tourisme se développe de manière durable.

---

[32] KNAFOU Rémi et PICKEL Sylvine, *Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde. Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique*, Géoconfluences, 2011.

[33] KNAFOU Rémi et PICKEL Sylvine, *Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde. Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique*, Géoconfluences, 2011.

[34] L'Union Internationale de Conservation de la Nature (IUCN)

[35] Ceballos-Lascurain, 1987.

[36] KNAFOU Rémi et PICKEL Sylvine, *Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde. Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique*, Géoconfluences, 2011.

[37] http://www2.developpement-durable.gouv.fr/

Cela concerne aussi bien les institutionnels, les organisations nationales ou internationales que les entreprises, locaux ou touristes, associations et autres acteurs.
Nous avons donc choisi de nous intéresser à cette diversité d'acteurs afin d'obtenir une vision globale de la démarche du développement et tourisme durable dans le Parc National des Calanques.

3) L'implication de différents acteurs dans le développement et tourisme durable des territoires et Parcs Nationaux : un système complexe

Tout d'abord, dans le cadre de *"L'année internationale du tourisme durable pour le développement"*, il est précisé l'importance de tous les acteurs.
L'un des objectifs de cette année internationale est en effet d'inclure et d'intégrer toutes les catégories d'acteurs qui peuvent jouer un rôle important à leur échelle :
"Cette année internationale vise à sensibiliser les décisionnaires et le grand public à la contribution du tourisme durable au développement et à mobiliser toutes les parties prenantes pour, ensemble, faire du tourisme un catalyseur de changement positif."
De plus, nous pouvons ajouter que "*suivant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, l'Année internationale devrait promouvoir le passage à des politiques, des pratiques commerciales et un changement du comportement des consommateurs allant dans le sens d'un tourisme plus durable".*[38]

Avec la montée des valeurs environnementales dans nos sociétés, l'Etat joue un rôle essentiel dans la protection de l'environnement et notamment dans les Parcs Nationaux.
En effet, l'Etat intervient dans la création de Parcs Nationaux et ceci a historiquement constitué une mise en tourisme de la nature mais a aussi généré une expulsion des habitants, comme c'était le cas lors de la création des premiers Parcs (Yellowstone, 1872).
L'Etat valorise donc l'environnement mais n'oublie pas les enjeux touristiques liés à cette valorisation. L'environnement et le tourisme sont fortement liés dans ces Parcs.
De plus, L'Etat est de plus en plus perçu comme ayant un rôle de protecteur et non plus d'entrepreneur, d'aménageur de la nature.
Ceci n'enlève cependant en rien les enjeux et logiques économiques de l'Etat.
L'Etat joue donc un rôle très important, les touristes quant à eux sont de plus en plus sensibles à l'environnement et à sa protection.

[38] UNWTO, *2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement; Indications générales pour célébrer ensemble le tourisme durable*, 2016, p 4-5

Nous pouvons noter que *« la gestion environnementale contribue au renouvellement de l'espace touristique »*. [39]

Aussi, le développement durable est intégré par les Etats et gouvernements à travers des projets liés au tourisme et territoires.

Erick Leroux s'intéresse particulièrement au tourisme durable et aux enjeux stratégiques pour les Etats/gouvernements et les entreprises et (donc dans les domaines publics et privés).

Les Etats et les gouvernements ont un rôle stratégique fort puisqu'ils favorisent l'adhésion des professionnels du tourisme à ces principes de développement durable et les aident dans la partie pratique.

Nous le savons, le développement durable occupe désormais une importante place dans la majorité des entreprises touristiques, de part leurs responsabilités environnementales et sociales vis-à-vis de la société.

Les enjeux stratégiques des entreprises prenant en compte les principes de développement durable reposent sur leur capacité à se maintenir dans le futur, et donc à prospérer économiquement.

Dans la majorité des pays, les entreprises ont souvent le statut de TPE-PME. Elles ont donc besoin de conseils et d'aide pour adopter les principes du développement durable.

Les gouvernements les aident dans la prise en compte de normes comme celles du Grenelle de l'environnement en France.

Ils interviennent aussi pour qu'il y ait ce développement durable du tourisme dans les politiques d'aménagement du territoire et dans celles de réglementation de l'environnement et du littoral.

Les gouvernements ont donc des mesures, des axes stratégiques en faveur de ce développement tels que : octroyer les moyens nécessaires aux communautés locales dans leur développement territorial, contrôler les flux logistiques et touristiques (par exemple pendant les périodes de pointes), inciter les touristes à se comporter de manière bienveillante envers les communautés d'accueil (à travers des actions de sensibilisations aux impacts environnementaux et sociaux d'une destination touristique), permettre la conservation des sites historiques et du patrimoine culturel.

Que ce soit pour les entreprises ou les gouvernements, les stratégies qui doivent continuer à exister sont celles portants sur une consommation modérée des ressources naturelles et sur une utilisation des transports moins polluants.

Mais parfois pour les TPE ou PME -pour qui l'accès au marché du tourisme est généralement limité-, la création de produit touristique durable échoue à cause de mauvaises stratégies.

E. Leroux a donc travaillé sur les enjeux stratégiques à mettre en place pour agir le plus efficacement dans le tourisme durable.

[39] DUHAMEL Philippe et VIOLIER Philippe, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Belin Sup, 200, p 121.

Selon lui, il faut comprendre les marchés touristiques (identifier les destinations touristiques rentables, politiques de communication efficaces pour assurer un attrait des environnements culturels et naturels des destinations), satisfaire le touriste (par la qualité), employer les TIC mais surtout avoir une pratique de la Responsabilité sociale et environnementale (ne pas simplement produire/ proposer une offre mais tenir aussi compte de l'environnement du territoire d'accueil).[40]

De plus, outre le rôle de l'Etat, nous pouvons dire que les organismes institutionnels sont tout aussi importants dans ces politiques et stratégies de développement et tourisme durable.
Ici, c'est le cas du Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT PACA), créé en 1987 par le Conseil Régional.
Rappelons que le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur "a pour principale mission de promouvoir la région auprès des touristes français et étrangers mais aussi de la presse, des agences voyages et tour-opérateurs nationaux et internationaux".
Il joue donc un rôle très important pour le tourisme durable à Marseille et au sein du Parc National des Calanques à travers ses missions de promotion vers les touristes nationaux et internationaux.
Le tourisme durable « est un axe important de la politique régionale en matière de tourisme ». En effet, le Comité Régional de Tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mené des actions telles que le site internet "handitourismepaca.fr" ou le blog "mesescaparcs.fr"
De plus, le site internet destiné à l'éco-tourisme s'inscrit dans la politique touristique régionale visant à «faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une référence en matière de tourisme durable».
Ce site a trois objectifs : tout d'abord de "montrer la richesse naturelle régionale" mais aussi "de sensibiliser les internautes à l'adoption de comportements touristiques raisonnés" et enfin "de les aider à identifier les professionnels touristiques responsables sur le territoire".

Enfin, selon Léon Bertrand, *« développement du tourisme et aménagement durable du territoire vont de pair »* et a ainsi édité un guide *« piloter le tourisme dans les territoires et les entreprises »*, offrant des outils aux acteurs locaux pour un développement du tourisme durable. Il souligne également la nécessité de faire évoluer l'enseignement et la formation professionnelle pour y intégrer le tourisme durable. [41]

[40] LEROUX Erick, *Tourisme durable et enjeux stratégiques. Introduction*, Management & Avenir 2012/6 (n° 56), p. 95-96-97-98.
[41] BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 42

Nous avons précédemment souligné le fait que les entreprises, les acteurs locaux, l'enseignement, les gouvernements et autres acteurs sont au cœur du concept de tourisme durable.
Le tourisme durable doit être pris en compte par l'ensemble de ces derniers.
A travers toutes ces illustrations, nous observons très nettement les liens importants entre les acteurs dans cet objectif de tourisme durable.

C'est ce que montre aussi Sandra Camus dans ses travaux, où elle considère le tourisme durable comme une approche systémique.
S. Camus a recouru à l'approche systémique pour analyser le tourisme durable : *« L'analyse systémique a l'avantage de fournir un cadre théorique permettant d'analyser le secteur touristique comme un système social complexe et d'appréhender ainsi les enjeux spécifiques du tourisme durable »*.
Le secteur touristique est complexe car de nombreux éléments y prennent place (offices de tourismes, entreprises, collectivités locales, etc...) en lien avec leur environnement.
Même s'il est difficile d'identifier individuellement ces éléments (niveau local) ils sont cependant descriptibles au niveau du secteur (niveau global).
Le recours à cette analyse systémique permet ce passage local-global et permet ainsi de comprendre les interactions de ces éléments dans un système complexe, celui du tourisme. L'analyse systémique explique aussi comment ces éléments arrivent à maintenir un degré d'organisation à un niveau global, alors que leurs compositions sont variées. L'objectif de cette analyse est d'aider les acteurs, les éléments à mieux coordonner leurs actions en matière de développement durable.

Certes, le tourisme présente de forts enjeux économiques mais il amène dans le même temps des problèmes en termes de développement durable.
Le tourisme est donc aujourd'hui tourné vers les problématiques de préservation de l'environnement mais aussi celle du patrimoine et de la culture. Les Etats, les firmes et les citoyens ont un rôle important à jouer pour œuvrer en ce sens. En effet, ils doivent s'interroger sur la légitimité du tourisme car même si la préservation du patrimoine et de la culture sont assurées, l'impact écologique est quant à lui toujours présent. [42]

[42] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 253-254-255

Le tourisme intègre comme tout secteur économique des stratégies et du marketing, laissant peu de place aux réflexions environnementales.

Cependant, la place du développement durable dans le tourisme s'accroît, expliquée d'une part par les instances politiques et médiatiques et d'autre part par une sensibilisation croissante des touristes.

Comme le disaient L. Bertrand et E. Leroux précédemment, S. Camus met en avant le fait que les entreprises intègrent davantage les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) dans leurs stratégies de développement. [43]

Comme analysée auparavant, l'expression de développement durable, employée lors du rapport Bruntland (1987) désigne *« un développement visant à répondre aux besoins du présent sans compromettre les possibilités des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». Les trois sources de capital du développement durable sont : l'économie, le social et l'écologie.

Le principal objectif du développement durable est de *« réussir à concilier, sur le long terme, l'accroissement économique, le respect de l'environnement et le progrès social ».*

Sur le plan économique, il cherche notamment à poursuivre la mondialisation réussie en favorisant la coopération entre divers acteurs économiques, il passe par la suppression des modes de production et de consommation non durables.

Sur le plan social, l'objectif est de réussir à nourrir tous les individus présents sur Terre, pallier aux inégalités Nord/Sud, conserver les traditions et l'authenticité des populations tout en les aidant à se développer.

Sur le plan écologique, l'objectif est de préserver l'environnement naturel par la réduction du GES, du CO^2, le recyclage. [44]

Le développement durable a donc une place exponentielle dans le secteur touristique.

C'est en ce sens que S. Camus a travaillé sur l'analyse systémique pour un tourisme durable : *« pour que cette organisation touristique fonctionne en adéquation avec une politique de développement durable, l'analyse systémique montre la nécessité de concilier les préoccupations du développement durable avec les particularités structurelles et fonctionnelles du système touristique* ».

Rappelons que l'approche systémique provient de la conjonction de deux paradigmes : d'une part le paradigme cybernétique (la contingence) et d'autre part le paradigme structuraliste (intégration du fonctionnement interne du système).

[43] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 253-254 -256

[44] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 256-257

Selon De Rosnay (1975), *« un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but ».*

Morin (1986) ajoute qu' *« un système fonctionne et se transforme dans un environnement par rapport à ses finalités ».*[45]

Deux aspects composent le système : l'aspect structurel et l'aspect fonctionnel. L'aspect structurel se décompose en quatre parties incluant : des éléments dénombrables et plus ou moins homogènes ; une limite qui définit la frontière entre la totalité des éléments et l'environnement ; des réseaux de relation entre les éléments du système ; des réservoirs qui servent à stocker des matériaux, des informations, de l'énergie.

Le deuxième se caractérise par quatre éléments tels que des flux de matériaux, d'énergie ou d'information qui utilisent les réseaux de relations ; des centres de décisions qui structurent les réseaux de relation ; des délais ; des boucles de rétroaction qui renseignent dès l'entrée des flux sur les impacts à venir.

Avec ces deux aspects, cette définition montre que le secteur touristique entier (sites touristiques, entreprises touristiques, etc…) appartient à des systèmes complexes ouverts, c'est-à-dire qu'il y a de forts échanges, notamment en terme d'information.

Elle permet de mieux appréhender la manière dont ce secteur peut réussir à intégrer la politique de développement durable.

Cette définition de système met en avant l'importance de réussir à concilier développement durable et structure du système touristique et développement durable et fonction du système touristique. [46]

Bien qu'il y ait un système général, les sous-systèmes agissent fortement dans une finalité donnée, celle ici du développement durable. En effet, le tourisme durable est constitué de sous-systèmes liés entre eux et ils ont donc la possibilité d'agir ensemble en matière de préservation des générations présentes et futures.

Par exemple, nous pouvons citer le sous-système des transports (produit de la pollution physique et sonore, donc dégrade le capital social et écologique), le sous-système d'infrastructures dans un lieu touristique (dégrade aussi le capital social et écologique), le sous-système des acteurs touristiques (membres du capital social et économique) et le sous-système du réservoir naturel (capital écologique est soumis aux agressions des autres sous-systèmes).[47]

Ainsi, cette approche systémique du tourisme durable développée ici appuie l'idée que les initiatives individuelles de participation à ce tourisme durable doivent s'inscrire dans un système certes plus complexe mais synergique, dynamique.

---

[45] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 259-260

[46] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 260-261

[47] CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p 267

En effet, pour que le tourisme durable se développe dans les territoires, il faut en faire un système, où de multiples éléments seront présents.

B) Les espaces naturels protégés tels que les Parcs Nationaux : des territoires aux forts enjeux économiques et environnementaux

1) Le Parc National Tortuguero (Costa Rica) et le Parc National des Ecrins (France) … ou comment faire cohabiter l'économie touristique et l'environnement

Mentionnons tout d'abord qu'il y a *" plus de 200 000 aires protégées sur Terre, couvrant plus de 32 millions de km² sur un ensemble de 195 pays. Pourtant, elles représentent seulement 13% des espaces terrestres et eaux intérieures et moins de 2% des espaces marins et côtiers. Parmi elles, plus de 6 500 parcs nationaux !"*[48]

Le Costa Rica est mondialement connu pour sa biodiversité exceptionnelle. A la fin des années 1940, des scientifiques ont soulevé le fait que le Costa Rica avait des richesses naturelles uniques.

A cette époque, la préservation de la biodiversité et une utilisation raisonnée des ressources indiquait déjà une préoccupation environnementale.

Malgré ces préoccupations, le Costa Rica fut l'objet de déforestation massive jusqu'à la fin des années 1990. Les scientifiques ont donc alerté le gouvernement sur cette catastrophe écologique et sur la nécessité d'élaborer une politique environnementale.

Afin que le Costa Rica devienne une destination internationale attractive, le pays a -à ce moment là- mis en avant son environnement.

Le Parc National Tortuguero a été créé en 1975 afin de protéger les tortues qui faisaient l'objet de commerces et trafics.

Le gouvernement a donc mis en avant ce Parc représentant l'identité du Costa Rica.

Pour cette mise en tourisme, le gouvernement a dû aménager des infrastructures permettant sa découverte au vu des nombreuses contraintes climatiques et géographiques.

Des infrastructures d'hôtellerie, de restauration, de guidage ont été construites afin de proposer une réelle offre touristique pour découvrir ce lieu emblématique du Costa Rica. Nous pouvons également noter que les bateaux sont adaptés aux conditions climatiques du pays (forte pluviométrie). Ces bateaux permettent la découverte du Parc.

[48] http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/en-france-et-dans-le-monde/les-parcs-nationaux-dans-le-monde

Le Parc propose également des sorties nocturnes afin d'observer la faune et la flore (la ponte des tortues, par exemple).
L'Etat costaricain a donc lié la protection environnementale à la découverte touristique.
Le Costa a donc *"su habilement utiliser ce qui pouvait être une catastrophe écologique en atout"*.
En effet, 27% de la superficie du territoire est actuellement protégé.
L'écotourisme est une source financière indéniable pour la préservation de ce patrimoine naturel. [49]

Nous analysons que Le Costa Rica est un pays qui a à la fois une politique de protection de l'environnement et d'accueil touristique.
Le rôle de l'Etat est important pour protéger ce patrimoine naturel en le mettant en tourisme, comme c'est le cas avec ce Parc.
Grâce à ces politiques, le Costa Rica est aujourd'hui internationalement reconnu pour ses dimensions écotouristiques.
Nous pouvons également indiquer que l'accès au Parc est contrôlé par le gouvernement.
Pour s'y rendre, les touristes empruntent un bus partant de la capitale pendant une heure et une promenade en bateau. Le parc a également mis en place des lodges et un centre d'interprétation qui sensibilise les touristes.
L'exemple de ce Parc est intéressant puisque la mise en tourisme dès lors qu'elle vise à induire des effets économiques s'accompagne d'investissements, d'infrastructures, d'équipements afin de permettre l'accessibilité des touristes et ceci sans nuire à l'environnement.

Enfin, nous pouvons préciser que le tourisme durable -qui n'oublie pas la dimension économique- admet à une fréquentation réelle (non une dizaine mais pas non plus une centaine de touristes).
Si le lieu est contrôlé concernant sa fréquentation, alors le tourisme n'est pas forcément une menace pour la protection des espèces et des lieux mais il peut y contribuer.
Nous pouvons aussi le voir avec une exigence des eaux de baignades de qualité imposant aux autorités de mener des actions pour la lutte contre différents types de pollutions, le nettoyage des plages et la mise en œuvre de mesures préventives.[50]

[49] DUHAMEL Philippe et VIOLIER Philippe, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Belin Sup, 2009, p 123-124
[50] DUHAMEL Philippe et VIOLIER Philippe, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Belin Sup, 2009, p 130



Source : Google Maps



Source : CostaRica.fr

Intéressons-nous désormais au Parc National des Ecrins, créé en 1973 à travers l'article V.Siniscalchi.

A l'échelle globale, *« les espaces protégés sont des objets d'observation privilégiés, au sein desquels des logiques d'utilisation du territoire et des intérêts divergents s'expriment et les conflits se révèlent »*.

A l'échelle locale (Parc National des Ecrins), les notions de nature, de patrimoine, d'économie, de logiques d'actions des différents acteurs sont très présentes dans ce Parc.

Les relations entre l'économie et le pouvoir (jeux de pouvoirs) au sein de celui-ci sont mises en avant dans cet article.

Tout d'abord, dans les années 1970 (début de vie du Parc), la « nature » est au centre des préoccupations du Parc. Des transformations se sont produites concernant les logiques et les formes de protection de la nature entre les années 1960 à aujourd'hui.

Lors de cette période, il y a eu un passage d'une *« nature à préserver »* au *« patrimoine naturel »* puis *« culturel »*.

Nous pouvons ajouter qu' « *aux transformations des notions utilisées par le parc correspondent des changements de posture et d'actions, qui sont à leur tour révélateurs des changements survenus au niveau des enjeux politiques et économiques impliquant le parc »*.

En ce sens, il est important de préciser qu'elle considère *« par conséquent le parc comme l'un des acteurs politiques de la scène locale et supra-locale, plus que comme une institution représentante de l'État et agissant dans l'intérêt commun. »*

Nous pouvons surtout mentionner que des tensions entre le développement économique et la conservation de la nature et du patrimoine apparaissent dans ce Parc.

En effet, lors de sa création, *« il était perçu au niveau local comme un obstacle au développement économique »*, mais *« la nouvelle vision patrimoniale lui permet de se présenter comme l'un des acteurs de ce développement et de réintroduire la dimension économique. »*

Ce sont pour toutes ces raisons, ces politiques et réflexions menées que « cette institution est *devenue l'une des protagonistes du processus de construction de l'espace »*.

Enfin, le tourisme est une des activités composantes du Parc National des Ecrins :

« L'existence d'un espace naturel aussi exceptionnel que celui des Écrins est un atout pour l'économie de ses vallées. La création d'un parc national signe sa reconnaissance par l'État. Ainsi ce patrimoine préservé prend une valeur supplémentaire… particulièrement profitable à l'activité touristique » (L'Écho des Écrins, janvier mars 1998 : 4).[51]

Pour conclure, l'étude du Parc National Tortuguero au Costa Rica soulève le fait qu'il y a donc une cohabitation entre enjeux économiques et enjeux environnementaux, ce qui renvoie à la problématique de ce mémoire concernant le Parc National des Calanques.

Cette mise en tourisme du Parc National de Tortuguero correspond à une approche marketing, à la promotion du territoire pour être attractivement touristique.

L'étude du Parc National des Ecrins montre que nous sommes en présence de la même configuration qu'avec le Parc National des Calanques.

En effet, tous les acteurs en lien avec le Parc National des Calanques ne partagent pas toujours les mêmes opinions, cela amenant à des conflits (d'intérêts, d'usages).

C'est ce dont nous allons nous intéresser pour les Calanques, le lien entre le tourisme et la nature, l'environnement.

[51] SINISCALCHI Valeria, *Économie et pouvoir au sein du parc national des Écrins,* Techniques & Culture, 2008, p 40 à 59.

2) La création du Parc National des Calanques



Source : Wikipédia

Les travaux d'Hélène Melin s'intéressent au Parc National des Calanques et essentiellement à la conciliation de la nature et de la diversité culturelle définit ici comme *"l'expression des croyances, pratiques des communautés locales et de la valorisation des patrimoines et traditions*" au sein d'une même entité.

Rappelons que *« Les calanques de Marseille »* s'étendent de Marseille à Cassis, sur 4 kilomètres de large. Une réflexion a été menée dès 1999 pour un classement en Parc National avec la création d'une Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Cette réflexion a donc abouti en 2012 à la création du Parc National des Calanques.

De plus, le territoire est site classé au titre de la loi 1930, depuis 1975 pour sa partie terrestre et 1976 pour la partie marine.

Il est aussi classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1982 et il fait partie du réseau Natura 2000 (réseau de sites écologiques au niveau européen pour valoriser le patrimoine naturel et préserver la diversité biologique).

Donc les calanques forment un espace *« remarquable »* et la création du Parc vise à protéger cet espace avec une nature exceptionnelle et une identité culturelle forte.

Par rapport à ce que nous avons précédemment évoqué, nous pouvons ajouter que dès 1972, la Conférence générale de l'UNESCO a adopté une Convention sur la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel et met en avant l'importance d'assurer l'équilibre entre les biens naturels et culturels.

Aussi, Le Sommet de Johannesburg (2002) réaffirme le *« besoin de réduire la fracture conceptuelle entre culture et nature »* (Roué, 2008 : 11).

De plus, la promotion du développement durable ne peut *« se faire en dissociant des préoccupations biologiques et des problématiques sociales »* et ajoute que *"c'est à l'intersection*

des pratiques culturelles de la nature et d'une attention portée aux milieux naturels en eux-mêmes et pour eux-mêmes que l'on pourra trouver une nouvelle voie" (Morin, 2011).

Cependant, jusqu'à aujourd'hui, les politiques culturelles et de gestion de la nature ont été menées de façon séparées, comme s'il y avait d'un côté l'Homme et de l'autre la Nature (Poirier, 2002).

Le cas du Parc National des Calanques est donc intéressant pour appréhender ces deux mondes. Le label « Parc National » souhaite assurer la protection des territoires menacés et fragilisés par les activités humaines. Ce procédé de création de Parc sert à *« enclôre »* une zone de nature définie pour ne pas laisser cet espace à l'action de l'Homme, jugée destructrice. (Descola, 2002).

Rappelons que ces calanques sont proches d'une présence anthropique forte car elles font parties de l'aire péri-urbaine alentour. D'une part la nature façonne cet espace depuis des siècles et d'autre part c'est un espace culturellement approprié, un lieu de sociabilité, de vie, de loisirs. Ces pratiques humaines ont -pour la plupart- des buts de préservation de la nature de cet espace à travers par exemple les actions des randonneurs. D'un côté, cet espace approprié par la culture détruit cet espace naturel en s'y mouvant et de l'autre il le préserve en favorisant diverses actions de protection.

Les questions soulevées par l'UNESCO dès les années 1970 sont donc fortement présentes et relancées, suite à la création de ce Parc. En effet, la difficulté la plus importante est d'arriver à concilier ces mesures de préservation et le maintien des pratiques culturelles qui forgent la vie locale. La frontière entre culture et nature est artificielle et les politiques d'aménagement et de développement durable doivent prendre en considération les pratiques culturelles sinon ce projet environnemental sera déconnecté de la réalité territoriale.

Si le Parc favorise cette déconnexion, le risque serait alors de générer des tensions, des conflits et des inégalités. Le cas du Parc des Calanques montre bien la frontière floue entre la nature et la culture.

Malgré tout, quoiqu'il en soit, la diversité culturelle est au cœur de la démarche de développement durable et de restauration de la biodiversité.

En effet, cet espace naturel a été fortement bouleversé par de nombreuses activités humaines, professionnelles et de loisirs du 19e au 20e siècle.

Ces activités ont véritablement construit, façonné tout l'environnement culturel et patrimonial de ce site (l'agriculture, l'industrie, la pêche, le militaire).

Le patrimoine culturel et donc aussi important que le patrimoine naturel pour le cas des Calanques. La diversité de ce patrimoine culturel et l'ancrage affectif ancien qui lie ces populations à ce patrimoine naturel peuvent être le point de départ d'une politique de protection de l'environnement.

Celle-ci pourrait s'appuyer sur des expertises sociales et locales, garantes d'un engagement durable. [52]

De ce fait, il faut tendre vers la protection de ces ressources naturelles tout en favorisant l'expression de cette riche diversité culturelle.

Depuis le premier Sommet de la Terre et l'Agenda 21, la place de la culture dans le développement durable est davantage présente.

En effet, la culture est désormais de plus en plus présentée comme le cinquième pilier du développement durable (volets économique, environnemental, social et de gouvernance local). Pour Hélène Melin, *« le cas des calanques montre l'imprégnation sociale totale de la nature et la nécessité de trouver le moyen d'intégrer les usages et pratiques à l'intérêt biologique ».* Mais ce qui pose toujours problème, malgré ces multiples annonces faites par les instances internationales est la frontière nature-culture.

Elle souligne le fait important que *« ce qui fait barrière, c'est l'impossibilité de penser la globalité des relations du monde vivant, c'est la frontière persistante érigée entre les êtres humains d'un côté et le reste de la biosphère de l'autre »*. [53]

Ainsi, nous retrouvons l'approche développée par Sandra Camus, relatant le tourisme durable comme un système. L'approche systémique n'est ici pas convenablement mise en place, les acteurs du système œuvrent pour un même objectif (celui de la durabilité du territoire) mais ne font pas système.

Ils n'agissent pas ensemble pour ce même objectif mais de façon distincte.

Ceci est notamment dû à la récurrente présence de cette frontière. Il faut intégrer tous les acteurs, surtout les locaux, pour mettre en place sur le long terme cette politique de développement durable.

Pour aller davantage vers une gestion durable des sites, un nouvel indicateur a été développé suite à la présence d'un autre indicateur.

En effet, en 1990, M.Wackernagel et W.Rees ont énoncé l'indicateur d'*« empreinte écologique » « afin de quantifier la soutenabilité des activités humaines et la charge écologique qu'elles représentent pour la planète »* (Boutaud et Gondran, 2009).

[52] MELIN Hélène, *La culture, terreau de la nature*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011, p 2-3-4-5-9

[53] MELIN Hélène, *La culture, terreau de la nature*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011, p 9-10

Cet indicateur appréhende donc la dimension environnementale dans sa totalité mais cela reste un indicateur statistique (comme le PIB ou le PNB, par exemple).

A.Gras perçoit cet indicateur comme une réduction de la Terre à une simple unité de mesure et lui reproche de manquer de profondeur historique.

De ce fait, il expose un nouvel indicateur, celui d'« *empreinte culturelle »* des territoires.

Ce dernier ne signifie pas ajouter un nouvel indicateur d'évaluation mais plutôt de compléter le versant écologique (présent dans l'empreinte écologique) par un versant culturel.

Ce versant culturel comprend plus de profondeur historique, manquant à l'indicateur écologique. Dans cette perspective, la présence humaine ne serait plus appréhendée comme une pression sur l'environnement mais plutôt comme l'une de ses composantes naturelles. Cela passe donc par la prise en compte des traditions, de l'historicité sociale des territoires et une éducation à l'environnement non écrasante ou culpabilisatrice mais qui insiste plutôt sur l'interdépendance des hommes et de leurs milieux, présente depuis des siècles.

C'est un discours dans lequel l'expertise sociale de la nature ne serait plus perçue comme du folklore mais véritablement comme une perception légitime du rapport à l'espace.

Ainsi, *« c'est tenter de tisser un nouveau rapport à la nature qui favoriserait une autorégulation autochtone « élargie », sous entendue qui prenne en compte la multiplicité des usagers de cette nature, de l'échelon local à l'échelon mondial ».*

Nous pouvons ajouter que pour Hélène Melin, *« la finalité de cette empreinte pourrait être d'analyser l'impact de la diversité culturelle sur la diversité biologique et vice-versa, avec l'idée sous entendue d'une préservation mutuelle et liée, et non déconnectée et distincte ».*

Aujourd'hui et plus que jamais, les questions culturelles et environnementales dans les politiques de développement durable doivent être étroitement liées pour tendre vers une véritable réussite de celles-ci.

En 1997, C. et R. Larrère exprimaient déjà *« on ne saurait se donner pour objectif de protéger la biodiversité sans cultiver la diversité des comportements individuels, des pratiques sociales et des cultures locales ».* [54]

Ceci représente tout l'enjeu du Parc National des Calanques.

[54] MELIN Hélène, *La culture, terreau de la nature*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011, p 11

En effet, en ce 21è S, cela n'est pas chose évidente de faire intégrer cette démarche de développement et tourisme par tous.

Comme nous l'avons analysé, c'est un système d'acteurs complexe qui agit dans un Parc National porteur d'enjeux politiques, sociaux et environnementaux.

Ces enjeux sont *« représentatifs des grands enjeux actuels de protection de la nature et original au regard de ces caractéristiques et des patrimoines paysager, écologique et culturel des Calanques »*. [55]

Ces différents enjeux ont été mis en débat entre 2009 et 2010 (le projet de Valérie Deldèvre et al, s'est déroulé durant le temps de cette concertation) lors d'un processus de concertation impulsé par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) des Calanques de Marseille à Cassis (GIP des Calanques).

Leur projet s'est notamment intéressé aux acteurs du Parc et les usages présents. Par exemple, nous retrouvons la chasse et la chasse sous-marine en usages controversés.

Ils mettent aussi en avant le fait que des usages ont été occultés comme les activités industrielles passées et ceux dit « emblématiques » : l'escalade, les cabanons, la randonnée. [56]

Encore aujourd'hui, les différents usages peuvent constituer des sujets de conflits entre les acteurs dynamisant le Parc. C'est ce dont nous allons nous intéresser avec plus particulièrement les enquêtes de terrain (entretiens et questionnaire en ligne destiné aux locaux).

Enfin, l'un des enjeux majeur et source de conflits entre acteurs est la présence d'industriels polluant le Parc National des Calanques.

Les Calanques représentent un lieu où plusieurs activités peuvent y prendre place (baignage, dégustation de poissons/crustacés, escalade, randonnée, plongée, plaisance …) *:"à n'en pas douter, les Calanques font rêver"*. Cependant, *"au-delà de la carte postale, ce site a une histoire complexe qui pèse sur son présent et son avenir"*. En effet, les Calanques ont longtemps été "*un espace de relégation des industries les plus polluantes"*. Nous pouvons mentionner cette phrase ayant une signification très forte : "*un vœu : que le titre de cet ouvrage devienne un jour obsolète"*.

Concernant l'histoire du territoire, la pollution industrielle à Marseille est très présente dès l'Ancien Régime, avec les nombreuses savonneries (environ 50 à la veille de la Révolution française) qui déversent à la mer les résidus de la fabrication.

Notons que *« La Méditerranée est alors considérée comme l'aboutissement ultime et « naturel » des rejets de l'activité humaine, un réceptacle supposé capable d'absorber toutes sortes de déchets sans dommage majeur pour la faune et la flore des fonds marins bordant le littoral »*. [57]

[55] DELDREVE Valérie et al, *Un parc national pour les calanques ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité*, 2011

[56] DELDREVE Valérie et al, *Un parc national pour les calanques ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité*, 2011

C'est au 19e siècle que les types de pollutions (avec la présence des activités de transformations) ainsi que le mode de gestion de leur impact environnemental changent.

A partir de 1809, *« les écosystèmes des Calanques sont brutalement confrontés aux pollutions industrielles »* et ce pour plus d'un siècle.

Les pollutions industrielles concernent les usines de soude (Saména : 1809-1887 ; Sormiou : 1814-1876 ; Goudes : 1825-1856 ; Callelongue : 1849- 1884) et les usines de plomb (Escalette : 1851-1924 ; Goudes : 1854- 1877 ; Montredon : 1873 - 1884).

A ces *« deux grandes vagues de pollution »,* ajoutons celles des hauts fourneaux de Cassis (1856 – 1857), du raffinage du souffre aux Goudes (1856 – 1882), du pétrole brut sur le chemin conduisant à Sormiou (1863 – 1890), de la production de verre (1883 – 1934), d'acide tartrique à Montredon (1887 – 2009), l'extraction du calcaire à Port-Miou (1896 – 1982).

Les pollutions les plus importantes sont celles concernant la soude et le plomb.

Les ouvriers sont les premières victimes de ces pollutions industrielles (habitent souvent sur place, ne sont pas protégés, sous estimation du danger sanitaire par les pouvoirs public).

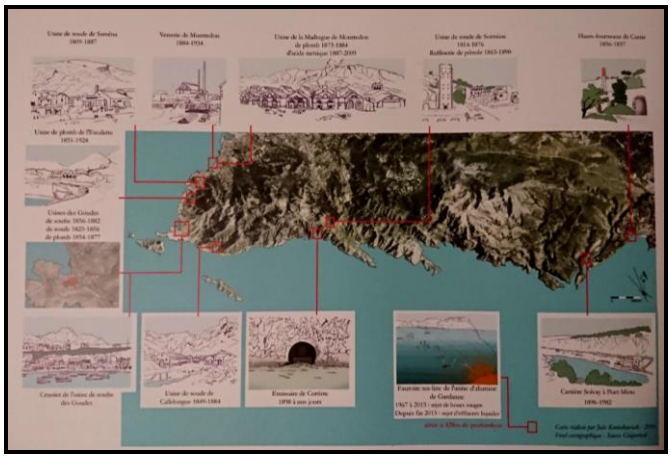
Les écosystèmes sont également dévastés.

Dès cette époque, nous voyons apparaitre des conflits d'usage entre les acteurs :

« En 1830, les époux Roux, éleveurs de chèvres et propriétaires d'une grande partie de la calanque de Sormiou, se plaignent ainsi d'avoir été contraints de réduire leur troupeau de chèvre de 150 à 90, puis à douze têtes depuis l'entrée en service de l'usine Daniel ».

D'autres exemples vont dans le même sens avec des dommages provoqués par les fumées de l'usine de Saména sur les habitations, potagers, vignes, mobiliers, arbres, eau etc.

Les mobilisations individuelles et collectives sont alors très fortes.



Source : Les Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions. Une histoire au présent.

[57] DAUMALIN Xavier et al, *Les Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions. Une histoire au présent,* Ref.2C éditions, Septembre 2016, p 7-9-13

Concernant son présent, *« Le Parc national des Calanques est en charge de cet environnement et se dot d'accompagner les actions visant à limiter les impacts des pollutions marines et terrestres à l'aide des outils qui sont à sa disposition ».*

Il est précisé que le Parc couvre un espace marin et terrestre dans une métropole de plus de 1,7 millions d'habitants et que *« ce contexte particulier l'amène à devoir composer avec les populations humaines et leurs activités et pratiques, dont les activités industrielles, pour préserver l'espace des Calanques, ce qui est un véritable challenge au vu des enjeux contradictoires ».*

Il est important d'ajouter que la gestion des sols contaminés des Calanques n'est pas soumise à réglementation (à la différence de celles des déchets) générées par les activités industrielles passées. Le futur de ces sols sera donc à prendre en considération.

De plus, *« par des suivis réguliers, les rejets des émissaires de Cortiou et ceux de l'usine d'alumine de Gardanne se déversant dans le canyon de Cassidaigne sont l'objet d'une vigilance de la part du Parc »* (cf p 118 : échange avec le Directeur industriel et développement durable d'Altéo).

Enfin, il est nécessaire de mentionner qu'une *« amélioration de la qualité des eaux marines ne peut se faire qu'au travers d'une véritable politique environnementale dans le département des Bouches-du-Rhône qui ne devra pas retomber systématiquement dans la confrontation écologie contre économie, stérile vis-à-vis des enjeux à une échelle spatiale et temporelle plus globale. Le Parc National des Calanques a donc un rôle majeur pour accompagner des décisions sur une zone géographique bien plus vaste que celle de son espace ».* [58]

3) Le cadre législatif et réglementaire du Parc National des Calanques



Source : Biakwa.com

Un Parc National a un cadre législatif et réglementaire bien précis.

[58] DAUMALIN Xavier et al, *Les Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions. Une histoire au présent,* Ref.2C éditions, Septembre 2016, pages 137 - 147 - 153 - 247 - 249

Tout d'abord, nous pouvons citer la Loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux.

En effet, selon l'article L. 331-1. *« Un parc national peut être créé à partir d'espaces terrestres ou maritimes, lorsque le milieu naturel, particulièrement la faune, la flore, le sol, le sous-sol, l'atmosphère et les eaux, les paysages et, le cas échéant, le patrimoine culturel qu'ils comportent présentent un intérêt spécial, et qu'il importe d'en assurer la protection en les préservant des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution. »* [59]

Le Parc National des Calanques est le *« premier parc national créé en 2012 en France métropolitaine selon les termes de la Loi de 2006 sur les parcs nationaux de seconde génération. »* [60]

De plus, la loi de 2006 apporte de nouveaux concepts et notions.

En effet, *« il est composé d'un ou plusieurs cœurs, définis comme les espaces terrestres et maritimes à protéger, ainsi que d'une aire d'adhésion, définie comme tout ou partie du territoire des communes qui, ayant vocation à faire partie du parc national en raison notamment de leur continuité géographique ou de leur solidarité écologique avec le cœur, ont décidé d'adhérer à la charte du parc national et de concourir volontairement à cette protection. Il peut comprendre des espaces appartenant au domaine public maritime et aux eaux sous souveraineté de l'Etat. »* [61]

La loi introduit aussi les notions de *« caractère », « de solidarité écologique »* entre les deux parties du territoire. Elle montre aussi que la gouvernance évolue puisqu'elle favorise le développement de partenariats et met au premier plan les acteurs locaux. Enfin, la loi indique un élargissement des missions de l'établissement public du Parc National (missions de patrimoine culturel, d'accompagnement du développement local).

Aussi, cette loi *« organise l'articulation entre la protection du cœur et le développement durable des espaces environnants au travers d'un nouveau document : la charte »*.

La charte comprend trois parties distinctes destinées au cœur, à l'aire d'adhésion et à l'aire maritime adjacente.

- Tout d'abord le **cœur de Parc** est "*la partie la plus protégée. Il bénéficie d'une protection renforcée via une réglementation spécifique. En plus du cœur terrestre, le Parc national des*

[59] ATOUT France, *Stations touristiques et espaces naturels*, éditions ATOUT France, coll. Ingénierie et développement touristique, Paris, 2013, p 14

[60] DELDREVE Valérie et al, *Un parc national pour les calanques ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité*, 2011

[61] Légifrance

Calanques a la particularité de posséder un cœur marin couvrant 90 % du cœur total, comme les parcs nationaux de Port-Cros et de la Guadeloupe."
Les communes de Marseille, Cassis et La Ciotat sont en cœur de Parc.

- Puis, **l'aire d'adhésion** "*à terre constitue le territoire en solidarité écologique avec le cœur, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc national*".

Les communes de Marseille, Cassis et La Penne-sur-Huveaune ont adhéré à ce périmètre et "*constituent ainsi le périmètre de l'aire d'adhésion du Parc national, qui a été entériné par l'arrêté préfectoral du 19 septembre 2012."*

- Enfin, **l'aire maritime adjacente**, en mer " *exprime également des orientations de développement durable, à la différence près que les communes n'ont pas à y adhérer."* [62]

De plus, cinq défis ont été définis dans la charte (volume 1, 2012) du Parc National des Calanques. Ces défis sont les suivants : considérer les espaces marins et terrestres comme un seul territoire interdépendant, permettre la bonne coexistence de la métropole et de l'espace naturel exceptionnel, inscrire les usages dans le développement durable, réduire le risque incendie et faire perdurer dans le temps un territoire de qualité.

Nous pouvons désormais nous arrêter sur la réglementation.

La réglementation du Parc portant sur les usages et les activités s'applique uniquement dans le cœur et *"est régie dans le décret n°2012-507 du 18 avril 2012 modifié créant le Parc national des Calanques."* Ainsi, le public doit adopter les bons gestes, mentionnés par exemple sur le site internet.

D'une façon générale, peuvent être règlementés : le bivouac, le feu / le bruit, le dérangement, les déchets / les animaux domestiques / la cueillette, le prélèvement / la pêche, la chasse / les véhicules / les sports aériens. Celle-ci est illustrée ci-dessous par des pictogrammes d'information et d'interdiction.



Source : Site internet du Parc National des Calanques

[62] http://www.calanques-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-calanques/identite-du-parc-national-des-calanques

De façon plus précise, cette réglementation se distingue selon trois niveaux c'est à dire à terre, en mer et dans l'espace aérien :

- **La réglementation à terre** comprends plusieurs interdictions: *"fumer ou allumer du feu (en dehors des zones habitées et selon les conditions fixées)", " jeter des déchets en dehors des containers prévus à cet effet", "faire du camping, du bivouac ou du caravaning pour préserver la beauté des sites et éviter les pollutions et les incendies ", "chasser dans les zones et les périodes interdites", "créer des nuisances sonores à terre comme en mer" , "organiser des compétitions sportives motorisées ", "circuler en véhicule motorisé en dehors des voies ouvertes à la circulation et stationner en dehors des espaces dédiés"; "porter atteinte aux patrimoines : arracher, emporter, introduire des espèces animales ou végétales... la cueillette étant autorisée pour un usage domestique, culinaire ou médicinal ".*

De plus, nous pouvons ajouter que "les réglementations en vigueur (hors celles du Parc national) s'appliquent également sur le territoire" comme par exemple :

La réglementation relative des accès aux massifs (liée aux risques incendies, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par le dispositif "Envie de balade" présent chaque année du 1er juin au 30 septembre); la réglementation relative aux accès aux calanques en véhicules motorisés (la circulation sur les voies d'accès de certaines calanques est réglementée par arrêtés municipaux en période estivale; l'accès réglementé à certains parkings (en fonction des risques incendies et de la fréquentation) et la réglementation relative aux activités au Frioul, Riou et muraille de Chine (interdictions spécifiques à chaque territoire).

- **La réglementation en mer** *"a pour objectif de préserver la biodiversité marine et d'assurer la durabilité des différentes activités, telles que la pêche de loisir ou la plongée sous-marine".*

Diverses réglementations sont mentionnées telles que *"jeter les déchets", "porter atteinte au patrimoine (arracher, emporter, introduire des espèces animales et végétales)"*, "pratiquer le jet-ski et les activités nautiques motorisées" …

Nous pouvons notamment mentionner que *"la pêche reste une activité autorisée sur environ 90 % du cœur marin du Parc national des Calanques"* et *"10 % du territoire marin est classé en « ZNP »."* A ce sujet, notons que le périmètre du cœur marin est de 43 500 ha et que celui des zones de non prélèvement est de 4 634 ha.

Ces zones de non prélèvements sont au nombre de sept et ont été délimitées lors de la création du Parc. Il est important de mentionner que dans ces zones, *"toute sorte de prélèvement est interdite, de façon permanente et définitive, que ce soit pour la pêche professionnelle ou la pêche de loisir."*

- **La réglementation dans l'espace aérien / survol** : *"la réglementation du Parc national en matière de survol du cœur établit une distinction entre le survol du cœur de Parc par des aéronefs motorisés et non motorisés."* [63]

Enfin, en considérant le cadre législatif et réglementaire du Parc National des Calanques comme évoqué précédemment, nous pouvons noter qu'un Parc National se différencie d'un Parc Naturel Régional.

En effet, ce dernier est *« un lieu où l'on cherche à développer la vie économique, agricole et touristique, mais toujours dans le cadre d'un projet de territoire cohérent avec un patrimoine naturel et culturel et humain qui présente des qualités singulières. C'est une logique d'aménagement des territoires ruraux et d'un développement local durable. »*

A contrario, un Parc National a l'objectif de préserver des milieux naturels remarquables et fragiles et est créé sur des territoires inhabités. Le Parc National est également soumis à de fortes mesures de protection avec *« le cœur »* du Parc. [64]

C) Le Parc National des Calanques face à de multiples défis

1) Les missions du Parc

Le Parc National des Calanques œuvre pour une politique de tourisme durable et a trois missions essentielles : protéger, accueillir et informer.

A travers ces missions, le Parc a différents objectifs : protéger le patrimoine paysager et naturel, concilier activités humaines et protection de la nature, préserver la tranquillité des lieux et valoriser le patrimoine culturel, accueillir et informer le public.

Les missions du Parc sont :

Protéger et préserver

Plusieurs éléments composent cette protection et préservation tels que le plan de paysage, le plan massif (protection des forêts contre les incendies), la politique d'accueil, la police de l'environnement, Nature 2000 (un réseau européen de sites écologiques) et les travaux d'aménagements.

[63] http://www.calanques-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-calanques/se-renseigner-sur-les-reglementations
http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/adopter-les-bons-gestes

[64] http://elus-rhonealpes.eelv.fr et http://www.mesescaparcs.fr

Nous allons nous arrêter sur le plan de paysage du Parc, validé le 8 juillet 2016 en Conseil d'Administration. Les maîtres d'ouvrages ont été l'Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseille (l'AGAM) et le Parc National des Calanques et le ministère de l'Ecologie a soutenu financièrement ce plan. Celui-ci est dans *"le but d'améliorer les paysages du Parc national des Calanques et des espaces urbains qui lui sont proches*". Il lie donc les enjeux de développement durable et d'aménagement liés au Parc et *"constitue un socle pour les projets de gestion et d'accueil du public pour les espaces naturels du Parc national"*. Notons que ce plan est accessible à tous les acteurs et chacun peut donc désormais connaître et cibler les *"espaces de grande valeur, les enjeux en terme de préservation et de mise en valeur, en tenant compte des dynamiques urbaines et naturelles"*. [65]

De plus, ce plan étudie le diagnostic et les enjeux au sein du parc. Il est ici intéressant d'analyser les stratégies paysagères intégrées à ce plan.
Les stratégies paysagères sont composées de deux parties : le cahier de recommandations et les objectifs de qualité paysagère et plan d'action.

Tout d'abord, le **cahier de recommandations** intègre les **ambitions du plan de paysage** mentionnées ci-dessous :

1) ***« Préserver les dynamiques naturelles** : faire avec et non contre la nature, connaitre et comprendre le vivant, intégrer les temps biologique »*

2) *« **Désaménager le cœur de Parc** : imaginer une place non dominante pour l'Homme, réparer les atteintes aux paysages et à l'environnement, faire place à la nature dans la reconquête des paysages ».*

3) ***« Organiser les limites et transitions du Parc** : assumer et affirmer la singularité métropolitaine, accueillir les visiteurs et organiser les flux, combiner les objectifs d'intervention et les échelles de projet (spatialité et temporalité) »* [66]

Puis, il y a **les objectifs de qualité paysagère et plan d'action** où sont indiqués différents enjeux : *"Enjeu de qualité et excellence des paysages" ;"Enjeu Conservation de la biodiversité"* ; *"Enjeu Environnement et développement durable"* ; *"Enjeu Gestion des dynamiques paysagères"* ; *"Enjeu Aménagement et pratiques contemporaines"* ; *"Enjeu Développement social et humain"* ;

[65] http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/proteger-et-preserver/plan-paysage
[66] AGAM et al., *Parc National des Calanques, Plan de paysage*, Octobre 2016, p 125 à p 133

"Enjeu Gouvernance du plan de paysage". Chaque enjeu possède des fiches d'actions précises où sont mentionnées notamment les ambitions citées précédemment. [67]

Enfin, nous pouvons mentionner que les orientations paysagères figurent également dans ce plan et ciblent les unités de gestion paysagère et les ateliers de paysage.



Source : Parc National des Calanques, Plan de paysage

<u>Sensibiliser et informer</u>

- <u>Des agents sur le terrain</u> : il s'agit des gardes-moniteurs et des écogardes.

Les gardes moniteurs sont permanents dans le Parc et ont comme principales missions d'observer, de surveiller, d'informer et de contrôler.

Par exemple, ils "*sensibilisent le public à la préservation des patrimoines*" et *"participent à la vie locale"*. Ils conduisent également des suivis sur le terrain permettant "*d'enrichir les connaissances des espèces et milieux"* et *"s'investissent dans les actions de préservation et de développement"* aux côtés des socio-professionnels. Les gardes moniteurs sont "*commissionnés et assermentées en qualité d'inspecteurs de l'environnement, ils exercent un pouvoir de police pour faire appliquer la réglementation"* et ce dans tout le Parc National (territoire terrestre et marin).

[67] AGAM et al., *Parc National des Calanques, Plan de paysage*, Octobre 2016, p 133 à p 185

Les écogardes sont présents pendant la saison estivale et leurs principales missions sont d'informer, de guider les visiteurs dans le Parc et de surveiller le massif des Calanques (risque incendie). Par exemple, si l'équipe des gardes moniteurs est absente, ils sont alors chargés de relever les infractions ; ils informent *"sur les nouvelles réglementations qui s'appliquent en cœur Parc";* ils peuvent utiliser des quizz rendant plus accessible *"la découverte des richesses et des enjeux du Parc"*. De plus, nous pouvons indiquer que les écogardes renseignent le public lors de permanences aux Offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat.
Depuis l'été 2016, ils *"animent aussi des points d'information mobiles, positionnés alternativement sur les principales portes d'entrée"*.

- Actions d'éducation à l'environnement

Tout d'abord, nous pouvons mentionner que *"l'un des objectifs de protection du patrimoine de la charte est d'« Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel du Parc national des Calanques »"*. Pour ce faire, comme nous l'avons vu précédemment, le Parc a des acteurs de terrain et il travaille avec 5 associations partenaires, dans le cadre du partenariat Educalanques. En priorité, il intervient *"auprès du public scolaire à proximité directe de son territoire et auprès des publics en difficulté (personnes en situation de handicap, quartiers prioritaires de la politique de la ville)."* Enfin, en 2017, le Parc national va *"établir sa stratégie territoriale pour l'accueil, la découverte et la sensibilisation des publics avec la définition d'un schéma global d'accueil qui précisera notamment les équipements, les moyens et les outils d'interprétation que le Parc national et ses partenaires souhaitent déployer."*

Acquérir des connaissances

- L'étude des fréquentations

Comme nous l'avons précédemment évoqué, le Parc National des Calanques est périurbain, au cœur de la deuxième métropole française.
Avec ses richesses patrimoniales, le Parc attire les habitants et les touristes qui n'ont pas les mêmes usages et cette fréquentation le rend fragile et vulnérable.

Ainsi, le Parc, en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme, a souhaité *"connaître la fréquentation du Parc national, en quantité comme en qualité, pour mieux gérer les flux et les impacts"*.

Depuis début 2016, une enquête de fréquentation a donc été lancée en deux parties : quantitative et qualitative.

- La partie quantitative *"permettra d'évaluer les grandes masses d'usagers, dans le temps et dans l'espace via l'analyse big data de leurs connexions en téléphonie mobile* ". C'est Orange avec son dispositif "Flux Vision Tourisme" qui travaillera sur cette partie, *"garantissant à la fois l'anonymat des données et leur exploitation".*
- La partie qualitative qui sera basée sur les données récoltées par Flux Vision Tourisme et qui "*permettra de différencier les différents types d'usagers du Parc (promeneurs, randonneurs, grimpeurs, plaisanciers, plongeurs, pêcheurs, touristes, etc.) via un sondage en ligne et des enquêtes de terrain.".*

C'est un cabinet d'enquête spécialisé qui *"traitera là encore les données anonymement et en réalisera l'exploitation".* Notons que le résultat final de cette enquête est prévu pour fin 2017, avec des résultats partiels communiqués aux principaux partenaires du Parc.[68]

A présent, nous pouvons mentionner les liens entre Le Parc, Bouches-du-Rhône Tourisme et Flux Vision Tourisme.

Il est important de préciser que "*Bouches-du-Rhône Tourisme a fait de la proximité et de la synergie avec les acteurs du tourisme, publics comme privés, une de ses priorités.*

Dès la création du Parc National des Calanques, l'ADT s'est ainsi engagée à ses côtés pour accompagner sa stratégie de développement touristique."

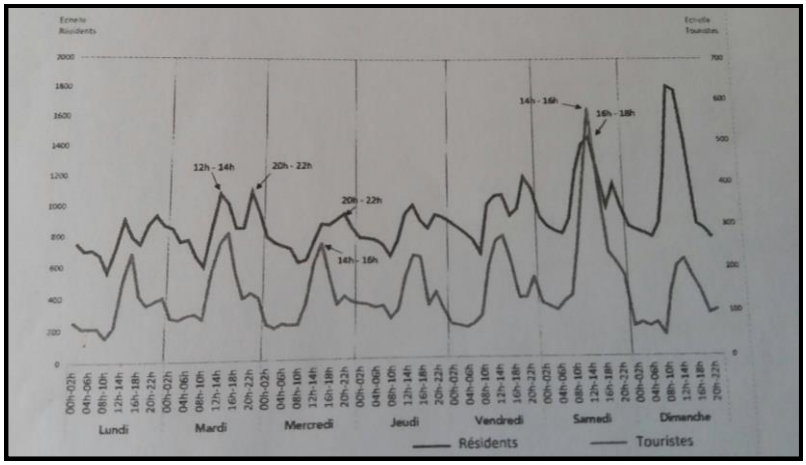
Flux Vision Tourisme est *"conçu pour mesurer la présence sur un territoire de ces deux types de population"* et c'est aussi actuellement *"le seul outil permettant d'évaluer la fréquentation diurne de cet espace naturel, grâce notamment à sa capacité à mesurer cette présence par créneaux de deux heures".*

L'illustration ci-dessous nous montre la fréquentation du Parc par les résidents et touristes français en juin 2016, par créneaux de deux heures. Comme nous pouvons le constater sur ce graphique, en semaine, les touristes fréquentent essentiellement le Parc entre 12 heures et 14 heures et entre 14 heures et 16 heures alors que les résidents fréquentent le Parc aussi bien en journée qu'en soirée.

Ainsi, ils ont *"une double consommation du Parc"* et nous pouvons même préciser qu*'"ils fréquentent le parc comme un jardin ou une plage en s'y rendant dans la journée, mais aussi en soirée, entre 20 heures et 22 heures, pour pique-niquer, se balader ou se baigner."*

[68] Site internet du Parc National des Calanques

Figure 2 : Fréquentation du Parc National des Calanques par les résidents et touristes français, par créneaux de deux heures (juin 2016)



Source : Revue Espaces

Toutes les informations recueillies par Flux Vision Tourisme permettront au Parc et autres acteurs (tels que Bouches-du-Rhône Tourisme, par exemple) de véritablement comprendre les usages du Parc selon la saison, les jours et autres données.

Une fois ces données en leurs possessions, les acteurs pourront *"définir certains éléments du schéma d'accueil"* (services touristiques, horaires des moyens d'accès au Parc et structures d'accueil etc.) [69]

Enfin, nous pouvons préciser que la politique d'accueil du Parc se traduit par le schéma d'accueil et la signalétique.

2) Un Parc National aux Calanques exceptionnelles, protégées et valorisées par des passionnées

Les Calanques d'En Vau, Port-Miou, Port-Pin et Sugiton sont des sites exceptionnels où les locaux et les touristes viennent pour contempler et profiter de ces paysages.

La Calanque d'En Vau serait *"la plus majestueuse et la plus sauvage des Calanques"*.

Située à Cassis, elle a des falaises calcaires qui plongent dans la mer Méditerranée. Pour y accéder, c'est par le bateau ou bien à pied avec plus d'une heure de marche. Des milliers de visiteurs y viennent chaque année. Une auberge est située dans le Parc National des Calanques, la seule qui est sur le sentier menant à En Vau. Jean Pierre Martin tient cette auberge de La Fontasse depuis 45 ans et selon lui c'est " *la plus belle, toute cette paroi, ce côté falaise qui est magnifique et les couleurs*

[69] BERLINGUE Christel et CONTET Jean-Michel, *Flux Vision Tourisme; Le big data au service de l'observation des flux touristiques*, Revue Espaces, Mars 2017, 12 pages.

de la mer sont exceptionnelles". Il ajoute également que l'auberge *"est restée traditionnelle par rapport à l'époque où elle a démarrée en 1946, toujours des dortoirs des lavabos pour se laver avec des robinets à poussoirs, les gens participent toujours aux tâches ménagères"*. Pour un visiteur de l'auberge, à l'heure du repas devant de le Cap Canaille : *"c'est un petit coin de paradis qu'il faut garder secret et pour être dans la tranquillité»*. De plus, David Guyader, *de* l'ONF, vit et travaille depuis 11 ans. Selon lui, la Calanque d'En Vau "*c'est très riche et surtout c'est un cortège de végétaux qui sont important justement pour que l'écosystème forestier se forme"*. Il renseigne les visiteurs via notamment des plaquettes d'informations. Ici, ce sont des habitantes qui *"ont peur des feux de forêts"*. Selon la journaliste, c'est *"un milieu à l'étonnante biodiversité et un paysage exceptionnel"*. [70]



Source : TF1

Enfin, André Bernard (guide de haute-montagne et président du bureau des guides des Calanques) est *"un passionné-adorateur-défenseur des calanques"*.
Il a eu *"un coup de foudre pour ce jaillissement calcaire vieux de 170 millions d'années"* (cf Cap Canaille, Cassis) à l'âge de 9 ans lors d'une sortie scolaire.
Il indique que *"sur 20 kilomètres, nous avons une concentration extraordinaire de diversité et de richesse naturelle unique en Europe. Les calanques, c'est aussi une histoire humaine, où des gens ont taillé la pierre, cultivé, chassé. C'est tout cet ensemble qu'il nous faut préserver"*. [71]

La Calanque de Figuerolles, à La Ciotat, est l'une des plus reconnaissables et uniques des Calanques avec ses roches ocres et couleurs rouilles. Cette Calanque est seulement accessible à pied via 87 marches. Une géomorphologue explique que l' *"On est dans un système où tous ces dépôts sont venus de massifs qu'on ne voit plus, qui n'existent plus, qui étaient en mer il y a 90 millions d'années. Ça s'appelle le massif méridional qui a disparu depuis, il a disparu en mer.*

[70] https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanques-d-vau.html
[71] LUONGO Romain et al., *Les Calanques, un chapelet de beautés*, Le magazine du Département des Bouches-du-Rhône, n° 239, Eté 2017, p 24-25

Il en reste un peu : la Corse et la Sardaigne". Un Restaurant se situe à quelques mètres du lieu de baignade de la Calanque. La famille du restaurateur a une parcelle dans cette calanque et en ont fait un restaurant. Cette parcelle est typique, nommée "République Indépendante de Figuerolles" depuis 1956. Selon lui, des *"petites particularités"* y ont leurs places : *"une frontière avec La France, qui est le parking"*, régler ses dépenses au restaurant avec des figues selon le cours officiel.
De plus, depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, quand ses grands-parents ont découvert cet endroit, ils ont dit *"c'est un endroit hors du temps, ce n'est pas possible, c'est ailleurs"* et ont décidé qu'il y ait ici : *"une heure de décalage horaire avec la France, on est toujours heure française -1"* [72]



Source : TF1

Port Miou est un ancien bassin industriel avec sa carrière de pierre depuis l'Antiquité (elle est très prisée par les tailleurs de pierre, on la retrouve par exemple sur les contreforts du Canal de Suez ou sur le socle de la Statue de la Liberté). Très fréquentée par les touristes, il faut noter qu'elle est l'une des rares accessible en voiture. Nous pouvons noter la présence de ceux qui dirigent la capitainerie dans la Calanque de Port-Miou, ils gèrent notamment les emplacements dans le port car elle est très fréquentée l'été par les touristes étrangers et l'accès y est payant. [73]



Source : TF1

[72] https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanques-de-figuerolles-un-coin-de-paradis.html
[73] https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanque-de-port-miou-un-coin-magique.html

La Calanque de Port-Pin, voisine de Port-Miou, est également très fréquentée. C'est l'une des plus boisée avec ces pins. Nous pouvons noter la présence des éco-gardes dans la Calanque de Port-Pin qui transmettent notamment aux touristes les règles à respecter pour protéger le site.
Le Coordinateur des écogardes du Parc assure que *"c'est souvent vu comme des interdictions strictes, en réalité c'est vraiment ce qu'on peut faire pour préserver le site"*. Enfin, le journaliste mentionne que c'est *"un milieu naturel à respecter pour que cette mer cristalline fasse toujours rêver et que ce paradis continu d'être accessible à tous"*.[74]






Source : TF1

Sugiton se situe dans les quartiers Sud de la ville et est accessible en bus le centre de Marseille. Elle est également l'une des Calanques très fréquentée et fortement appréciée par les randonneurs, les grimpeurs et autres publics. Les personnes interrogées décrivent la Calanque avec ces mots : *"extraordinaire"*, *"calme"*, *"sérénité"*, *"enfance"*, *"liberté"*. Selon le journaliste, c'est un *"espace protégé, tout proche et pourtant méconnu par les habitants"*. Un groupe de *"petits citadins"* découvre leurs environnements (insectes, sangliers, oiseaux, etc), avec un guide et l'un d'eux affirme à l'arrivée : *"Il ne faut pas polluer tout ça, il faut la protéger"*. Selon le guide : " *C'est gagné, c'est l'objectif final : qu'ils aient envie d'y retourner, de la protéger et de comprendre tout ce que ça peut leur apporter"*. Il faut compter 5 km de marche pour rejoindre la mer, en suivant des sentiers.
Des membres bénévoles d'un club de randonnées "Les Excursionnistes Marseillais" s'occupent depuis plus d'un siècle des voies d'accès, ils :*"ont entretenu les sentiers déjà existants, en ont créés et les ont balisés avec des peintures pour que les gens ne se perdent pas"*. Enfin, une grimpeuse ajoute que *"c'est fabuleux, on est quand même à Marseille"*.[75]

[74] https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanque-de-port-miou-un-coin-magique.html
[75] https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/calanques-de-sugiton.html





Source : TF1

Ce zoom sur quelques Calanques emblématiques du Parc National des Calanques nous montre à quel point les habitants, locaux, habitués, touristes habitués ou non, veulent protéger et transmettre des valeurs de développement et tourisme durable sur ces sites, si vulnérables aux actions de l'Homme et du climat.

3) Des stratégies de marketing touristique au cœur du Parc National des Calanques

Tout d'abord, nous notons qu'il y a un marketing du tourisme durable dans les espaces naturels protégés. Lorsque nous parlons d'un Parc National comme celui du Costa Rica, des Ecrins ou des Calanques, nous parlons de la promotion du tourisme durable de zone *(*promotion globale de la zone ou du site d'activités touristiques.

Ce type de promotion intègre une démarche de communication intensive avec des investissements lourds et une planification longue. Cette promotion doit prendre en compte deux types de contraintes :

- d'une part *"les spécificités des segments de marché visés - la perception des produits et le comportement d'achat des consommateurs de tourisme durable sont souvent différents de ceux des consommateurs traditionnels"*
- et d'autre part *"les difficultés liées à l'impact d'une communication de masse par rapport à une thématique centrée sur le développement durable et la consommation raisonnée".*

Nous pouvons également préciser deux éléments importants à prendre en considération :

les objectifs de communication doivent être progressifs et les techniques de promotion doivent cibler les acteurs locaux, les clients cibles et les tours opérateurs. [76]

[76] SEGUIN Gérard et ROUZET Emmanuelle, *Marketing du tourisme durable*, Dunod, 2010, p 89

De plus, nous devons mentionner que le tourisme durable est aujourd'hui confronté comme le tourisme de masse à la compétitivité des destinations.

En effet, *"il y a aujourd'hui une destination touristique qui est celle des Calanques mais il faut qu'il y ait une "destination touristique Parc National des Calanques. Ceci constitue tout l'enjeu du Parc National des Calanques*".[77]

Il faut que le Parc symbolise une réelle destination, connue et reconnue par tous.

Aussi, nous pouvons ajouter qu'il y a une destination "Parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur" qui est souhaitée. Cette destination concernerait tous les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'ils soient régionaux ou nationaux. [78]

La destination est bien souvent perçue comme un *"terrain de concurrence"*.

La destination est donc en concurrence avec les autres territoires et donc ici avec les autres Parcs. Nous pouvons également préciser que la compétitivité d'une destination se mesure selon deux niveaux : les avantages comparatifs liés aux ressources naturelles (climat, paysage,

flore, faune etc) et les avantages compétitifs qui déterminent la capacité de la destination à utiliser et à mobiliser les ressources de façon effective à long terme.

Pour qu'une destination soit la plus compétitive possible, elle peut avoir recours à des aides financières. En effet, il existe des fonds d'aide au développement du tourisme durable.

Nous pouvons citer les fonds structurels tels que le FEDER (Fonds européen pour le développement régional) et le FSE (Fonds social européen) qui soutiennent des projets touristiques à travers par exemple la mobilité professionnelle, le développement des entreprises touristiques, les programmes éducatifs et de formation. Précisons que l'activation de ces fonds dépend d'objectifs stratégiques précis. Les promoteurs d'initiatives touristiques peuvent demander ces fonds. Il peut donc y avoir un financement des actions de "marketing du tourisme durable" via ces fonds *"soit dans le cadre d'une initiative transnationale d'échange d'expertise et de bonnes pratiques concernant la promotion d'initiatives de tourisme durable, soit dans le cadre de programmes plus larges au niveau de territoire dans leur ensemble"*. Comme nous l'avons vu précédemment le marketing du tourisme durable est un enjeu primordial au vu de la compétitivité et de la concurrence exponentielle entre les destinations. [79]

Enfin, l'un des enjeux majeurs des Parcs Nationaux est de se développer sous forme d'identité, de marque afin de constituer un véritable marketing territorial et de rendre les Parcs plus attractifs, notamment d'un point de vue touristique. C'est pour cela que cette dernière partie s'intéresse à la Marque "*Esprit Parc National*". Celle-ci est vectrice de développement et tourisme

[77] Entretien avec G.Chappaz, Chargé de mission Tourisme Durable, Parc National des Calanques
[78] Entretien avec I.Cornebert, Chargé de mission, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
[79] SEGUIN Gérard et ROUZET Emmanuelle, *Marketing du tourisme durable*, Dunod, 2010, p 121-122

durable au sein des Parcs Nationaux. Elle est présente dans les 10 Parcs Nationaux de France. Concernant le Parc National des Calanques, la Marque est née en 2015. Cette marque commerciale a été créée par les Parcs Nationaux dans le but de fédérer les acteurs des Parcs Nationaux, sensibiliser le consommateur et agir en faveur des valeurs du territoire et de ses acteurs.
Elle témoigne notamment la création de liens entre les gestionnaires du parc, les visiteurs, les responsables publics, les acteurs économiques et les habitants. Nous pouvons ajouter que la notion de "nature" est très présente dans la promotion de la Marque : *"Une marque inspirée par la nature"*. Nous revenons toujours aux liens nature et tourisme. De plus, cette marque comporte trois catégories : hébergements et restauration, sorties et découvertes, produits et savoir-faire.
Elle est attribuée à des acteurs économiques volontaires proposant *"des produits, services de qualités issus ou exercés sur le territoire des parcs, dans leur(s) cœur(s), leur aire d'adhésion et leur aire maritime adjacente exclusivement"*. Les critères d'évaluation (pour obtenir la Marque) se réfèrent principalement à la valorisation des ressources locales et des patrimoines, l'engagement social et territoire et la limitation des impacts de l'activité.

Pour le Parc National des Calanques, divers acteurs sont concernés par cette Marque tels que deux hébergeurs : la Villa d'Orient, la Petite Calanque représentant les *"pionniers"* de la Marque dans le Parc. Il y a également le bateau hybride Hélios et le bateau du Don du Vent qui ont obtenu la Marque. Nous pouvons relever que "*La marque Esprit Parc national montre que l'économie et l'écologie sont conjugables pour devenir créateur de valeurs."* Là aussi, nous analysons les liaisons entre économie et écologie/environnement qui sont promues et valorisées dans cette Marque. Nous savons que ces liens sont beaucoup plus complexes comme nous l'avons déjà évoqué lors des précédents rendus. [80]



Source : Site internet du Parc National des Calanques

[80] http://www.calanques-parcnational.fr/
http://www.espritparcnational.com/

Comme nous l'avons analysé, les concepts du développement et tourisme durable se sont imposés dans le monde et 2017 représente « l'Année International du Tourisme Durable pour le Développement ». De nombreux acteurs (institutions internationales, nationales, socioprofessionnels, etc) agissent pour ces démarches durables, notamment dans les espaces naturels protégés. Ces derniers, tels que les Parcs Nationaux, comportement de nombreux enjeux, comme par exemple ceux liés à l'économie (le tourisme) et à l'environnement.

Le Parc National des Calanque est l'un de ces espaces où des actions quotidiennes sont menées pour œuvrer au développement et tourisme durable dans celui-ci.

Nous allons désormais nous intéresser à la méthodologie utilisée lors de l'élaboration du mémoire.

Deuxième partie

La méthodologie utilisée, davantage axée vers la collecte de données primaires (entretiens et questionnaire en ligne)

Nous allons tout d'abord nous intéresser à la méthodologie utilisée puis à la problématique et aux hypothèses pour enfin analyser les outils méthodologiques utilisés pour l'élaboration du mémoire.

A) La méthodologie utilisée

1) Les choix du sujet et du terrain

Tout d'abord, le sujet choisi est lié à une passion, celle de la découverte de la nature. Depuis de nombreuses années, j'explore les différents espaces naturels en France.
Le sport est aussi très présent dans cette passion de la découverte de la nature, de l'environnement, des territoires via des randonnées.
J'apprécie tout particulièrement le Parc National des Calanques ainsi que le Parc National du Mercantour où mes souvenirs d'exploration de la faune et de flore sont restés intacts.
Le massif de l'Estérel est aussi très présent dans mes souvenirs de découverte et d'étonnement. D'une façon plus générale, les territoires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur me sont familiers.
Après un Bac Economique et Social, j'ai poursuivi mes études en licence géographie pour comprendre les différents territoires qui dynamisent le monde. Cette licence m'a passionnée.
Lors de cette licence, j'ai notamment élaboré des dossiers et cartes géographiques sur Marseille concernant ses mutations urbaines et touristiques avec, entre autres, le projet Euroméditerranée.

J'ai toujours eu l'envie de lier mes connaissances en géographie avec un domaine économique, culturel, social qui fait aujourd'hui partie intégrante de notre monde : le tourisme.
Ainsi, j'ai souhaité poursuivre mes études en Master "Economie du Développement Touristique International".
Lors de celui-ci, j'ai élaboré un dossier sur la "Smart Destination" de Marseille où j'ai davantage appris sur Marseille en tant que Destination passée, présente et future.

Je souhaite inclure dans ce travail ces approches géographiques qui font partie de mon mode de pensée et d'analyse.
L'idée que je vais désormais développer est corrélée à la première. Les problématiques de développement durable d'un territoire et notamment la mise en place d'un tourisme durable dans un lieu m'intéressent tant sur le plan professionnel que personnel.
Selon moi, la notion de durabilité, qui est complexe, et le tourisme doivent se lier pour véritablement mettre en place un modèle cohérent répondant aux sujets d'actualités liés aux prises de consciences environnementales (changements climatiques, exode de populations liés au réchauffement climatique, effet de serre), notamment relancés lors de la COP 21 à Paris.

De plus, j'ai un fort intérêt personnel d'appréhender les interactions entre l'Homme et la nature et les divers enjeux (économiques, culturels, politiques et touristiques) résultants de celles-ci.
De nombreux enjeux découlent de ce tourisme durable, que ce soit pour les professionnels du tourisme ou pour les habitants. Mon principal intérêt dans ce sujet est de voir les interactions entre les différents acteurs en matière de développement et tourisme durable dans un espace naturel protégé qu'est celui du Parc National des Calanques.
Je souhaite travailler à long terme dans un domaine qui me passionne, celui de l'environnement. En effet, mon projet professionnel est de travailler dans le tourisme durable en lien avec les espaces naturels. Ce sujet de mémoire s'insère ainsi dans ce contexte.

Enfin, analyser un territoire ancien qui est en constante mutation pour s'intégrer à la mondialisation m'intéresse fortement. Ces territoires souhaitent s'intégrer au monde global actuel et aux flux mondiaux dans divers domaines. Ce schéma est celui de Marseille.
Dans la conscience collective, Marseille symbolise les fractures sociales, politiques et économiques. Mais Marseille est également d'une grande richesse, que cela soit sur le plan social, culturel, économique ou touristique. Le projet d'aménagement urbain Euroméditerranée est un impressionnant accélérateur de métropole.
Ce projet agit de façon multi scalaire : à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Il permet d'asseoir Marseille au rang de métropole européenne.
Marseille est également, ne l'oublions pas, le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et le siège de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Marseille est, selon moi, la ville française qui symbolise l'envie du renouveau en France et où ces projets ambitieux se concrétisent. Marseille renvoie au choix de s'intégrer à une économie mondialisée (via notamment le tourisme), pour ne pas rester en marge de la société.

De plus, de nombreuses calanques sont localisées sur ce territoire. C'est pour ces raisons que j'ai souhaité faire un focus sur Marseille dans mon analyse et enquêtes terrain.

2) Les difficultés rencontrées

Lors de ces deux années de recherche sur ce mémoire, diverses difficultés sont apparues.
Ces difficultés relevaient plutôt d'éléments importants à prendre en considération afin de ne pas passer à côté du sujet et de ne pas compromettre mes enquêtes terrain.

- Ma première difficulté s'est révélée être le choix d'un sujet pertinent aux vues de mes attentes personnelles et professionnelles.

J'ai hésité sur la définition de mon sujet mais j'étais certaine de vouloir faire mon sujet dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
En effet, dans un premier temps j'ai voulu effectuer ce travail sur le tourisme à Marseille, de façon globale. Dans cette approche, j'envisageais d'appréhender le tourisme sous diverses formes : le tourisme d'affaire, le tourisme culturel, le tourisme balnéaire, le tourisme religieux. Ayant une passion pour la nature, je voulais évidemment étudier le tourisme durable présent dans l'aire métropolitaine Marseillaise, c'est-à-dire dans le Parc National des Calanques et les îles d'If et du Frioul. Je voulais intégrer toutes ces problématiques dans la dynamique de renouveau de Marseille et de ses alentours.
Ce renouveau se produit notamment via le projet Euroméditerranée, qui aurait été l'un des éléments central de mon travail. J'ai notamment pensé à la problématique suivante : « Le projet Euroméditerranée conduit-il à un véritable renouveau du tourisme international à Marseille ? » où j'aurai développé les notions des divers types de tourismes présents dont le tourisme durable (dans le Parc National des Calanques, Iles du Frioul), et la dimension internationale du port de Marseille avec ses enjeux européens et mondiaux.
Ce choix de sujet m'intéressait mais je ne prenais pas en compte mon envie première, celle de me focaliser sur le tourisme durable. J'ai donc redéfini mon sujet en fonction de mes objectifs. J'ai ensuite, dans un second temps, approfondi mon choix de sujet en m'intéressant davantage au tourisme durable. J'ai ainsi choisi un cadre général relatif au tourisme à Marseille et j'approfondi le cas du tourisme durable dans les Calanques.
Mon choix du sujet s'est alors défini ainsi : *« Le tourisme à Marseille, le cas du tourisme durable dans le Parc National des Calanques »*.

- La difficulté qui s'est alors présentée à moi a été la définition de la problématique.

En effet, plusieurs problématiques me sont venues à l'esprit : *« Face à l'émergence du tourisme durable à l'échelle internationale, quelle place pour le Parc National des Calanques en France ? », « le tourisme durable est-il une voie rentable pour le Parc National des Calanques ? », « le tourisme durable dans le Parc National des Calanques contribue-t-il à l'émergence d'une nouvelle économie touristique ? ».*

Mon but était de lier les aspects économiques et écologiques du Parc National des Calanques. Selon moi, les problématiques n'en étaient pas de véritables.

Je me suis donc tournée vers de nouvelles propositions de problématiques, et je suis arrivée à celle-ci : *« Comment intégrer les acteurs économiques à la démarche du tourisme durable dans le Parc National des Calanques ? ».*

Au fil de mes recherches et analyses et du terrain j'ai redéfini le titre ainsi que la problématique.

En effet j'ai redéfini mon titre de mémoire afin de davantage l'axer sur le tourisme durable dans le Parc National des Calanques comme c'était le sujet sur lequel je souhaitais véritablement travailler. J'ai considéré que d'inclure dans mon titre "Le tourisme à Marseille" n'était pas véritablement pertinent au vu de mes attentes de réflexions et d'analyses dans ce mémoire essentiellement tourné vers le tourisme durable dans le Parc National des Calanques.

J'ai donc décidé de modifier le titre en : "Le tourisme durable dans le Parc National des Calanques" et de consacrer une réflexion sur le tourisme à Marseille dans le développement du mémoire.

J'ai également redéfini ma problématique puisque la dénomination "acteurs économiques" ne prenait pas en compte tous les acteurs que je souhaitais inclure dans le mémoire. Cette dénomination renvoyait aux acteurs socio-professionnels.

J'ai également considéré que tous ces acteurs formaient un système, plus ou moins complexe.

Ainsi, ma nouvelle problématique depuis le second rendu a été celle-ci :

« Comment intégrer un système d'acteurs dans la démarche de développement durable et du tourisme durable du Parc National des Calanques ? »

- De plus, l'une des difficultés qui pouvait se présenter à moi était probablement celle du manque de recul face à cette création récente (2012). La question qui s'est posée au début de l'élaboration du mémoire a été celle d'éventuelles carences sur les données d'impacts de cette classification mais aussi sur les résultats des actions mises en place (mis à part quelques chiffres sur le travail de sensibilisation des touristes par les écogardes).

C'est ce que j'ai pu notamment constater sur le terrain. Les enquêtes du Parc National des Calanques sont actuellement en cours et seront finalisées en 2017-2018 selon les moyens humains et financiers du Parc (retard de certaines enquêtes dû à cela).

- Enfin, j'ai souhaité établir une méthodologie davantage portée sur la collecte de données primaires afin d'être au plus près du territoire concerné et de comprendre -du mieux possible- les véritables enjeux de celui-ci.

D'une part, cela concerne les entretiens. J'ai contacté divers acteurs et l'une des difficultés était parfois de convenir d'un rendez-vous dans leurs agendas chargés.

Le plus souvent, nous avons pu convenir d'un créneau pour échanger de façon présentielle ou par téléphone. Certains échanges ont également été réalisés (ou complétés) par mails.

Pour conclure, j'ai pu réaliser 27 entretiens pendant ces deux années de recherches, ce qui m'a fortement satisfaite au vu des contraintes d'emploi du temps.

D'autre part, cela concerne le questionnaire en ligne destiné aux citoyens de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Dans un premier temps, j'ai élaboré le questionnaire sur Word pour rédiger les questions les mieux adaptées à ce que je voulais savoir. Je les ai ensuite classées par "catégories" afin de donner une structure au questionnaire.

La partie qui s'est révélée être la plus difficile a été celle de la mise en ligne du questionnaire. En effet, j'ai souhaité élaborer ce questionnaire de façon à ce que les répondants puissent avoir un questionnaire "sur-mesure" c'est-à-dire que lorsqu'ils répondaient par exemple "Oui", ils allaient uniquement voir les réponses proposées du "Oui".

Ayant déjà répondu à plusieurs questionnaire, je considérais qu'il n'était pas agréable de prendre connaissance de toutes les questions dont celles qui ne nous étaient pas destinées.

J'ai donc dû créer de nouvelles questions/fenêtres à chaque fois que cela était nécessaire ainsi que de les classer selon la structuration du questionnaire.

C'était la partie la plus longue et difficile techniquement dans ce travail de collecte des données primaires.

3) Rétroplanning

Etapes de l'élaboration du mémoire	2015				2016												2017								
	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Phases de recherche du sujet																									
Recherche dans mes passions, intérets personnels et professionnels																									
Choix du sujet																									
Construction du sujet																									
Recherche bibliographique																									
Collecte des données secondaires : ouvrages, rapports, études, presse, autres																									
Définition de la problématique																									
Elaboration de la présentation orale du sujet de mémoire																									
Choix des notions à présenter																									
Recherche de chiffres clés récents																									
Entraînement oral																									
Elaboration du premier rendu (phase exploratoire) : 18/12/15																									
Collecte des données secondaires : ouvrages, rapports, études, presse, autres																									
Rédaction																									
Elaboration du rendu intermédiaire : 25/02/16																									
Point sur le terrain choisi, les tâches à faire, les données utilisées																									
Rédaction																									
Elaboration du second rendu (construction) : 18/05/16																									
Modifications et ajouts du premier rendu																									
Collecte des données secondaires : ouvrages, rapports, études, presse, autres																									
Terrain																									
Rédaction																									
Elaboration du troisième rendu (application de la méthodologie) : 20/01/17																									
Elaboration de questionnaires d'entretiens																									
Définition d'axes de travail pour le terrain																									
Terrain																									
Collecte des données primaires : entretiens																									
Collecte des données secondaires : ouvrages, rapports, études, autres																									
Résultats - Analyses																									
Rédaction																									
Elaboration du rendu final (synthèse) : 4/09/17																									
Collecte des données primaires																									
Terrain																									
Planification d'entretiens																									
Entretiens (présentiel, téléphonique, mail)																									
Analyse des entretiens																									
Elaboration du questionnaire en ligne Google Forms destiné aux locaux																									
Mise en ligne du questionnaire																									
Fin de collecte des réponses du questionnaire																									
Analyse des réponses du questionnaire																									
Collecte des données secondaires																									
Terrain																									
Rapports officiels, ouvrages, textes, journaux, dernières actualités, autres																									
Résultats - Analyses																									
Elaboration de la phase finale																									
Phase d'écriture du mémoire et du dossier méthodologique																									
Phase d'écriture du rapport de stage																									
Phase de relecture / Mise en page																									
Phase de reliure																									
Rendu définitif du mémoire, dossier méthodologique, rapport de stage																									
Elaboration de la soutenance orale : 26/09/17																									
Elaboration du support de la présentation orale et du choix du contenu																									
Entrainement à l'oral																									
Soutenance																									

B) Problématique et hypothèses

1) Problématique

La problématique a évolué au fil du travail de recherche et de terrain.

Cela concernait plus particulièrement la formulation des acteurs dans celle-ci.

Au départ, la problématique choisie était la suivante :

« Comment intégrer les acteurs économiques dans la démarche du tourisme durable du Parc National des Calanques ? »

Puis, après réflexions, les acteurs économiques représentaient un nombre trop restreint d'acteurs, même si tous les acteurs sont plus ou moins économiques.

Il était donc important de formuler le terme de "système d'acteurs" correspondant davantage au raisonnement du mémoire c'est-à-dire la mise en place d'une démarche de développement et tourisme durable du Parc portée par une dynamique, une logique multi-acteurs.

J'ai également intégré le terme de "développement durable" qui était important pour la compréhension du contexte et des stratégies du Parc.

La problématique retenue a été la suivante :

« Comment intégrer un système d'acteurs dans la démarche de développement durable et du tourisme durable du Parc National des Calanques ? »

Enfin, pour répondre à cette problématique, nous avons choisi de travailler sur une méthodologie tournée davantage vers l'utilisation de données primaires c'est-à-dire des entretiens et un questionnaire en ligne.

En effet, nous souhaitions obtenir le maximum d'informations réelles sur ce territoire et ses enjeux.

2) Deux hypothèses liées à la population

Afin de répondre à ces deux hypothèses, le questionnaire en ligne destiné aux habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence a été choisi.

De plus, lors des entretiens, des personnes ont parfois été interrogées au sujet des deux hypothèses mais leurs réponses constituaient uniquement un avis.

Hypothèse 1

Un projet de volontariat dans le Parc rassemblerait des volontaires d'un groupe nommé "Les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques" constitué de citoyens locaux et de professionnels. Ces volontaires participeraient à des actions dans le Parc, tout au long de l'année (sensibiliser, renseigner, collecter des déchets, etc…).

→ Ce projet de volontariat dans le Parc pourrait aider les populations locales à mieux comprendre ces valeurs de développement durable et tourisme durable véhiculées dans la société en général (et notamment dans le Parc) et de ce fait, à les intégrer dans leurs quotidiens.
Cela pourrait donc provoquer une amélioration de leur image dans la société avec une prise de conscience "éco-citoyenne".

Hypothèse 2

Un projet de volontariat dans le Parc rassemblerait des volontaires d'un groupe nommé "Les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques" constitué de citoyens locaux et de professionnels. Ces volontaires participeraient à des actions dans le Parc, tout au long de l'année (sensibiliser, renseigner, collecter des déchets, etc…).

→ Ce projet de volontariat pourrait être l'occasion de montrer que les intérêts personnels des acteurs (locaux, entreprises, institutionnels,…) contribueraient à l'intérêt général, en d'autres termes que le local agirait pour le global.
Leurs participations pourraient favoriser l'élaboration d'un modèle, d'un paradigme.
Ceci pourrait donc amener à la construction d'un nouveau modèle de Parc, grâce au volontariat, pour le reproduire sur d'autres Parcs (nationaux, internationaux).
Ce modèle serait constitué d'un véritable système d'acteurs ayant le même objectif, celui de développer un tourisme durable dans le Parc.

3) Une hypothèse liée aux acteurs économiques (entreprises) et institutions

Afin de répondre à cette hypothèse, les entretiens ont été privilégiés et plus particulièrement ceux destinés aux acteurs institutionnels et aux entreprises.

Hypothèse 3

Les acteurs économiques (entreprises) pourraient obtenir des aides financières d'acteurs institutionnels (Etat, Région, Département) pour l'embauche de professionnels du développement durable (management durable, marketing durable, tourisme durable,) afin d'intégrer des logiques durables dans leurs structures et stratégies.
Ces entreprises seraient localisées dans le périmètre du Parc National des Calanques et/ou dans celui de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. L'activité de l'entreprise aurait un lien avec le Parc National des Calanques (par exemple une chambre d'hôte / un restaurant ayant la Marque Esprit Parc National, une entreprise proposant des activités sportives dans le Parc, etc).

→ Ces nouveaux emplois dans leurs structures leurs permettraient d'accroître leurs bénéfices et de faire des économies (car meilleure utilisation de certains outils, infrastructures). Ils auraient donc davantage d'opportunités au niveau de leurs développements économiques. L'interaction entre les différents acteurs pourrait donc favoriser une adhésion plus simple des acteurs à ces contraintes écologiques.

Ces trois hypothèses ont été confirmées ou infirmées suite aux enquêtes et recherches, c'est ce que nous analyserons dans la partie "Résultats".

C) Outils méthodologiques utilisées

N.B : les données primaires correspondent aux données produites par soit même et les données secondaires correspondent aux données produites par d'autres individus.

1) Les données primaires : les entretiens

Au cours de l'élaboration du mémoire, 27 entretiens ont été réalisés entre Juillet et Août 2016 et Avril et Août 2017. Le plus souvent possible, les entretiens étaient sous forme présentielles.

Comme la problématique le mentionne, l'intérêt du sujet est de considérer un système d'acteur (complexe) qui dynamise le Parc.

Ainsi, nous avons ciblé différentes catégories d'acteurs à interroger afin de rendre compte de ce système. Les acteurs interrogés ont été choisi en fonction des entreprises/institutions à laquelle ils appartenaient, de leurs postes et missions.

Les identités des personnes interrogées lors des entretiens figurent dans l'Annexe A.

Ci-dessous, une représentation schématique des catégories d'acteurs interrogés.

Figure 3 : Les catégories d'acteurs interrogés



Source : M.DELLA MALVA

2) Les données primaires : le questionnaire

Le questionnaire a été diffusé en ligne via Google Forms entre Juin et Août 2017 et 80 personnes y ont répondu. Le choix du public ciblé a été celui des habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

Ici, nous ne sommes pas en présence d'une méthodologie d'enquête en ligne recueillant tous les avis mais nous sommes davantage ici dans un contexte d'enquête ciblée sur les habitants de cette métropole.

En effet, ce choix a été volontairement fait afin de recueillir le plus justement possible les avis des locaux sur le Parc National des Calanques et non pas de la population française dans son ensemble.

Nous ne souhaitions pas que les réponses soient biaisées par d'autres personnes n'habitant pas ce territoire et ne connaissant donc pas réellement les problématiques inhérentes à celui-ci.
Ainsi, cette enquête comporte des éléments à retravailler dans une analyse plus scientifique avec notamment un échantillon plus large (c'est-à-dire plus de 80 personnes).

3) Les données secondaires

Aux côtés des données primaires, nous avons analysé des données secondaires afin d'obtenir des informations officielles et actuelles, et/ou scientifiques.
Les informations pertinentes ont été mentionnées dans l'introduction, la première partie du mémoire (correspondant à l'état de l'art) et la conclusion.
Cette recherche de données secondaires s'est effectuée tout au long des deux années afin d'être continuellement au plus près de l'actualité.
En effet, le tourisme est une activité qui évolue constamment selon les tendances économiques et sociétales et il était donc important de s'informer des nouvelles dynamiques mondiales, nationales et locales.

De ce fait, nous avons étudié des livres et articles s'intéressant au développement durable, au tourisme et tourisme durable, à l'économie, à la mondialisation, au marketing, aux notions de nature et culture, à Marseille, au Parc National des Calanques.

De plus, nous avons étudié des études et rapports d'institutions nationales et internationales d'Atout France, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence (CCIMP), du Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRT PACA), des Nations Unies, de l'ODIT France, de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), d'EUROPARC.

Enfin, nos recherches ont été également enrichies et complétées par la consultation de sites internet officiels.
Afin d'obtenir des informations sur les dynamiques internationales, nationales et locales, nous nous sommes rendus sur ceux de l'OMT, de l'UNESCO, de la Commission Européenne, d'EUROPARC, de l'UNEP, de l'Agence Française de la Biodiversité, de la Direction Générale des Entreprises, des sites gouvernementaux (Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et de la Mer, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), des Parcs Nationaux et des Parcs Naturels Régionaux en France, du Parc National Tortuguero (Costa Rica), d'ID-Tourism, de LegiFrance.
Afin d'obtenir des informations sur le territoire, nous nous sommes rendus sur ceux du Parc National des Calanques, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du CRT PACA, de la ville de Marseille, de l'Office de Tourisme et Congrès de Marseille, de la CCIMP, de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, de l'ARPE, de TF1.

Comme nous l'avons étudié, la méthodologie a été davantage axée vers la collecte de données primaires correspondant aux entretiens et au questionnaire diffusé en ligne. La collecte de données secondaires a aussi contribué aux recherches.

Nous allons désormais analyser les résultats de ces recherches concernant le développement et le tourisme durable dans le Parc.

Troisième partie

Les résultats des recherches sur le développement et tourisme durable dans le Parc National des Calanques

Tout d'abord, nous analyserons les résultats des entretiens réalisés puis ceux du questionnaire diffusé en ligne puis nous nous arrêterons sur une synthèse des résultats.

A) Les résultats des entretiens

1) Les réponses aux entretiens

N.B : l'intégralité des entretiens se trouve dans un dossier méthodologique visant à la confidentialité. Des résumés ont donc été produit (Annexe A) afin de rendre compte des grandes tendances de ceux-ci. Nous allons ici révéler les grandes tendances de ces entretiens.

Tout d'abord, ils ont tous mentionné la complexité de la gestion du Parc en raison de sa position géographique, étant le 1er Parc National périurbain d'Europe, terrestre et marin.
Ils étaient donc favorables à cette création de Parc pour protéger cet espace si remarquable.

Selon eux, la communication et la sensibilisation doivent être au cœur des stratégies du Parc et des autres acteurs travaillant dans la promotion et le marketing autour du Parc.
En effet, l'éducation à l'environnement est très importante pour tous les publics présents dans le Parc (habitants, touristes).

Cependant, plusieurs d'entre eux ont mentionné que le Parc manque de moyens humains et financiers, ne permettant pas une réelle stratégie efficace en termes de développement et tourisme durable. Selon eux, pour que ces stratégies et politiques aboutissent, un budget conséquent devrait être attribué par l'Etat.

Des acteurs ont également souligné le fait que le Parc National des Calanques est récent (2012) et n'a donc pas encore développé une politique touristique.

De plus, ils ont indiqué des conflits entre l'économie et l'environnement dans le Parc et plus particulièrement entre la fréquentation touristique et la protection de l'environnement.

Ces deux sujets représentent les véritables enjeux de cet espace, selon tous les acteurs interrogés.

Concernant la situation socio-économique du tourisme international dans une dizaine d'années, beaucoup considèrent qu'il y aura toujours de fortes augmentations de la fréquentation touristique, que cela soit en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (notamment à Marseille) qu'à l'international. Selon eux, les marchés asiatiques seront davantage présents et impacteront fortement l'économie touristique française et internationale.

Cependant, certains affirment que la Région doit œuvrer dans des politiques d'aménagement du territoire (infrastructures dont celles de transports, autres) et d'accueil afin de le rendre plus attractif pour toutes clientèles confondues. En effet, la situation géographique, les patrimoines naturels et culturels présents rendent cette destination attractive mais la concurrence des destinations étant de plus en plus importante, celle-ci pourrait décliner si des changements ne sont pas opérés.

Concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans le Parc dans une dizaine d'années, certains pensent que des engagements de citoyens, d'acteurs institutionnels, d'acteurs socio-professionnels du périmètre du Parc et de la métropole d'Aix-Marseille-Provence seront davantage présents et que de véritables stratégies auront été mises en place (via notamment la Marque « Esprit Parc National » et autres actions destinées à un développement et tourisme plus durable.

De plus, certains espèrent que ce terme n'aura plus à être employé et que le tourisme sera par essence, durable.

Cependant, des acteurs considèrent que les choses n'auront pas beaucoup évolué car, selon eux, en Méditerranée, il y a beaucoup de retard par rapport à d'autres destinations françaises et il faut ainsi plus de temps pour que les comportements évoluent.

2) Le résultat de l'hypothèse suite aux entretiens

Suite aux entretiens réalisés avec différents acteurs, nous avons étudié les éléments évoqués lors de ces derniers afin de répondre à l'hypothèse numéro 3 concernant les aides financières aux entreprises.

Sur le site internet de la Chambre d'Industrie et du Commerce de la Région PACA (CCIR) figure l'onglet « Développement de votre entreprise ». Celui-ci comprend deux parties qui concernent notre hypothèse : « Développement durable (enjeux et dispositifs régionaux) » et « Tourisme (enjeux et dispositifs régionaux) ».

Concernant des aides éventuelles de la part de la CCIR, pour la partie consacrée au « Développement durable (enjeux et dispositifs régionaux) », une charte de confiance existe pour

mieux embaucher, de façon plus éthique, en confiance (par exemple dans la restauration, il y a un déficit d'image et de personnes). Cette charte permet une *« différenciation »* avec des personnes qualifiées et l'entreprise les paient en conséquence.

De plus, à la CCIR, il n'y a pas d'aides financières directes pour la marque « Qualité Tourisme » : la Région PACA donne des aides aux CCI pour développer la marque et après cela est répercuté sur le professionnel (démarche, accompagnement, audit) pour obtenir la marque.

Il y a un accompagnement fait par la CCIR pour toutes les entreprises qui ont la marque « Qualité Tourisme », volet développement durable.

Précisons que lorsqu'il s'agit de « l'étiquetage environnemental », il n'y a pas d'aides financières de la part de la Région. Par exemple, un hôtel est classé A, B, C, D, E.

Pour la partie « Tourisme (enjeux et dispositifs régionaux) », à l'heure actuelle, il n'y a pas d'aides financières de la part de la CCIR. Notons que ce ne sont pas les CCI qui mettent en place les aides financières pour cela mais l'Etat, la Région ou l'ADEME (Etat).

C'est essentiellement avec Magestour (développement durable et RSE) qu'il y a des aides (guides thématiques). Magestour fait partie du parcours « performant et responsable » en PACA qui concerne des aides et notamment des aides touristiques. [81]

Nous avons donc étudié le Schéma Régional de Développement Touristique 2012-2016 où figurait la stratégie RSE de la Région.

Le Schéma Régional de Développement Touristique 2012-2016 (SRDT 2012-2016) indique que : *"Des Alpes à la Méditerranée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur possède la plus grande étendue d'espaces naturels des régions françaises, soit deux tiers de son territoire".*[82]

Dans ce SRDT, quatre enjeux y sont exposés dont le deuxième intitulé *" Vers un développement touristique responsable et solidaire".*

Cet enjeu prend en considération l'évolution des pratiques touristiques et la nécessité d'adopter des stratégies tournées vers la responsabilité et la solidarité, par tous les acteurs.

L'un des objectifs de cet enjeu est *"d'intégrer les priorités sociales et environnementales aux projets touristiques".*

En effet, à côté de l'action publique, les entreprises ont elles aussi un rôle à jouer "*en faveur du développement durable quand elles concilient performance économique, progrès social et respect de l'environnement dans l'exercice de leurs activités".*

A cet effet, depuis 2006, la Région s'est engagée auprès des professionnels du tourisme pour les accompagner dans la mise en œuvre d'actions de responsabilité sociale et environnementale.

[81] http://www.paca.cci.fr/

[82] Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Schéma Régional de Développement Touristique, 2012-2016, p 15

Nous pouvons également ajouter que *"l'action régionale pendant la période 2006-2011 a permis la mobilisation reconnue d'un réseau informel d'acteurs du tourisme durable (parcs naturels régionaux, chambres de commerce, représentants et groupements régionaux de professionnels, CRT/CDT…) autour de cet objectif"*.

Ainsi, la Région a souhaité accentuer son action avec la mise en place d'un plan régional RSE *"afin d'accompagner les démarches individuelles et collectives permettant d'améliorer les performances environnementales et sociales des entreprises et sites touristiques au sens large (hébergements, prestataires d'activités de loisirs, …)"*.[83]

Notons qu'en 2011, la Commission Européenne définit la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) comme *un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire »*.[84]

Nous pouvons ajouter que des débats ont lieu entre l'utilisation du terme « Sociale » ou « Sociétale » ne prenant pas en compte les mêmes éléments.

C'est dans ce contexte que le parcours « Performant et Responsable en PACA » a été mis en place depuis fin 2014. C'est « *une initiative de l'Etat (DIRECCTE et DREAL), de l'ADEME, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PACA et de la Région PACA* ».

Il a pour *« ambition de permettre aux TPE et PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur d'améliorer leur efficacité économique en prenant en compte leurs impacts sur l'environnement naturel ainsi que sur les hommes et les femmes de nos territoires (impacts sociétaux) »*.

Ce parcours permet de faire le point sur son entreprise avec une autoévaluation en ligne sur sa performance RSE (site internet disponible à cet effet) et également avec un conseiller (visite d'une demi-journée). Aussi, les collaborateurs de l'entreprise peuvent bénéficier d'une sensibilisation à la RSE.

Ce parcours permet aussi de déployer un plan d'action RSE dans son entreprise.

Pour cela, elle est accompagnée par un référent l'aidant à trouver des aides et dispositifs lui correspondant. L'entreprise peut bénéficier d'un *« chéquier-conseil »* de 3 jours et choisir parmi 35 prestations de conseil proposées sur la RSE. Ce *« chéquier-conseil »* est subventionné à 70% par la Région PACA, le reste est à la charge de l'entreprise.

Puis, l'entreprise *« entre dans une communauté d'entreprises engagées dans la RSE »* et *« devient visible »*. Elle peut, par la suite, afficher son engagement sur des supports de communication en indiquant *« Performant et Responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur »*.

[83] Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Schéma Régional de Développement Touristique, 2012-2016, p 32-33

[84] https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/responsabilite-societale-des-entreprises

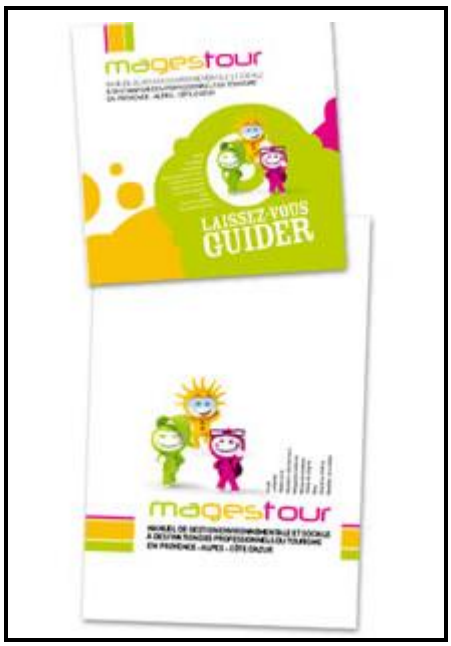
Ces aides financières de la Région sont donc pour l'accompagnement, l'expertise et la proposition de solutions par des professionnels, vers l'entreprise. [85] (Cf Annexe E).

Enfin, ce parcours comprend divers outils dont Magestour qui est un *« manuel de gestion environnementale et sociale à destination des professionnels du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur »*. Magestour a été financé par les CCI de PACA, l'ADEME PACA et la Région PACA.
Magestour est un *« outil adapté aux activités et aux métiers des professionnels du tourisme »,* destiné *« au chef d'entreprise et à toutes les équipes ».*
Il est composé de trois guides thématiques : méthodes et connaissances, meilleures technologies disponibles et écogestes et chaque guide comporte des fiches.

Pour celui des méthodes et connaissances, citons par exemple celles-ci : *« des activités douces et écologiques », « sensibiliser pour faire agir mes clients », « les activités nautiques et aquatiques », « des transports touristiques responsables ».*
Pour celui des meilleures technologiques disponibles, citons par exemple celles-ci : *« équipements économes en eau », « réglementation thermique », « piscines, spas et baignades naturelles », « réhabilitation énergétique des bâtiments ».*
Enfin pour celui des écogestes, citons par exemple celles-ci : *« l'hébergement », « l'accueil et réception », « espaces verts », « bar/restauration en salle ».* [86]

Les raisons suivantes évoquées concernant la mise en place de ce guide RSE pour les structures d'accueil du tourisme sont : *« il est urgent d'agir », « maîtriser mes coûts d'exploitation », « motiver et fidéliser mes équipes », « satisfaire mes clients », « assurer la sécurité juridique de l'entreprise », « anticiper les risques et les opportunités en termes de produits », « faire progresser mon entreprise pour sa pérennité ».*

[85] http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/mutations-economiques/rse.html
http://www.performant-responsable-paca.fr/jcms/prd_112501/fr/performant-et-responsable-en-paca/
[86] http://www.magestour.com/jcms/prd_495561/fr/magestour



Source : Site internet de Magestour

Ainsi, nous pouvons dire que cette hypothèse 3 est infirmée sur la base de ces entretiens, des sites internet officiels consultés et des documents communiqués.

En effet, la Région, à travers le parcours « performant et responsable en PACA » a mis en place des aides financières avec le « chéquier-conseil » (70% subventionnés par la Région) de 3 jours.

Les entreprises peuvent choisir parmi les 35 prestations de conseil proposées sur la RSE.

Les entreprises sont donc accompagnées par des professionnels, ont une expertise et des solutions adaptées à leurs besoins.

Mais, par rapport à l'hypothèse 3 initiale (cf p 60), il n'existe pas d'aides financières de la part d'acteurs institutionnels pour l'embauche de professionnels du développement durable afin d'intégrer des logiques durables dans leurs structures et stratégies.

Malgré tout, le parcours permet aux entreprises de déployer un plan d'action RSE, notamment avec ce chéquier-conseil de 3 jours et peuvent ainsi intégrer ces logiques durables dans leurs structures, et stratégies.

3) La signification du tourisme durable selon les acteurs interrogés

Nous avons souhaité à tous leur poser la même question : décrire en 4 mots ce que représentait selon eux le tourisme durable.

Les réponses obtenues ont été très divergentes.

Nous avons réalisé un schéma sous forme de flèche en nuages de mots avec les mots décrits lors des entretiens. Cette flèche orientée vers la droite symbolise l'avenir qui est un élément majeur dans les concepts de développement et tourisme durable.

Certains mots ont été employés à plusieurs reprises dans les différents entretiens (en gras et plus gros).

Ainsi, le tourisme durable, selon les interrogés, est : la nature, le respect, le patrimoine, la responsabilité, l'environnement, le partage, l'économie et est viable.

Figure 4 : Nuage de mots renvoyant à la signification du tourisme durable selon les acteurs interrogés



Source : M.DELLA MALVA

B) Les résultats du questionnaire en ligne

1) Les réponses du questionnaire

N.B : l'intégralité des réponses au questionnaire se trouve en Annexe B.
Nous allons ici relever les grandes tendances de celui-ci.

Leur connaissance et perception du Parc
61% connaissent l'année de sa création et 91% étaient favorables à celle-ci.
96% s'intéressent au Parc et le même pourcentage s'y rend.

Le Parc National des Calanques représente (plusieurs réponses possibles parmi celles proposées) un lieu de découverte pour 19%, un lieu de contemplation pour 19%, un lieu de repos pour 17%, un lieu de loisirs pour 16%, un lieu de sport pour 7% et un lieu de souvenirs d'enfance pour 7%.

Le Parc National des Calanques représente (plusieurs réponses possibles parmi celles proposées) un lieu de développement durable pour 34%, un lieu préservé pour 30%, un lieu surfréquenté pour 24%, un lieu d'interdictions pour 7% et un lieu méconnu pour 5%.

De plus, 64.5% affirment ne pas être régulièrement informés des actions menées par le Parc.

Leurs 3 principales attentes liées au Parc (parmi celles proposées) sont : la protection (protéger la biodiversité et l'environnement du Parc) pour 31%; la sensibilisation/communication (sensibiliser les touristes nationaux, internationaux et les locaux) pour 26% et la fréquentation (une fréquentation limitée pendant la haute saison) pour 16%.
S'en suit les transports (une desserte plus efficace) pour 10% ; l'accessibilité (un site accessible pour toutes les personnes) pour 8% et la sécurité (personnel formé pour maintenir l'ordre dans le Parc) pour 9%.

Leurs attentes particulières de communications liées au Parc (parmi celles proposées) sont tournées vers une plus forte communication sur la sensibilisation auprès des touristes nationaux et internationaux pour 41%; une meilleure communication sur les autorisations et les interdictions

dans le Parc pour 30%; une plus forte communication vers la population locale pour 26% et ce sont d'autres attentes sans plus de précisions pour 3%.

Le tourisme durable et eux

- 98.1% savent ce que représente le développement durable
- 81.6% savent ce que représente le tourisme durable.

- 83.8% pensent que le Parc National des Calanques représente un lieu de développement durable *(N.B : la définition du rapport Brundtland a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc)*
- 64.9% pensent que le Parc National des Calanques représente un lieu de tourisme durable *(N.B : la définition de l'OMT a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc).*

Leur engagement au sein du Parc

78.7% seraient prêts à soutenir des actions de développement durable et de tourisme durable du Parc

La marque

69.3% ne connaissent pas la Marque "Esprit Parc National" et après la description de celle-ci, 82.4% seraient intéressés pour consommer un produit / service de celle-ci.

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes : participer à l'économie locale pour 27%, l'environnement pour 21%, l'authenticité pour 20% et toutes les réponses pour 32%.

2) Les résultats des hypothèses suite au questionnaire

Les deux hypothèses qui concernent le questionnaire ont été évoquées précédemment.
Les conclusions à celles-ci sont les suivantes.

L'hypothèse 1

- 56.9% seraient intéressé(e)s pour faire partie d'un nouveau concept : être l'un des volontaires d'un groupe « Les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques »

constitué de citoyens locaux et de professionnels pour participer à des actions dans le Parc tout au long de l'année (sensibiliser, renseigner, collecter des déchets, etc ...).

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes :

- 57% ont besoin de préserver l'environnement ; 36% ont besoin de se sentir utile avec d'autres acteurs volontaires ; 5% souhaitent découvrir un autre univers et 2% ont d'autres raisons *("sensibiliser les gens, que cette nature est fragile et que nous devons la préserver")*

- Les 3 actions qui les intéressent le plus sont (parmi celles proposées) :

1) à 30 % : informer le public sur règles de bonne conduite, interdictions dans le Parc, risques incendies et autres
2) à 24 % : sensibiliser les visiteurs sur la biodiversité du Parc
3) ex æquo à 23% : ramasser, collecter les déchets / renseigner, orienter le public

- 82.4% pensent que ce projet de volontariat dont ils feraient partie pourrait les aider à mieux comprendre les valeurs de développement et de tourisme durable véhiculées actuellement dans la société.

- 97.1% pensent intégrer ces valeurs dans leur quotidien après en avoir eu connaissance à travers ce volontariat dans le Parc.

Ainsi, nous pouvons affirmer que cette hypothèse 1 est confirmée sur la base de ces résultats.

Hypothèse 2

- 88.2% seraient intéressés pour participer à la construction d'un nouveau modèle de Parc grâce au volontariat pour le reproduire sur d'autres Parcs (nationaux, internationaux).

Ainsi, nous pouvons affirmer que cette hypothèse 2 est confirmée sur la base de ces résultats.

3) Propositions d'actions des répondants

Dans le questionnaire, une partie a été laissée libre afin de permettre aux répondants d'y écrire les actions auxquelles ils souhaiteraient participer.

Ci-dessous, la retranscription intégrale de ces propositions d'actions.

Figure 5 : Propositions d'actions des répondants



Source : M.DELLA MALVA

C) Synthèse des résultats

1) Les contributions des données primaires et secondaires à l'élaboration du mémoire

Tout d'abord, de nombreux acteurs ont accepté de bien vouloir échanger pour la réalisation de ce mémoire, permettant de rendre compte le plus possible de ce système d'acteurs présent dans ce périmètre.

Selon leurs postes, leurs objectifs et intérêts, les entretiens n'ont pas eu le même contenu et c'est cela qui s'est révélé être enrichissant puisque cela a permis de véritablement comprendre les enjeux de ce territoire, avec tous ces acteurs agissant dans celui-ci. Ils ont apporté une vision diversifiée du Parc (et parfois moins idéalisée), en nous faisant prendre davantage conscience des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pesaient sur celui-ci. Les entretiens ont donc été très importants dans cette élaboration du mémoire puisqu'ils nous ont permis d'approfondir des connaissances sur diverses thématiques, toutes liées au développement durable, tourisme et tourisme durable dans le territoire du Parc.

Enfin, les entretiens ont infirmé l'hypothèse 3 concernant l'aide financière aux entreprises pour l'embauche de professionnels du développement durable.

Les entretiens, les documents recommandés puis consultés suite à ceux-ci ont permis d'approfondir les sujets liés à cette hypothèse et notamment de prendre connaissance du « Parcours performant et responsable en PACA » ainsi que de « Magestour ».

Même si l'hypothèse n'est pas confirmée, nous pouvons mentionner que ce parcours permet l'intégration de logiques durables dans leurs actions, stratégies et structures.

Le questionnaire destiné aux habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence a été très enrichissant puisque les répondants ont indiqué, la plupart du temps, des justifications à leurs propos et cela a permis de mieux comprendre leurs connaissances, perceptions et attentes vis-à-vis du Parc. Au début de cette enquête en ligne, nous n'espérions pas à autant de réponses détaillées.

Ces réponses ont montré qu'ils connaissaient le Parc, s'y intéressaient, s'y rendaient et qu'ils étaient favorables à sa création. De plus, selon eux, en très grande majorité, le Parc représente un lieu de développement durable et de tourisme durable. Elles ont également montré leurs engagements puisque la majorité souhaite s'engager dans des actions de protection du Parc et que leurs trois principales attentes liées au Parc reposaient sur la protection, la sensibilisation/communication et la fréquentation. Elles ont cependant mis en avant que la majorité n'était pas régulièrement informée des actions menées par le Parc et qu'elle ne connaissait pas la marque.

Toutes les informations transmises via ce questionnaire (intégralité des réponses en Annexe B) ont été un réel appui pour ce travail de recherche.
Les répondants ont fortement contribué à la réalisation de ce mémoire de part leur investissement et précision dans leurs propos.

Enfin, les réponses au questionnaire ont confirmé les deux hypothèses.

De plus, nous avons participé à une réunion (juin 2017) sur le Projet plan de gestion Frioul où étaient présents plusieurs personnalités du Parc (François Bland, Président du Parc), du Conservatoire du Littoral (François Fouchier, Délégué PACA), de la Ville de Marseille, de la Région PACA et autres. Cette réunion était consacrée à la mise en place du premier plan de gestion du Frioul. Le Plan de Gestion est un *« outil permettant de définir, programmer et suivre la gestion de manière objective et transparente »*. L'archipel du Frioul est composé de quatre îles : Pomègues et Ratonneau, If et Tiboulen et fait partie du Parc National des Calanques.
Lors de cette réunion, il nous a semblé étrange qu'à aucun moment le terme de « tourisme durable » n'apparaisse alors que les actions indiquées allaient dans ce sens.
En effet, pour que les habitants, les touristes, les socio-professionnels et autres acteurs intègrent cette démarche dans leurs pratiques, il est important que ce terme soit mentionné de façon officielle afin de montrer l'objectif commun. De plus, des Parcs Nationaux de France le mentionnent en toute transparence, comme par exemple celui de Port Cros.
Ainsi, nous avons donc interrogé les interlocuteurs à ce sujet en indiquant ces informations.
Le Président du Parc a précisé que le tourisme durable *« est intégré dans les différents projets du Parc mais il n'a pas un objectif touristique mais environnemental. Les stratégies d'accueil incluent ce tourisme durable »*. Ils ont ajouté que cette remarque était très intéressante et vont donc apporter cette réflexion dans le plan de gestion.
Cette réunion a permis d'élargir nos connaissances sur les enjeux écologiques, socio-économiques et de gouvernance du Frioul et d'échanger au sujet du tourisme durable dans ce lieu.

Enfin, les données secondaires récoltées nous ont permis de mieux comprendre et analyser les rapports entre le tourisme, l'environnement et le développement.
Les livres et articles, études et rapports d'institutions internationales, sites internet consultés ont pu rendre compte des tendances passées, actuelles et futures concernant le développement et le tourisme durable.
Nous avons collecté ces données pendant deux ans, permettant de mettre en avant des évolutions du sujet comme par exemple sur le Parc (l'arrivée de la Marque « Esprit Parc National », le schéma sur la stratégie d'accueil qui est en cours) et sur les concepts et enjeux du développement et tourisme

durable dans le monde, en France, ou en Région PACA (par exemple, « l'Année Internationale du Tourisme Durable pour le Développement » en 2017) et autres.
Toutes ces données ont notamment contribué à la production des entretiens et du questionnaire.

Les données primaires et secondaires ont toutes apporté des éléments de réponses au sujet, à la problématique et aux hypothèses. Chaque type de donnée a donc été fondamental dans la réalisation de ce mémoire.

2) Recommandations

Selon les informations obtenues tout au long de la réalisation du mémoire, nous avons formulé des recommandations envers toutes les catégories d'acteurs étudiées.

Recommandations pour Le Parc National des Calanques

1) Etablir un bilan du Parc National des Calanques, 10 ans après sa création (soit en 2022), en toute transparence. Ce bilan serait diffusé sur le site internet du Parc, accessible à tous.
Il reviendrait sur les actions réalisées, les moyens humains et financiers attribués pour leurs réalisations.
Un SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) serait indiqué afin de rendre compte des dynamiques territoriales.

2) Mettre en place un nouveau concept dans le Parc tel que le volontariat pour la protection du Parc, proposé en hypothèse.

En effet, certains habitants souhaitent véritablement s'engager dans des actions de sensibilisation, de protection, de ramassage de déchets, d'informations sur la réglementation envers les visiteurs etc.
Il est donc nécessaire de mettre en place ce type de projet cela pour que les habitants se sentent impliqués et écoutés sur leur territoire. Etant les forces vives du territoire, il est primordial de considérer leurs souhaits, besoins.

3) Une fois le projet mis en place, il sera utile d'en dégager les points positifs et négatifs au bout d'un an.
Si le concept convient à toutes les parties, des séminaires seront conduits avec les autres Parcs Nationaux de France dans le but de proposer ce nouveau concept à tous et de faire de ce concept un

modèle, un paradigme. Ce concept pourrait être reproduit sur d'autres Parcs, en Europe et dans le monde.

4) Communiquer de façon plus régulière vers les professionnels et socioprofessionnels du tourisme : les informer et dialoguer davantage avec eux.

5) Communiquer vers la population locale et la sensibiliser.

6) Informer et sensibiliser les touristes nationaux et internationaux, tout au long de l'année.

Recommandations pour les institutions nationales présentes sur le territoire concerné

7) Communiquer davantage sur le concept de tourisme durable dans le Parc National des Calanques afin d'éduquer le public à ce terme et les sensibiliser aux enjeux du tourisme durable.
L'expression « tourisme durable » devrait figurer dans les rapports, textes officiels, charte, plans liés au Parc National des Calanques et même au-delà : dans ceux de la Région PACA et des villes concernées par le Parc (Marseille, Cassis et La Ciotat, en priorité).

8) Etablir un bilan du « parcours Performant et Responsable en PACA » au bout de 5 ans d'existence. Ce bilan comporterait des audits des entreprises aidées et suivies, des pistes d'améliorations sur les sujets qui ont connu le plus de problématiques.
Après ces résultats, si le parcours est jugé pertinent dans les aides aux entreprises de la Région il sera renouvelé pour une durée de 5 ans. Dans le cas contraire, celui-ci sera supprimé.

9) Créer des aides financières pour l'embauche de professionnels du développement durable dans les entreprises. Ces embauches seraient sur le long terme et permettraient d'intégrer, continuellement, les logiques durables dans leurs structures, actions et stratégies.

Recommandations pour les acteurs dynamisant directement le Parc

- Entreprises

10) Œuvrer pour un développement durable de leurs activités touristiques en adhérant à la Marque « Esprit Parc National ».

11) S'impliquer dans une démarche RSE avec le parcours « Performant et Responsable en PACA ».

- Associations, éco-citoyens

12) Continuer de mener, régulièrement, des actions de protection, préservation, de sensibilisation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans le Parc National des Calanques.

Recommandations pour les acteurs industriels présents dans le Parc

13) Continuer d'œuvrer dans la recherche et développement afin de stopper définitivement le déversement de toutes formes de matières, de pollution dans le Parc et permettre ainsi un véritable développement durable du territoire.

Recommandations pour les acteurs économiques (entreprises) travaillant dans le tourisme : cabinet de conseil

14) Travailler en partenariat avec le Parc, 1er parc périurbain d'Europe, terrestre et marin pour en faire une destination touristique durable. De réels défis sont présents dans ce territoire si complexe géographiquement, rendant cette mission unique.

Recommandations pour les habitants

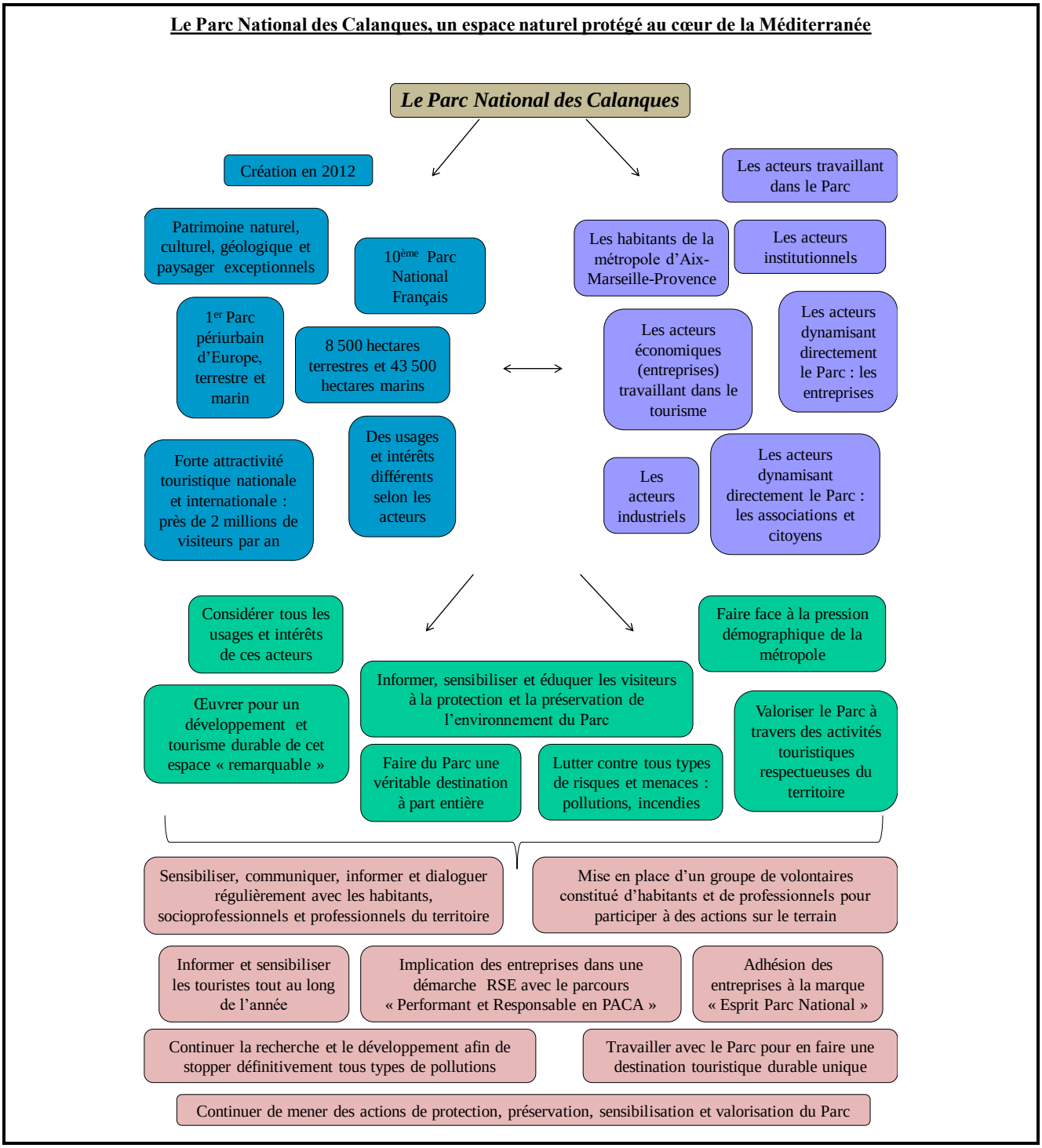
15) Proposer leurs engagements auprès du Parc et des autres acteurs agissant pour sa protection (associations) pour aider dans des actions auxquelles ils souhaitent participer (comme mentionner dans le questionnaire).

16) Consulter régulièrement le site internet du Parc National des Calanques où sont indiquées de nombreuses informations et actualités liées à celui-ci.

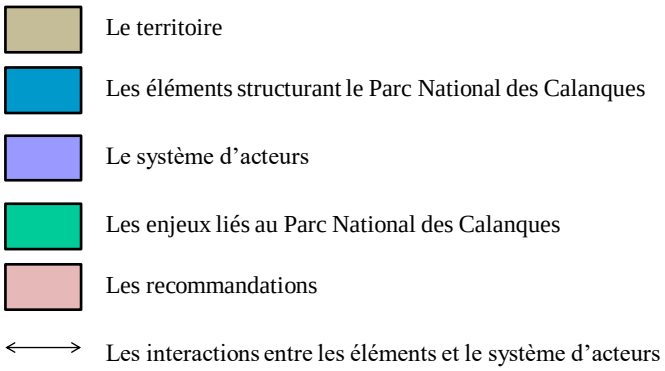
17) Informer des bonnes pratiques et des bons gestes à leur entourage afin de sensibiliser le public au maximum.

3) Schéma de synthèse du mémoire

Figure 6 : Schéma de synthèse du mémoire



Légende



Source : M.DELLA MALVA

Comme nous l'avons analysé, la collecte de données primaires et secondaires ont permis d'apporter des éléments de réponses au sujet, à la problématique et aux hypothèses.
Des recommandations ont été formulées envers les acteurs afin de rendre le territoire du Parc le plus durable possible.

Nous allons désormais conclure le mémoire, en faisant apparaître des réflexions et ouvertures sur le sujet.

Conclusion

Le tourisme fait partie intégrante de l'économie mondiale. Selon l'OMT dans *« Le tourisme à l'horizon 2030 »*, le nombre d'arrivées de touristes internationaux dans le monde atteindra 1,4 milliard en 2020 et 1,8 milliard en 2030 (N.B : 1,2 milliard en 2016).

De plus, nous pouvons ajouter qu'en 2030 : *« 57 % des arrivées de touristes internationaux concerneront des destinations d'économies émergentes (contre 30 % en 1980) et 43 % des destinations d'économies avancées (contre 70 % en 1980) ».*

Nous observons donc une réelle inversion des territoires concernées par ce tourisme international.

Ces chiffres mettent en avant le devenir des destinations européennes dont celle de la France.

Nous pouvons nous poser la question pour la destination « Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

A l'intérieur de cette destination, nous avons étudié le Parc National des Calanques qui représente un espace naturel protégé à la fois riche et complexe.

Cette étude a été réalisée grâce à la recherche de données primaires (entretiens et questionnaire) et secondaires. Cette méthodologie (davantage axée sur le terrain) s'est révélée être pertinente puisqu'elle a apporté des éléments de compréhension du sujet et a mis en avant les enjeux du territoire. Elle a également apporté des éléments de réponses à la problématique et aux hypothèses.

La majorité du temps, les acteurs interrogés et les territoires intègrent les problématiques de développement et tourisme durable du Parc dans leurs politiques de développement touristique (marketing, promotion, communication), d'attractivité et de management des territoires.

Plus particulièrement, les acteurs institutionnels tels que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille, la DREAL, l'ARPE œuvrent pour des actions de développement et tourisme durable dans le Parc.

De plus, les acteurs qui dynamisent directement le Parc comme les entreprises, les associations et citoyens sont très présents dans la valorisation du Parc tout en respectant, protégeant et préservant les patrimoines présents. Les entreprises ayant la Marque « Esprit Parc National » partagent les mêmes valeurs que le Parc c'est-à-dire celles d'un développement durable et d'un tourisme durable.

Les acteurs industriels tels que Altéo ont des actions de recherche et de développement afin de limiter et stopper leurs impacts environnementaux dans le Parc et notamment dans le territoire marin.

Cependant, les démarches de développement et tourisme durable de ces acteurs sont parfois difficiles à mettre en place en raison de moyens humains et financiers insuffisants.

A la fin de ces recherches, d'une façon générale, nous pouvons dire que les acteurs locaux tels que les associations, les habitants avec des initiatives éco-citoyennes, les entreprises locales impliquées dans le développement et tourisme durable du Parc et autres acteurs favorisant ces démarches (certains acteurs institutionnels du Parc ou hors Parc) constituent les forces vives du Parc National des Calanques.

Des enjeux économiques, politiques, socioculturels, environnementaux prennent place dans ce territoire. Tous ces enjeux cohabitent, non sans difficultés, dans ce Parc. En effet, il existe des conflits d'usages dans ce Parc, rendant sa gestion plus complexe.

Pour ce qui est des enjeux économiques, nous pouvons mentionner le tourisme et l'industrie.

Concernant le tourisme, la fréquentation touristique nationale et internationale est très forte dans le Parc. Il représente en effet un territoire attractif pour les touristes. Pour que celui-ci soit attractif durablement, il faut mener une véritable stratégie basée sur un développement durable du tourisme. Mais, de part sa création récente, le Parc n'a pas encore développé une réelle politique touristique comme c'est le cas dans d'autres Parcs Nationaux français.

Il est actuellement en train de le faire avec notamment la réalisation en cours du schéma d'accueil du public. Nous pouvons également noter que le Parc ne communique pas officiellement sur la mise en place d'un tourisme durable, contrairement à d'autres Parcs Nationaux. Il est important de rappeler que les missions premières d'un Parc National sont tournées vers la protection de l'environnement et tout ce qui y est lié (éducation, information etc).

Cependant, dès à présent, le tourisme durable doit être au cœur des stratégies et actions du Parc.

La Marque « Esprit Parc National » symbolise la mise en place d'un tourisme durable.

L'objectif final est que le Parc représente une destination à part entière, unique en matière de tourisme durable à l'échelle nationale, européenne voire mondiale. Le Parc doit être plus attractif et plus compétitif au vu de la forte concurrence des destinations dans le monde.

L'industrie, bien qu'elle soit une activité économique, représente ici de véritables enjeux sociétaux à l'échelle locale, régionale et nationale avec les pollutions industrielles passées et présentes dans ce Parc.

S'agissant des enjeux politiques, la gouvernance est primordiale. En effet, pour que les actions du Parc soient durables, une gouvernance viable et efficace est indispensable.

Dans cette gouvernance du Parc, le Conseil Economique et Social a un rôle important à jouer, dès à présent et surtout dans l'avenir pour la mise en place d'un tourisme durable.

Concernant les enjeux socioculturels, les habitants sont très proches de leur patrimoine et considèrent qu'il faut le protéger à tout prix. Ils sont présents tout au long de l'année et profitent de

cet espace remarquable. La création du Parc a suscité beaucoup de réticences de la part des habitants car de nouvelles réglementations sont apparues.
Suite au questionnaire, nous avons pu remarquer que la plupart souhaitent s'engager dans la protection de leur Parc aux côtés de professionnels dans des actions de terrain.

Enfin, les enjeux environnementaux occupent une très grande place, si ce n'est la plus grande, dans le Parc. En effet, le Parc a pour mission de protéger, de préserver, d'informer et de sensibiliser les visiteurs à l'environnement et à la biodiversité du Parc. Plusieurs acteurs agissent également dans ces missions.
Nous pouvons ajouter que s'orienter vers un développement et tourisme durable est une nécessité pour l'environnement de ce territoire.

Les enquêtes de terrain ont permis de répondre à la problématique initiale.
En effet, nous pouvons intégrer ce système d'acteurs dans la démarche de développement durable et du tourisme durable du Parc National des Calanques par diverses actions et stratégies.
Tout d'abord, nous pouvons mentionner que nous pouvons intégrer ce système d'acteurs à ces démarches par des actions d'information, de sensibilisation, de protection et préservation à l'environnement. Ces actions peuvent être menées par le Parc ou par d'autres acteurs impliqués dans les mêmes missions.
Nous pouvons aussi le faire par l'engagement des habitants, des professionnels à travers des actions de terrain dans le Parc. En effet, il est important de considérer avant tout les acteurs locaux. Selon les recherches menées, pour intégrer tout un système d'acteurs aux démarches de développement durable et tourisme durable dans le Parc, il faut en premier lieu sensibiliser, informer et communiquer avec le public local.
De plus, il est surtout possible de le faire en réunissant ce système d'acteurs lors d'élaboration d'actions, de stratégies ayant un but commun : celui du développement et tourisme durable dans le Parc.
Il est également possible d'intégrer ce système d'acteurs à ces démarches à travers des dispositifs d'aides à la mise en place d'un développement et tourisme durable dans les entreprises (parcours « Performant et Responsable en PACA », « Magestour »).

Les réponses au questionnaire des habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence ont confirmé les deux premières hypothèses proposées.
Pour la première hypothèse il a donc été mis en avant le souhait des habitants de participer à un nouveau concept : être l'un des volontaires du groupe « les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques » avec des professionnels pour participer à des actions sur le terrain, tout au

long de l'année. Il a été également mis en avant le fait que ce volontariat pourrait les aider à comprendre les valeurs de développement et de tourisme durable véhiculées actuellement dans la société et qu'ils pensent les intégrer dans leur quotidien.
Pour la seconde hypothèse, il a été révélé que les habitants seraient intéressés pour participer à la construction d'un nouveau modèle de Parc grâce au volontariat pour le reproduire sur d'autres Parcs (nationaux, internationaux).

Les entretiens ont infirmé la troisième hypothèse proposée mais ont permis de prendre connaissance du parcours « Performant et Responsable en PACA » et de « Magestour », qui sont des outils œuvrant pour le développement durable des entreprises (notamment touristiques) avec par exemple la RSE.

Nous pouvons désormais apporter des réflexions sur le sujet étudié.

Tout d'abord, suite aux informations récoltées sur la marque pendant ces recherches, nous pouvons nous poser différentes questions au sujet de celle-ci. En effet, par définition, le concept d'une marque à vocation à promouvoir et à développer une économie touristique donc in fine à accentuer le flux. Ceci pose des questions puisque les enjeux et les spécificités du Parc National des Calanques sont les flux très importants avec en face des enjeux environnementaux.
La Marque va probablement accentuer les flux car les touristes seront intéressés par la découverte de ces professionnels respectueux du territoire, des produits et services locaux. Il y a aura donc de nouvelles problématiques liées à ces flux. Les acteurs (du Parc, institutionnels, entreprises, autres) devront donc penser à des politiques afin de limiter les effets négatifs liés à cette Marque.
Par exemple, ils devront mener des politiques de régulation de flux touristiques.
Nous pouvons donc nous poser la question si l'on est dans une démarche de tourisme durable même si l'implication des acteurs économiques locaux représente un aspect durable et porte avant tout des valeurs respectant l'environnement.

De plus, notons que dans les exemples de Parcs Nationaux en France, le Parc National des Ecrins est souvent montré aujourd'hui comme un exemple en termes d'actions mises en place concernant le développement et tourisme durable. Il est tout de même important de rappeler qu'à ses débuts, il a également connu des tensions et problématiques.
Alors nous pouvons nous demander : sera t-il, dans quelques années, le premier et seul Parc périurbain d'Europe, maritime et terrestre à avoir réussi à mettre en place les démarches de développement et tourisme durable ?
Deviendra t-il ainsi un modèle, un paradigme pour les autres Parcs ?

Concernant les pollutions dans le Parc, à une échelle plus globale, nous pouvons nous poser la question des pollutions industrielles en Méditerranée puisque le Parc National des Calanques est localisé dans le bassin méditerranéen. En effet, ce bassin a un patrimoine naturel et culturel très riche notamment en ce qui concerne sa biodiversité (terrestre et maritime). Mais la pression démographique, les activités humaines et industrielles sont très présentes. Situé, au cœur de celui-ci, il reçoit lui aussi des flux de pollutions à travers l'air, la terre et la mer. Bien que ces pollutions existent dans ce périmètre depuis des siècles et dégradent fortement l'environnement, il faut aussi considérer les pollutions d'une échelle plus grande, celles de la Méditerranée.
De nombreuses recherches sont menées dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence pour améliorer la qualité de l'environnement et réduire les pollutions. Elle pourrait devenir un modèle pour les autres territoires de la Méditerranée, confrontés également à ces problématiques.

De plus, en considérant l'actualité, après un accord avec le CIO, Los Angeles organisera les Jeux Olympiques de 2028 et Paris ceux de 2024. Ils annoncent d'ores et déjà une hausse de la fréquentation touristique nationale et internationale dans la capitale.
Mais, d'autres villes bénéficieront certainement de cet événement sportif comme par exemple Marseille. Paris et Marseille ne sont qu'à 3 heures de TGV, les touristes pourront donc se déplacer aisément lors de ces Jeux Olympiques s'ils veulent visiter cette ancienne Capitale Européenne de la Culture. Ils trouveront alors un terrain de jeu naturel et exceptionnel, sans communes mesures : le Parc National des Calanques.
Marseille et le Parc pourraient donc aussi tirer profit de cette manne économique et touristique. Nous pouvons nous demander si les acteurs développeront des produits de tourisme durable dans le Parc. Mais, sans aucuns doutes, il y a aura un avant et après Jeux Olympiques pour Marseille et pour le Parc National des Calanques.

Les recherches menées montrent qu'il est important que les acteurs locaux soient écoutés par les institutions en charge des stratégies touristiques. Ici, ces acteurs ont été entendus et des dialogues ont été présents même si certains sont encore contre cette création, la plupart était pour celle-ci.
Il faut veiller à ce bon dialogue car des conflits entre les touristes et les habitants peuvent survenir si ces derniers ne se sentent pas pris en considération et ne comprennent pas les enjeux de ce tourisme sur leur territoire. Certains habitants de la métropole d'Aix-Marseille-Provence estiment que lors de la période estivale, c'est un tourisme de masse qui est présent dans le Parc. Selon eux, cela nuit à leurs quotidiens et dégrade l'environnement.
A l'échelle européenne, ce fut le cas cet été dans plusieurs villes comme à Barcelone, Venise, Dubrovnik, Berlin où de vives tensions ont éclaté suite au mécontentement des habitants.

Pour toutes ces destinations (dont celle du Parc), des stratégies de développement durable du tourisme sont à envisager dès à présent et elles se révèlent même être primordiales.

Enfin, comme nous l'avons évoqué, 2017 a été élu par les Nations Unies "Année internationale du tourisme durable pour le développement". Il sera alors nécessaire d'analyser les apports de cette année dans le tourisme. Est-ce que cette année à été véritablement porteuses de projets, d'actions, d'engagements de la part de tous les acteurs concernés par celle-ci ? Ou s'agit-il plutôt seulement d'une action de communication de la part des Nations Unies ?
2018 nous apportera certainement les réponses à ces questions. Le débat est ouvert …

Enfin, ce mémoire a été réalisé pour deux raisons essentielles.
En effet, je souhaitais faire prendre conscience de certaines données. Tous les acteurs, quels qu'ils soient, doivent prendre en considération que les rapports, textes, chartes ou autres n'auront de réels impacts sur les territoires que s'il y a une implication de la part de chacun. Beaucoup d'individus considèrent que nous n'arriverons jamais à faire changer les mentalités, mais c'est ensemble, collectivement, que le changement peut avoir lieu.

Ce mémoire a également été réalisé puisqu'il s'insère dans mon projet professionnel.
Je souhaitais étudier, sur le long terme, un espace à la fois naturel, protégé et touristique.
En effet, je souhaite travailler dans l'élaboration de stratégies de développement durable du tourisme dans des territoires. Très prochainement, j'ai comme projet de travailler à l'étranger dans la protection de l'environnement au sein de territoires touristiques.
Je considère qu'à travers ce mémoire de recherche et d'autres travaux réalisés auparavant, la communication et la sensibilisation sont essentielles pour intégrer une multitude d'acteurs à ces démarches de développement et tourisme durable dans un territoire.
Enfin, je souhaite ajouter que les enjeux sont aujourd'hui, et plus que jamais, de conjuguer les évolutions et progrès des sociétés modernes -dont le tourisme fait partie- avec la préservation de l'environnement, indispensable pour la survie de celles-ci.

Bibliographie

Livres, articles consultés entre 2015 et 2017

AGAM et al., *Parc National des Calanques, Plan de paysage*, Octobre 2016, 398 pages

BERTRAND Léon, *Tourisme, développement durable et mondialisation*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 35-44

CAMUS Sandra et al., *Tourisme durable : une approche systémique* , Management & Avenir 2010/4 (n° 34), p. 253-269. DOI 10.3917/mav.034.0253
http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-4-page-253.htm

BERLINGUE Christel et CONTET Jean-Michel, *Flux Vision Tourisme ; Le big data au service de l'observation des flux touristiques*, Revue Espaces, Mars 2017, 12 pages

DELDREVE Valérie et al, *Un parc national pour les calanques ? Construction territoriale, formes de concertation et principes de légitimité,* 2011
http://www.concertation-environnement.fr/documents/RF/DeldreveDeboudt_Synth.pdf

DAUMALIN Xavier et al, *Les Calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions. Une histoire au présent,* Ref.2C éditions, Septembre 2016, 333 pages

DESCOLA Ph., "*Les natures sont dans la culture* " dans : "*La culture : de l'universel au particulier : la recherche des origines, la nature de la culture, la construction des identités*" de N. Jourdet, Paris, Ed. des Sciences Humaines, 2002, p. 151-157

DUHAMEL Philippe et VIOLIER Philippe, *Tourisme et littoral : un enjeu du monde*, Belin Sup, 2009, 182 pages

KNAFOU Rémi et PICKEL Sylvine, *Les nouvelles dynamiques du tourisme dans le monde. Tourisme et "développement durable" : de la lente émergence à une mise en œuvre problématique*, Géoconfluences, 2011
http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient4.htm
http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/popup/CharteTourismeDur1995.pdf

LANGEVIN Philippe et JUAN Jean-Claude, Marseille, *Une métropole entre Europe et Méditerranée*, La Documentation Française, Paris, 2007, 221 pages

LEROUX Erick, *Tourisme durable et enjeux stratégiques. Introduction*, Management & Avenir 2012/6 (n° 56), p. 94-99. DOI 10.3917/mav.056.0094
http://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2012-6-page-94.htm

LUONGO Romain et al., *Les Calanques, un chapelet de beautés*, Le magazine du Département des Bouches-du-Rhône, n° 239, Eté 2017, p 24-25

MELIN Hélène, *La culture, terreau de la nature*, Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 2, n° 2 | Mai 2011, mis en ligne le 27 mai 2011, consulté le 22 novembre 2015.
DOI : 10.4000/developpementdurable.8957
http://developpementdurable.revues.org/8957

SEGUIN Gérard et ROUZET Emmanuelle, *Marketing du tourisme durable*, Dunod, 2010, 208 pages

SINISCALCHI Valeria, *Économie et pouvoir au sein du parc national des Écrins,* Techniques & Culture, 2008, p 40 à 59. http://tc.revues.org/3941

VIOLIER Philippe, *Tourisme et mondialisation : enjeux et problématiques*, Géoéconomie, Paris, n°25, printemps 2003, p 45-62

VIOLIER Philippe, *Le tourisme, un phénomène économique*, La documentation Française, Paris, 2013, 218 pages

Études et rapports d'institutions nationales et internationales, consultés entre 2015 et 2017

ATOUT France, *Stations touristiques et espaces naturels*, éditions ATOUT France, coll. Ingénierie et développement touristique, Paris, 2013, 114 pages

CCI Marseille Provence, *Tableau de bord de l'investissement touristique en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Marseille, 2015, 96 pages

CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, *ZAP Tourisme, Suivi de l'activité touristique 2016*, Marseille, 2017, 44 pages

EUROPARC Federation, *Sustainable Tourism in Protected Areas; good for Parks, good for People* Allemagne, 2015, 24 pages
http://www.europarc.org/wp-content/uploads/2015/12/ECST_2015.pdf

Nations Unies*, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, 2015, 38 pages
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/english/&Lang=F

ODIT France, *Tourisme et développement durable - L'expérience française*, éditions ODIT France, coll. Ingénierie Touristique - Guide de savoir-faire, Paris, 2007, 108 pages

UNWTO, *Charte du tourisme durable*, Madrid, 1995, 6 pages
http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/unwtodeclarations.1995.21.14.1

UNTWO, *Guide du tourisme durable pour le développement*, Madrid, 2013, 246 pages
http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/docpdf/devco-frfinal.pdf

UNWTO, *2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement ; Indications générales pour célébrer ensemble le tourisme durable*, Madrid, 2016, 20 pages
http://www.tourism4development2017.org/wp-content/uploads/2017/04/iy_roadmap_fr_web.pdf

UNTWO, *Faits saillants du tourisme*, Madrid, Edition 2016, 16 pages
http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284418169

UNWTO, *Annual Report 2016*, UNWTO, Madrid, 2017, 78 pages
http://cf.cdn.unwto.org/sites/all/files/pdf/annual_report_2016_web_0.pdf

Webographie

http://www2.unwto.org/fr Consulté le 12/11/15

http://fr.unesco.org/ Consulté le 12/11/15

http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/stats-tourisme/chiffres-cles/2015-Chiffres-cles-tourisme-FR.pdf Consulté le 12/11/15

http://www.infotourismepaca.fr/wp-content/uploads/2012/08/Chiffres-cl%C3%A9s-2014.pdf Consulté le 12/11/15

http://www.ccimp.com/sites/default/files/chiffres_economie_2014_paca_0.pdf Consulté le 12/11/15

http://www.marseille-tourisme.com/fileadmin/user_upload/Chiffres2014.pdf Consulté le 12/11/15

http://www.calanques-parcnational.fr/phocadownload/rapport_d_activites_2014.pdf Consulté le 12/11/15

http://www.marseille-tourisme.com/ Consulté le 30/04/16

http://tourismepaca.fr/ Consulté le 30/04/16

http://www.ecotourismepaca.fr Consulté le 30/04/16

http://www.parcsnationaux.fr/Decouvrir-Visiter-Partager/Les-dix-parcs-nationaux-francais/Missions/La-reglementation Consulté le 30/04/16

http://www.calanques-parcnational.fr/ Consulté le 30/04/16

http://www.mesescaparcs.fr/ Consulté le 30/04/16

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-tourisme-durable-definitions.html Consulté le 30/04/16

http://www.id-tourisme.fr/ Consulté le 30/04/16

http://elus-rhonealpes.eelv.fr Consulté le 30/04/16

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000609487&categorieLien=id Consulté le 9/05/16

http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/unwtodeclarations.1995.21.14.1 Consulté le 9/05/16

http://www.unep.org/GEO/geo3/french/049.htm
Consulté le 9/05/16

http://www.unep.org/french/ Consulté le 9/05/16

http://www2.developpement-durable.gouv.fr/ Consulté le 9/05/16

http://www.marseille-tourisme.com/fileadmin/user_upload/Chiffres-Cl%C3%A9s%20du%20Tourisme%202015.pdf Consulté le 2/12/16

http://tourismepaca.fr/portfolio/bilan-touristique-2015-en-region-provence-alpes-cote-dazur/
Consulté le 2/12/16

http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284416882 Consulté le 2/12/16

http://www.ccimp.com/agenda/TDFB Consulté le 18/12/16

http://www.arpe-paca.org/ Consulté le 18/12/16

http://www.renpaca.org/ Consulté le 18/12/16

http://www.cdc-biodiversite.fr/ Consulté le 18/12/16

http://www.humanite-biodiversite.fr/ Consulté le 18/12/16

http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc/decouvrir-valeurs-parc-naturel-regional
Consulté le 18/12/16

http://www.afbiodiversite.fr/fr Consulté le 18/12/16

http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/la-charte-dun-parc-national Consulté le 18/12/16

http://www.developpement-durable.gouv.fr/Esprit-parc-national-une-marque.html
Consulté le 18/12/16

http://www.espritparcnational.com/ Consulté le 18/12/16

http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/exemples-dactions-daccompagnement-des-acteurs/marque-esprit-parc-national Consulté le 18/12/16

https://www.google.fr/maps/place/Parc+national+de+Tortuguero/@10.2844914,-84.581958,8.5z/data=!4m5!3m4!1s0x8fa75608afd0e593:0x6b766d1575470a6c!8m2!3d10.4488767!4d-83.5069226 Consulté le 20/12/16

http://www.costarica.fr/parc-national/tortuguero/ Consulté le 20/12/16

http://media.unwto.org/fr/press-release/2015-12-10/les-nations-unies-proclament-2017-annee-internationale-du-tourisme-durable- Consulté le 11/02/17

http://www.tourism4development2017.org/fr/ Consulté le 11/02/17

http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/ Consulté le 11/02/17

http://media.unwto.org/fr/press-release/2011-10-12/s-attend-18-milliard-de-touristes-internationaux-en-2030 Consulté le 11/02/17

http://www.europarc.org/nature/european-charter-sustainable-tourism/ Consulté le 11/02/17

http://www.marseille-provence.fr/index.php/la-metropole/la-metropole-aix-marseille-provence Consulté le 5/03/17

http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/acquerir-des-connaissances/etude-des-frequentations Consulté le 10/04/17

http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/sensibiliser-et-informer/des-agents-sur-le-terrain Consulté le 10/04/17

http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-actions/sensibiliser-et-informer/actions-deducation-lenvironnement Consulté le 10/04/17

http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/ Consulté le 22/04/17

http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc Consulté le 22/04/17

http://www.regionpaca.fr/developpement-durable/mutations-economiques/rse.html Consulté le 13/06/17

http://www.performant-responsable-paca.fr/jcms/prd_112501/fr/performant-et-responsable-en-paca/ Consulté le 13/06/17

http://www.magestour.com/jcms/prd_495561/fr/magestour Consulté le 13/06/17

http://economie.marseille.fr/tourisme/chiffres-cl%C3%A9s Consulté le 13/06/17

https://www.surfrider.eu/recours-justice-laffaire-alteo/ Consulté le 28/07/17

https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanques-d-vau.html
Consulté le 14/08/17

https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanques-de-figuerolles-un-coin-de-paradis.html
Consulté le 15/08/17

https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/serie-d-ete-calanque-de-port-miou-un-coin-magique.html
Consulté le 16/08/17

https://www.tf1.fr/tf1/jt-13h/videos/calanques-de-sugiton.html Consulté le 17/08/17

Table des figures

Figure 1 : Schéma du tourisme durable 18

Figure 2 : Fréquentation du Parc National des Calanques par les résidents et touristes français, par créneaux de deux heures (juin 2016) 45

Figure 3 : Les catégories d'acteurs interrogés 62

Figure 4 : Nuage de mots renvoyant à la signification du tourisme durable selon les acteurs interrogé 71

Figure 5 : Propositions d'actions des répondants 75

Figure 6 : Schéma de synthèse du mémoire 81

Table des entretiens

Entretien 1 : CHAPPAZ Gilles - Chargé de mission Tourisme Durable - Parc National des Calanques - 3/08/16 - Présentiel 99

Entretien 2 : DELACHAUME Laurence - Responsable Communication - Parc National des Calanques - 29/05/17 - Téléphonique 99

Entretien 3 : MESTAT Anthony - Chargé de développement Marque - Parc National des Calanques - 15/06/17 - Présentiel 100

Entretien 4 : AURAY Julien - Chargé de mission - Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur - 20/07/16 - Présentiel 101

Entretien 5 : BOUDOU Paloma - Chargée des relations RREN PACA et du projet régional « Chemins de la biodiversité » en Provence-Alpes-Côte d'Azur - ARPE - 31/05/17 - Présentiel .. 101

Entretien 6 : BOUVIER Espoir - Responsable des réserves naturelles régionales/suit le Parc Naturel Régional des Alpilles, Parc National des Calanques - Service Parcs & Réserves naturel(le)s régiona(les)ux et Territoires ruraux) - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 30/06/17 – Présentiel 102

Entretien 7 : BRAUN Barbara - Chargée de tourisme Interparc - Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur - 30/05/17 - Présentiel 103

Entretien 8 : CORNEBERT Isabelle - Chargée de mission - Service Attractivité et Tourisme - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 27/07/17 - Présentiel 104

Entretien 9 : GAUCI François-Xavier – Chargé de mission parcs et réserves - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur - 24/05/17 - Mail 105

Entretien 10 : GIORGETTI Gilles - Chargé de projet port, nautisme -Service Mer et Littoral - Région Provence-Alpes-Côte-D'azur - 1/06/17 - Présentiel 105

Entretien 11 : GREFFEUILLE Laurent - Chef - Service Attractivité et Tourisme - Région PACA - 20/07/17 - Présentiel 106

Entretien 12 : MARIANI Jean-Paul - Chargé de mission LIFE nature en ville, faune et milieux - Service Environnement et Biodiversité - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 9/06/17- Présentiel 107

Entretien 13 : OUDIN Stéphanie - Chef de projet - Service Parcs & Réserves naturel(le)s régiona(les)ux et Territoires ruraux - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 19/06/17 - Téléphonique 108

Entretien 14 : SABOYA Cyrille - Promotion et Destination - Office de Tourisme et des Congrès de Marseille - 8/09/16 - Présentiel 109

Entretien 15 : SARDOU Corinne - Conseiller référant Tourisme - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Provence-Alpes-Côte d'Azur - 12/06/17 - Téléphonique 109

Entretien 16 : TISSOT Maxime - Directeur - Office de Tourisme et des Congrès de Marseille - 8/08/16 - Mail 110

Entretien 17 : DEWAVRIN Alice - Gérante - Active Road - 1/08/17 - Téléphonique 110

Entretien 18 : FERRATO Christophe - Responsable - Chambre d'hôtes La Petite Calanque - 24/07/17 - Téléphonique 111

Entretien 19 : GAUTREAU Cyril - Responsable Projet - Natural Solutions & Ecobalade - 4/08/16 - Présentiel..... 112

Entretien 20 : JAROSSAY Jennifer - Directrice - Restaurant La Grotte - 14/08/17- Mail 113

Entretien 21 : RASSINI Daniel – Matelot Pont - Localanque - 19/07/17- Téléphonique 113

Entretien 22 : APPLANAT Laurence - Cabanonier - 6/07/17 - Téléphonique..... 114

Entretien 23 : BENAISSA Rabiha - Présidente - Association Marseille Provence Greeters - 9/06/17 - Téléphonique 114

Entretien 24 : LAURIN Emmanuel - Initiateur - Le Grand Saphir - 26/06/17 - Téléphonique 115

Entretien 25 : VAN HOOREBEKE Benjamin - Responsable du bureau Méditerranée - Surfrider - 28/07/17 - Téléphonique 116

Entretien 26 : DUCHENNE Eric - Directeur Industriel & Développement Durable - Altéo - 28/08/17 - Mail..... 118

Entretien 27 : CROMER Guillaume - Directeur et Gérant - ID-Tourism - 06/06/17 - Téléphonique 120

Table des annexes

Annexe A : Résumé des entretiens **99**

Annexe B : Questionnaire diffusé en ligne **122**

Annexe C : Article d'une initiative éco-citoyenne dans un journal local **130**

Annexe D : Exposition « Vies d'ordures, de l'économie des déchets » au MUCEM **131**

Annexe E : Flyer « Parcours performant et responsable en PACA » **134**

Annexes

Annexe A : Résumé des entretiens

Les acteurs travaillant pour le Parc

- CHAPPAZ Gilles - Chargé de mission Tourisme Durable - Parc National des Calanques - 3/08/16

Le Parc est en train de changer d'axe de travail et s'oriente désormais vers la partie "accueil du public" après avoir été sur la partie réglementaire. Cette partie "accueil du public" est plus forte dans le Parc aujourd'hui avec la loi 2006 où celle-ci montre une articulation avec le milieu économique (positionnement plus affirmé dans l'accueil du public). Selon lui, c'est une des clés pour préserver le territoire ; il faut être en dialogue avec le territoire.

La Marque "Esprit Parc National" constitue l'un des enjeux importants du Parc. Elle favorise une meilleure cohésion entre les acteurs économiques et le Parc. Notons qu'il y a aujourd'hui une destination touristique qui est celle des Calanques mais, selon lui, il faut qu'il y ait une destination touristique Parc National des Calanques. C'est ici tout l'enjeu du Parc. De plus, il a indiqué qu'il y a une véritable connexion entre des enjeux environnementaux et économiques et également le fait que le tourisme n'est pas une activité durable mais plutôt prédatrice.

Enfin, concernant la situation socio-économique dans du tourisme durable dans dix ans au sein du Parc, selon lui, *"il y aura beaucoup de flux de tourisme de masse et pas de flux de tourisme durable et une partie des enjeux du tourisme durable seront repris par le tourisme classique"*.

- DELACHAUME Laurence - Responsable Communication - Parc National des Calanques - 29/05/17

Divers moyens de communication sont présents. Tout d'abord, elle fait partie du groupe Interparc dont le but est d'élaborer des stratégies de communication et outils de communication. De plus, les ouvrages ; la communication numérique et digitale, audiovisuelle, évènementielle ; la newsletter externe ; l'organisation évènementielle et animations ; les relations presse ; des plaquettes d'informations thématiques ; les éco-gardes et gardes moniteurs font partie intégrante des moyens de communications mis en place dans le Parc.

De plus, selon elle : *«il y a des flyers et communication sur le site mais il n'y a pas un buzz au niveau de la communication autour de la marque »*.

Il ya le projet de développer une application « Info Parc », qui le sera au printemps 2018.

Concernant la création du Parc en 2012, faisant partie de l'équipe de préfiguration du Parc, elle a senti la réticence locale (inquiétude de la part des riverains, habitants). Elle ne travaillait pas spécialement avec les acteurs sociaux-économiques. Il y a eu des remontées au GIP des Calanques. Son but était alors d'informer et de rassurer l'opinion publique sur ce projet. Les inquiétudes portaient sur les interdictions (toutes les activités professionnelles et de loisirs). Nous constatons aujourd'hui un vrai déplacement dans les inquiétudes. Un sondage sur la perception du projet de Parc avait été effectué et 75% des habitants y étaient favorables.
De plus, le Parc n'est pas dans *« une stratégie de faire venir du monde mais dans une stratégie de sensibilisation »*

- MESTAT Anthony - Chargé de développement Marque - Parc National des Calanques - 15/06/17

Le Parc a beaucoup évolué, il se structure et se renforce. C'est un Parc sur-fréquenté donc il a tout intérêt pour maîtriser la fréquentation à aller vers un tourisme durable. A l'origine, le Parc est là pour protéger mais de fait il faut tenir compte du tourisme pour le rendre durable. Il y a le Pôle « Activités et usages » pour cela dans le Parc. De plus, ce qui le distingue des autres Parcs, c'est le périurbain. Il est un peu plus en retard dû à sa jeunesse et d'ici 2020, le Parc sera bien calé.
Le Parc National des Ecrins ou du Mercantour sont là depuis plus longtemps et ont pu se structurer. Les dispositifs de développement et tourisme durable au sein du parc sont la Marque « Esprit Parc National » (mieux maîtriser les activités touristiques, incitation à la durabilité), le schéma sur la stratégie d'accueil qui est en cours et le schéma pour accompagner et mieux réglementer les pratiques sportives. Selon lui, la Marque est un des outils pour améliorer le dialogue et les contraintes. De plus : *« Le Parc a un gros cœur et une toute petite aire d'adhésion. Donc il y a peu de prestataires dans le Parc et cela pose problème. L'objectif est d'élargir le nombre de prestataires marqués en diversité et nombre avec 9 RUC et entre 20 et 40 prestataires »*. Différents partenariats et conventions existent : avec les écoles en relation avec le pôle d'éducation à l'environnement et développement durable (Educalanques), Infoparcs est une future application qui permettra d'améliorer le dialogue entre les habitants et le Parc, une convention avec Bouches-du-Rhône Tourisme et les partenariats avec les Offices de tourisme afin que les éco-gardes viennent former les salariés et restent dans les offices pour informer les visiteurs. De plus, avec le réseau Destimed (créer des circuits d'éco-tourisme pour tous les Parcs situés autour de la Méditerranée), il y a une création d'un circuit éco-touristique dans le Parc. Leur souhait est d'améliorer la qualité de la fréquentation et non la quantité. Selon lui, l'Agence Française pour la Biodiversité : *« c'était un besoin et c'est un vrai acteur pour la protection de la biodiversité »*. Une des prochaines actions sera le « réseau des ambassadeurs » représentant la mise en réseau des acteurs économiques (les

professionnels) puis des acteurs locaux (associations puis habitants). Ce sont des initiatives orientées vers la valorisation du Parc et la responsabilisation de ses activités : *« le but est de se comporter un peu comme le Guide du Routard, de recommander des prestataires vertueux, prestataires comme relais du Parc »*. Ceci entre dans un cadre de réflexion et non d'intervention sur le terrain. Ce réseau servira à structurer ce qu'il leur manque : un réseau dense, de relais avec le Parc.

Enfin, selon lui, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans une dizaine d'années : *« j'espère que nous n'aurions plus à dire tourisme durable, il le sera par essence (en France, en Europe) »*.

Les acteurs institutionnels

- AURAY Julien - Chargé de mission - Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur - 20/07/16

L'entretien avec Julien Auray m'a permis de mieux appréhender les missions du Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien ou non avec le Parc.
Le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur a diverses politiques orientées tourisme durable (handicap, PNR, éco-tourisme.). Il a notamment évoqué la Marque "Esprit Parc National" qui est selon lui une démarche plus qualitative que quantitative. Les Parcs Nationaux ont cette marque et les Parcs Naturels Régionaux ont développé la Marque "Valeurs Parc Naturel Régional". Julien Auray travaille avec les PNR et le Parc National des Calanques pour promouvoir et valoriser l'offre. Il m'a également précisé que les entreprises ont plutôt des stratégies à plus court terme alors que le développement durable est à penser à long terme. Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans 10 ans, selon lui, il y a une *"carte à jouer, cela rassure les personnes, il faut le vulgariser"*.

- BOUDOU Paloma - Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE) - Chargée des relations RREN PACA et du projet régional « Chemins de la biodiversité » en Provence-Alpes-Côte d'Azur - 31/05/17

Le Projet tourisme durable « Les Chemins de la Biodiversité » est très important dans les actions de sensibilisation à l'environnement, au développement durable et tourisme durable.
L'ensemble des membres du Réseau régional des espaces naturels de PACA (dont les PN et PNR) sont donc largement associés à la mise en œuvre et à la communication du projet régional des Chemins de la Biodiversité étant donné que cette initiative est la leur.

Il a été organisé par la CCI, l'ARPE et la CCIMP une journée ayant pour sujet : « La Biodiversité, levier de développement pour votre entreprise » (15 décembre 2016). Les aides du parcours performant et responsable en PACA (RSE), le label « Lucie » pour soutenir les entreprises dans leurs démarches RSE ont été évoqués. Celle-ci consistait surtout à des temps d'échanges et de rencontres et il n'a pas eu d'actions précises depuis.

De plus, *« pour faire du tourisme durable, c'est surtout la marque « Esprit Parc National » qui aide les acteurs privés pour leurs développements en termes de développement et tourisme durable. »* Concernant des actions de communications, L'ARPE a été associée mi-juillet à un événement itinérant organisé par les services de la Région (Communication et Environnement & Biodiversité) intitulé « La Tournée des plages - Zéro Déchet ». Un stand de l'ARPE était présent pendant deux jours, lors des étapes de Cassis et de Nice.

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans une dizaine d'années au sein du Parc National des Calanques, selon elle *: « on peut espérer que le lancement de la Marque Esprit Parc National cette année développera dans les années à venir tout un réseau de professionnels du tourisme proactif et engagé dans des démarches responsables ».*

De plus, dans une dizaine d'années, concernant la place du développement durable, de la prise en compte de l'environnement, de la biodiversité dans les entreprises ou autres structures travaillant dans le tourisme : *« J'ai envie de croire qu'elle sera plus grande grâce à la pression de la société civile et du monde associatif ».*

- BOUVIER Espoir - Responsable des réserves naturelles régionales (RNR) / suit le Parc Naturel Régional des Alpilles et le Parc National des Calanques - Service Parcs & Réserves naturel(le)s régiona(les)ux et Territoires ruraux - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 30/06/17

L'idée de ce Parc est très ancienne. Depuis 30 ans environ, des Calanquais voulaient le protéger.

L'Etat a accepté de faire un GIP. Le GIP avait pour objectif d'« aboutir à la création du Parc ».

Les deux acteurs principaux de ce GIP étaient la ville de Marseille et le Département des Bouches-du-Rhône. En 1999 il y a eu la création du GIP et en 2012 celle du Parc.

Le GIP a organisé des ateliers de concertation sur les usages (escalades, randonnés, pêche) et cela a permis d'échanger. De plus, il faut noter que *« le Parc créé n'est pas aussi exigeant que d'autres Parcs selon certains du monde environnemental et le Parc a su écouter selon certains du monde économique ».* Ce parc est récent, très atypique car périurbain, il ya une pression forte et est plus marin que terrestre. De plus, le Parc a beaucoup évolué. Dans les premières années, il y a tout à faire. Le Parc a recruté et le vrai plus réside dans la présence d'une équipe Parc, une patrouille (présence sur le terrain), il n'y a pas uniquement des services administratifs.

Comme il y a une forte fréquentation, il y a un potentiel pour faire du tourisme durable (par rapport à d'autres Parc où il n'y a pas/peu de tourisme, on ne pourra pas développer un tourisme durable). Mais également, cette fréquentation renvoie au tourisme de masse donc cela est une difficulté, *« il faut travailler sur les saisonnalités »*. Lié au service, une convention opérationnelle avec le Parc National des Calanques est en cours de travail. Concernant la Marque, *« il y a plus fondamental comme l'éducation à l'environnement, les enjeux de préservation, mais la Marque est plus voyant »*.

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans une dizaine d'années au sein du Parc National des Calanques, selon lui *: « le Parc n'a pas encore travaillé sur sa politique de tourisme donc c'est difficile à dire »*.

- BRAUN Barbara - Chargée de tourisme Interparc – Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur - 30/05/17

Les Parcs Naturels Régionaux ont été créés dans les années 1960 pour contre carrer l'exode rural et leurs missions est de trouver un équilibre entre l'activité humaine et la protection de la nature.
Ce sont des Parcs habités et ils dépendent de la Région. Concernant l'évolution des Parcs Naturels Régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur de ces dernières années, les missions prioritaires des Parcs Naturels Régionaux sont dans la Charte du Parc (12 ans) et toutes les actions sont en liens avec celle-ci.
Les Parcs Nationaux dépendant de l'Etat, ont un cœur de Parc protégé et non accessible et ont une aire périphérique depuis la nouvelle loi de la biodiversité. C'est d'abord la protection qui est privilégiée. Tout ce qui est fait dans les Parcs Naturels Régionaux sont orientés vers le durable car l'objectif est de trouver cet équilibre. Par rapport aux Parcs Nationaux, ils ont travaillé plus tôt sur le tourisme et sur l'économie locale. Mais par exemple, le Parc National des Ecrins est *« loin devant tout le monde »*. Concernant l'accompagnement en inter-parcs de la qualification et de la valorisation des professionnels de l'écotourisme, *« cela fait sens pour tout le monde : on connait le territoire, les acteurs du territoire, les mettre en relation (agriculteurs, restaurateurs, etc…) dans ce cercle de développement durable. Cela fait sens pour les élus : nous sommes proches de nos élus mais aussi pour les parcs eux-mêmes : cela fait du renfort. Il y a donc un retour positif pour toutes les parties »*. De plus, la marque « Valeurs Parc Naturel Régional » est destinée *« aux acteurs qui défendent un tourisme durable et qui partagent certaines valeurs avec les parcs »*. Avec cette marque, *« le but n'est pas d'augmenter le nombre de touristes, mais de faire évoluer le touriste lambda vers des pratiques durables en consommant des produits et services qui s'inscrivent dans cette démarche »*. L'économie locale est ici encouragée, des produits et services garantissant une vraie immersion les territoires sont proposés (rencontres, conseils des professionnels).

- CORNEBERT Isabelle - Chargée de Mission, Service Attractivité et Tourisme -Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 27/07/17

Les Parcs Naturels Régionaux sont missionnés pour faire du développement durable, favoriser les retombées économiques locales, protéger l'environnement. C'est du tourisme durable.
Tous les Parcs Naturels Régionaux ne sont pas obligés de faire de l'éco-tourisme. Ils font tous du développement durable. Les acteurs économiques adhèrent au tourisme durable des Parcs Naturels Régionaux via la Charte du Parc. Ils peuvent également y adhérer lors de la stratégie élaborée de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Tous les Parcs Naturels Régionaux ont un volet tourisme dans leurs stratégies. De plus, pour les Parcs Naturels Régionaux, la Région finance la valorisation. Par exemple, elle avait financé le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le site de l'éco-tourisme PACA et pour le site mesescaparcs. Maintenant, il y a un portail unique.
Un projet « Destination Parcs Provence-Alpes-Côte d'Azur » est en cours. Pour l'instant, *« il inclurait les Parcs Naturels Régionaux mais je souhaite que les Parcs Naturels Régionaux et les Parcs Nationaux soient pris en compte (avec la mutualisation du back office) »*. Ce seront les Parcs qui feront cette étude. La Région a subventionné l'ensemble des objectifs de qualification, de professionnalisation dont l'étude marketing (avec expérimentations de packages avec filières communes entre les Parcs comme l'agritourisme, par exemple). L'étude marketing sur la destination Parcs (conception de produits, marchés, filières, packages vendus par les OT) sera lancée pour fin 2017- début 2018.
Concernant les marques, nous souhaiterions également encourager la fusion de celles-ci (celle des Parcs Naturels Régionaux et celle des Parcs Nationaux) : *« il serait beaucoup mieux de faire une marque française et une marque européenne »*. A l'époque, Mme Royal avait souhaité deux marques.
De plus, il y a des conflits d'usages dans le Parc National des Calanques et ce n'est pas souvent le Parc qui est en cause. En effet, certains ne savent pas qui est derrière telle ou telle interdiction et considèrent que c'est le Parc mais ceci n'est pas forcément le cas.
Aussi, pour les Parcs Nationaux, les Parcs marins sont en retard par rapport aux Parcs alpins en matière d'éco-tourisme, au niveau de la marque.

Enfin, dans une dizaine d'années, la situation socio-économique du tourisme durable au sein des Parcs (les deux types) de Provence-Alpes-Côte d'Azur est ainsi considérée : *« les Parcs sont fragiles. Ils existent que s'il y a une volonté de l'Etat, Régions et Communes. Il suffit d'un changement d'un des acteurs pour remettre en cause le Parc »*.

- GAUCI François-Xavier - Chargé de mission parcs et réserves - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur - 24/05/17

La DREAL a apporté sa contribution au Préfet de région dans le cadre de l'élaboration de son avis, notamment sur la cohérence de la charte du parc avec les dispositifs de protection déjà présents sur ce territoire. En particulier, l'archipel du Riou étant classé réserve naturelle nationale (RNN) avant la création du parc, le décret de création de cette RNN allait se trouver automatiquement abrogé lors de l'intégration de l'archipel dans le cœur de parc. La DREAL devait donc s'assurer que le niveau de réglementation de la RNN soit garanti. Ceci a permis d'inscrire des dispositions particulières pour ce secteur géographique dans le décret de création du PN.
De plus, la place de la DREAL au sein du Parc National des Calanques se situe à plusieurs niveaux : elle participe aux bureaux et aux réunions du conseil d'administration du Parc. Cette année, elle participe à la définition du partenariat entre les Parcs Nationaux et l'agence française pour la biodiversité. Quant au financement et au pilotage des Parcs Nationaux, ils sont assurés directement à Paris (niveau central).
Les actions de sensibilisation du grand public (citoyens, touristes) aux enjeux environnementaux dans les Parcs et notamment dans celui des Calanques se sont faites via des associations, financées auparavant par la DREAL. L'objectif des Parcs est de sensibiliser le public et de promouvoir les stratégies de développement durable. En raison de moyens financiers diminués, ceci se produit de moins en moins.
Concernant la place de la DREAL dans la lutte des pollutions industrielles présentes au sein du Parc National des Calanques : *« le service prévention des risques de la DREAL est, de manière générale, chargé de prévenir et réduire les risques industriels de nature accidentelle, chronique et sanitaire, auxquels sont exposés les personnes, l'environnement et les biens. »*
Enfin, concernant l'hypothèse 3 (aides aux entreprises), la réponse apportée a été la suivante : *« je pense que ce n'est pas impossible mais actuellement ce n'est pas le cas vu le contexte budgétaire contraint »*.

- GIORGETTI Gilles - Chargé de projet port, nautisme - Service Mer et Littoral - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 1/06/17

Tout d'abord, le Conseil consultatif régional de la mer (ancien organisme rassemblant les acteurs de la mer) avait émis un avis nuancé sur la création du Parc. Cette création a été mal vécue par certains acteurs.

La préservation de la biodiversité, cela fait longtemps que ça existe. Cependant, la reconquête de la biodiversité est nouvelle. Des actions de communications sont également présentes.
Concernant des actions de développement et tourisme durable (préservation, sensibilisation, etc) dans le Parc, les ports situés dans un périmètre d'air maritime protégé doivent être certifiés ports propres (par exemple, le contrat de baie de Marseille).
De plus, des stratégies avec le Parc sont à venir comme pour les mouillages organisés (des bouées sont préposées afin d'éviter que les plaisanciers s'ancrent). En effet, *« les ancres abiment les fonds marins et les mouillages organisés représentent l'avenir »*.
Il est important de mentionner que la métropole d'Aix-Marseille aura le 1er port de plaisance en Europe dans très peu de temps, en janvier 2018, car la métropole va absorber des ports (4 000 places à venir).
De plus, il y a la restauration écologique des ports. La restauration écologique signifie qu'avant il y avait la mise en place de récifs artificiels (par exemple le récif Prado, faisant parti du Parc) et aujourd'hui il y a la mise en place de systèmes de nurseries artificielles dans les ports afin de limiter la prédation des poissons et pour augmenter les effectifs.
Concernant le tourisme durable, le Parc National des Calanques est trop récent et n'a pas une force d'initiative comme celui de Port Cros, par exemple. Le « durable » est important pour la marque du Parc, pour le Parc.

Enfin, selon lui, dans une dizaine d'années, la situation socio-économique du tourisme durable au sein du Parc National des Calanques comprendra : *« un développement de nombreuses activités nautiques, elles seront encadrées et valorisées économiquement par des entreprises (locales) : nautisme, sport léger, plongée autonome (est née à Marseille). De plus, il y a environ 1,5 million de croisiéristes par an et 10% du tourisme de la Région vient par la mer »*.
Ainsi, le territoire maritime serait un élément majeur pour développer de façon durable le Parc.

- GREFFEUILLE Laurent - Chef du Service Attractivité et Tourisme - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 20/07/17

En tant que Région, elle a été associée à l'émergence du Parc. La réticence à sa création a été plutôt côté mer que terre. Comme tous les Parcs, il est adapté pour faire du tourisme durable. Cependant, il est plus *« réduit au niveau géographique car il est à proximité d'une zone urbaine, et il y a une faiblesse des accès routiers donc il est plus contraint »*. De plus, il y a un *« flux existant spontané sur lequel il est difficile d'agir »*.
Concernant la marque, *« je regrette qu'il y ait deux marques car le client final reste le même »*

Dans l'ancien Schéma Régional de Développement Touristique (2012-2016), il y avait un enjeu clé « vers un développement touristique responsable et solidaire » avec notamment « structurer le développement de l'écotourisme et du tourisme responsable dans les espaces protégés ».
Le sujet de l'environnement était présent avec *« la question de préservation des espaces qui passe par la maîtrise de flux touristiques, par exemple »* et *« la mobilisation des acteurs privés et territoriaux réceptifs pour améliorer, développement de la prise en compte du management environnemental »*. En effet, *« ces deux questions sont indispensables »*.
Dans l'actuel Schéma Régional de Développement Touristique (2017-2022), l'environnement n'a plus la même place : « *certains aspects ont été privilégiés (marketing, numérique), ce sont des choix politiques qui sont intervenus. »*.
Concernant l'hypothèse 3 (aide aux entreprises), il existe le « parcours performant et responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur » depuis deux-trois ans.

Enfin, selon lui, dans une dizaine d'années la situation socio-économique du tourisme international et durable en Région sera ainsi : « *nous allons assister à une augmentation de la fréquentation dans la Région, pas au même rythme que la fréquentation mondiale (heureusement car on ne pourrait pas assumer la venue de 3-4 millions de Chinois, d'Indiens). Economiquement parlant, cela va bien se passer »*. Mais, *« si nous ne faisons pas en sorte que ce flux-là soit mieux réparti sur les territoires ruraux et montagnards, j'ai peur qu'il y ait de gros problèmes à gérer : transports, sur fréquentation, zones littorales, consommation en eau (consommation courante, golf, piscines). Il y aura des problèmes de qualité de services. »* En effet, « si les mesures ne sont pas prises de manières différentes, nous allons droit dans le mur (peut-être pas dans 10 ans mais dans 20 ans) ».

- MARIANI Jean-Paul - Chargé de mission LIFE nature en ville, faune et milieux - Service Environnement et Biodiversité - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 9/06/17

A sa création, il y a eu des réticences fortes, *« c'est le caractère et la culture locale qui fait que cela a été plus exacerbé mais avec le temps, l'outil pourra être accepté »*.
De plus, c'est un Parc adapté pour faire du tourisme durable étant donné la pression démographique, *« s'il ne le fait pas, il meurt. », « c'est une opportunité et menace que ce soit péri-urbain. Par exemple, il y a une responsabilité très forte en termes de gouvernance. »*
Par rapport au Parc National de Port Cros, ce n'est pas le même type de fréquentation, pas les mêmes usages et pratiques du territoire donc *« ce ne sont pas les mêmes outils pour gérer la fréquentation »*. En effet, celui de Port Cros a une vraie pression touristique. Celui des Calanques a une pression sociale qui vient se promener, Parc urbain (au sens jardin) et les sports de nature sont présents. Il y a des touristes et des excursionnistes.

Concernant la marque, selon lui, les deux marques se ressemblent et devraient donc se rapprocher : *« Il y a le même mot « Parc » donc cela apporte des confusions pour le public et « les marques sont là pour valoriser un territoire à destination des visiteurs qui veulent consommer un produit du territoire et non forcément à destination des habitants ».*

Un travail avec des acteurs locaux pour la protection de l'environnement et de la biodiversité dans Le Parc est présent avec par exemple « Le bus de plage » (incluant 7 dates : Cannes, Ste Maxime, La Londe-les-Maures, Carry, Marseille, La Ciotat et Nice du 11 au 18 juillet 2017). Cela regroupe des associations, espaces naturels et entreprises et les services communication, mer et environnement de la Région sont impliqués.

Enfin, selon lui, dans une dizaine d'années la situation socio-économique du tourisme durable au sein du Parc sera ainsi : *«si le territoire va mal, le Parc ira mal. Et vice versa. Le Parc a intérêt de partager son expérience avec la métropole Aix-Marseille Provence représentant 2/3 du département des Bouches-du-Rhône et 92 communes ».*

- OUDIN Stéphanie, Chef de projet - Service Parcs & Réserves naturel(le)s régiona(les)ux et Territoires ruraux - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - 19/06/17

Tout d'abord, à priori tout espace naturel a un terreau pour le tourisme durable mais il faut avoir l'offre qui est présente pour développer un tourisme durable. Par exemple, « *nous pouvons nous demander, quels sont les acteurs sur le territoire qui sont prêts à jouer le jeu pour développer cette offre ? »*

Dans ce Parc, il faut développer une autre offre de tourisme, d'écotourisme et *« il y a de la marge par rapport par exemple à celui des Ecrins ».* Les Parcs Nationaux des Calanques et de Port Cros ont des points communs car ils sont littoraux. Concernant la réticence de certains acteurs, ils se sont ainsi renseignés sur ce qu'il se passait à Port Cros. Etant donné que cela se passait très bien entre le Parc et les pêcheurs, par exemple, cela a permis de lever certaines réticences.

De plus, il y a quatre ans, le Service a mis en place une convention cadre entre l'Etat, la Région et les quatre Parcs Nationaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Ecrins, Mercantour, Calanques, Port Cros). Entre 2015-2020, le but est donc *« d'œuvrer dans le même sens »* avec des objectifs et orientations communs.

Enfin, selon elle, dans une dizaine d'années la situation socio-économique du tourisme et du tourisme durable, par exemple au sein du Parc sera ainsi : *« le tourisme durable : pour moi c'est la voie de l'avenir. Pour le tourisme en France j'en suis convaincue et le tourisme en général va vers le tourisme durable. La question qui se pose est comment « limiter » les touristes car il y a trop de fréquentation. Il faut aller vers une offre de mobilités douces, de rencontres avec les habitants. Je suis plutôt optimiste dans le développement du tourisme durable ».*

- SABOYA Cyrille - Promotion et Destination - Office de Tourisme et des Congrès de Marseille - 8/09/16

Tout d'abord, elle travaille en collaboration avec le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et Julien Auray avec des éductours. Dans les politiques de l'Office, il n'y a pas une partie propre au tourisme durable mais c'est intégré à la présentation générale de l'Office, en valorisation notamment le Parc. L'Office met le Parc en avant dans ses politiques de promotion et marketing dans les brochures. La Marque "Esprit Parc National" est de plus en plus présente dans celles-ci. Les touristes nationaux et internationaux viennent à Marseille car il y a une offre touristique très diversifiée. Désormais, les touristes y passent 2/3 jours alors qu'auparavant c'était une ville de passage. Mais l'une des problématiques pour faire venir les touristes étrangers à Marseille et leur faire découvrir le Parc est le manque de liaisons directes, notamment pour les pays scandinaves. Elle m'a également précisé le renouveau de Marseille depuis quelques années avec, entre autres, le projet Euroméditerranée.

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans dix ans, selon elle : *"la démarche du tourisme durable va se démarquer, elle s'intègre de plus en plus dans les mœurs. Il faut éduquer les parents"*

- SARDOU Corinne - Conseiller référant Tourisme - Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Provence-Alpes-Côte d'Azur - 12/06/17

Tout d'abord, une enquête sur la croisière (maritime et fluviale) a commencé le 21 juin 2017.

Concernant la partie « Développement durable (enjeux et dispositifs régionaux) » à la CCIR, une charte de confiance existe pour mieux embaucher, de façon plus éthique.

A la CCIR, il n'y a pas d'aides financières directes pour la marque « Qualité Tourisme », la Région donne des aides aux CCIR pour développer la marque, cela est par la suite répercuté sur le professionnel (démarche, accompagnement, audit) pour obtenir la marque. De plus, il y a un accompagnement fait par la CCIR pour toutes les entreprises qui ont la marque « Qualité Tourisme », volet développement durable.

Lorsqu'il s'agit de « l'étiquetage environnemental », il n'y a pas d'aides financières de la part de la Région. Par exemple, un hôtel est classé A, B, C, D, E.

Concernant la partie « Tourisme (enjeux et dispositifs régionaux) », à l'heure actuelle, il n'y a pas d'aides financières.

Il existe le guide « Magestour » regroupant des fiches de bonnes pratiques RSE. C'est donc essentiellement avec Magestour (développement durable, RSE) qu'il y a des aides (guides

thématiques). Magestour fait parti du « parcours responsable et performant en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Concernant la RSE, *« j'ai vraiment senti un repli au niveau du tourisme »*.
De plus, il y a 5 ans il y a eu un *« frémissement »* avec « Itinéraires Eco3 » (accompagner les professionnels avec les éco-labels).

Enfin, selon elle, la situation socio-économique du tourisme durable dans dix ans au sein du Parc sera ainsi : *« il n'y a pas tous les professionnels du tourisme qui sont sensibilisés au développement durable et tourisme durable autour du Parc mais c'est important. Cela l'est encore plus dans le Parc, c'est évident. Il faut donc aller dans ce sens. Les hébergements devraient être en dehors du Parc pour qu'il reste ce poumon vert, que cela reste un endroit protégé, à côté d'une grande ville. »*

- TISSOT Maxime - Directeur - Office de Tourisme et des Congrès de Marseille -8/08/16

L'entretien m'a permis de fixer quelques repères concernant les relations entre l'Office et le Parc. En effet l'Office est lié par une convention avec le Parc. Il y a des éco-gardes qui répondent aux questions des clients à l'Office, sur place. Il y a donc un réel échange entre équipes de l'Office et du Parc. Il m'a également mentionné que les demandes de médias pour filmer des évènements dans le Parc ou autres passent par l'Office et entrainent donc des relations avec le Parc. L'Office intervient également dans des groupes de travail pour faciliter la communication et l'organisation des flux importants dans les massifs (flux importants surtout en période estivale).

Enfin, il m'a indiqué que les relations entre ces deux entités sont bonnes, que l'Office aide véritablement à faire prendre conscience aux visiteurs de l'importance de cette zone à préserver, à protéger. Il m'a enfin précisé le fait qu'il faut veiller à ce que le Parc reste accessible aux publics. En effet, selon lui, protection ne veut pas dire interdiction de circuler.

Les acteurs dynamisant directement le Parc

→ Les entreprises

- DEWAVRIN Alice - Gérante - Active Road - 1/08/17

Tout d'abord, Active Road travaille dans ce périmètre depuis 2007 (lorsque Sébastien Batel, le fondateur a créé Active Road), avant la création du Parc.

En ce qui concerne le Parc, il y a une *« présence constante de la gestion mais pas une évolution »*, *« des restrictions de plus en plus présentes (mesures préventives donc c'est bien) envers les locaux »* et *« tous les professionnels jouent le jeu »*.

Du côté de la demande touristique, il y a une nette évolution depuis deux ans même si du côté professionnel (donc de l'offre), ce n'est pas toujours évident au niveau économique.

Concernant les réticences de certains acteurs économiques, c'est le *« côté Méditerranéen, ils ont râlé, n'étaient pas contents mais finalement tout le monde y trouve son compte »*. Par exemple au niveau maritime, ils se sont pliés aux normes exigées.

De plus, *« les vraies structures fonctionnent bien, il reste toujours des rebelles, qui n'en ont rien à faire du Parc (par exemple, le ski nautique) et selon moi, ils ne vont pas rester »*. En effet, *« ce sont des personnes qui ne sont pas dans la durée, pas dans le challenge. Nous comptons sur le Parc et les directions régionales pour faire régner la justice »*.

Le Parc est complètement adapté pour faire du tourisme durable mais il y a une *« tendance à isoler, fermer et restreindre le Parc plutôt que le développer, le structurer au niveau du tourisme durable »*.

La marque va permettre une meilleure cohésion entre les acteurs économiques et locaux et Active Road souhaite toujours être marqué « Esprit Parc National » (en cours).

Enfin, selon elle, la situation socio-économique du tourisme international dans une dizaine d'années sera *« en constante progression, la Région accueillera toujours voire plus »* et celle du tourisme durable dans le Parc : *« Je ne pense pas que cela aura beaucoup changé dans 10 ans. C'est une Région où les choses mettent du temps à changer. Les prises de conscience vis-à-vis de l'environnement gagnent du terrain et l'environnement a de plus en plus sa place. Selon moi, au niveau des professionnels, les préoccupations environnementales dépasseront les préoccupations économiques. »*

- FERRATO Christophe - Responsable - Chambre d'hôtes La Petite Calanque - 24/07/17

Tout d'abord, *« lorsque j'ai créé la chambre d'hôte, je ne me suis pas implanté ici par hasard. Le Parc n'existait pas encore »*.

La chambre d'hôte est marqué « Esprit Parc National » depuis la création du *« label »*, c'est-à-dire deux-trois ans. Ce *« label »* est une décision nationale.

Les rapports avec le Parc National des Calanques sont très cordiaux et le travail le plus important a été la mise au point de ce *« label »* avec une collaboration entre La Petite Calanque, La Villa d'Orient (le deuxième hébergement du Parc marqué) et le Parc. En effet, « *ils n'étaient pas dans une optique d'imposer les choses, c'était de la collaboration, nous étions dans la même optique donc il n'y avait pas la présence de conflits d'intérêts »*.

Afin de resituer le contexte, ce sont les deux seules chambres d'hôtes et hôtels dans le Parc. Il y a seulement une auberge au dessus d'En Vau (citée dans la première partie).
Il est important de mentionner que *« le Parc avait établi des questionnaires pour la Charte, je lui faisais part de mes observations »*. En effet, *« chaque Parc s'est mis en relation avec les acteurs économiques de son territoire (ici, les hébergeurs). Les informations sont remontées à Paris, au niveau national. Par exemple en Guyane, il y avait des hébergements avec panneaux solaires. Ici, ce ne sont pas les mêmes conditions donc pour le Parc National des Calanques par exemple, c'est optionnel. »* Un nombre d'exigences a été soumis par le Parc afin d'obtenir le *« label »*. Après avoir fait le tour de tous les Parcs Nationaux de France, ils ont constitué la Charte nationale. Cette Charte s'applique à tous les Parcs et pour obtenir le *« label »*, c'est un système par points qui intervient. Par exemple, les panneaux solaires ont un coefficient moins important que les ampoules basses consommation.

Enfin, concernant l'aspect environnemental : *« je suis sensible à la protection de l'environnement, ce label permet de par sa Charte de protéger l'environnement (les déchets, les transports, mettre en avant les produits du territoire, les espèces, etc…) »*. Concernant l'aspect économique et identitaire de l'hébergement : *« au niveau commercial, c'est bien car cela permet de se distinguer des autres établissements. Certains font croire qu'ils sont dans le Parc alors que non. Avec ce label, cela permettait de montrer auprès de nos futurs hôtes de nous distinguer, de faire valoir notre position dans le Parc »*.

- GAUTREAU Cyril - Responsable Projet - Natural Solutions & Ecobalade - 4/08/16

Ecobalade a été lancé dans le cadre d'un projet européen FEDER, coordonné par la région PACA (PACA Labs). Ceci a permis de lancer l'application et le site web. Il a appuyé le fait *"qu'aujourd'hui, une entreprise ne peut pas faire de business sans faire du développement durable"*. Ecobalade est davantage connu pour collaborer avec les Iles du Frioul (embarcadère sur le Vieux Port) qu'avec le Parc plus généralement. En effet, c'est Géotrek qui est le partenariat du Parc. Il a relevé le fait que le Parc et Ecobalade n'ont pas élaboré de circuits découvertes et sensibilisation en commun puisque le Parc considère que les entreprises sont plus tournées vers le business contrairement au Parc qui est plus orienté environnement, nature. Selon lui, le Parc n'est pas très ouvert à la *"marchandisation de la nature"*. Il y a la balade du Belvédère de Sugiton proposée par Ecobalade, celle-ci est en lien avec une association. Le Parc a été rencontré à ce sujet et n'ont pas vu d'inconvénients pour la proposer aux publics (le Parc a seulement enlevé des espèces rares pour cette balade). Par ailleurs, selon lui, la nature, l'environnement et le social sont vécus comme une contrainte. Ce n'est pas vécu comme quelque chose qui rapporte de l'argent. Selon lui, pour que le tourisme durable ne soit pas contraignant, nous devons trouver des solutions, des produits qui

fonctionnent (business) c'est à dire baser le tourisme durable sur le commercial en étudiant l'offre et la demande (très important). Ceci renvoi à la problématique et aux hypothèses de ce mémoire concernant le développement durable qui est perçu comme une contrainte écologique / environnementale pour certains acteurs. Selon lui, « *le Parc n'est pas adapté à une Cité au côté rebelle à l'environnement et en général* ». Il aurait préféré une extension de la réserve naturelle. Le Parc National a pour objectif de protéger l'environnement et de découvrir des espèces. Donc selon lui, s'il y a une protection de l'environnement il faut que personne n'y aille. La fréquentation doit être réduite au maximum.

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans 10 ans, selon lui : *"protéger l'environnement doit être à la base de toutes activités, le tourisme doit suivre le développement durable, comme toutes les activités économiques"*.

- JAROSSAY Jennifer - Directrice - Restaurant La Grotte - 14/08/17

Tout d'abord, le restaurant est situé dans le Parc National des Calanques à Callelongue et existe depuis plus de 40 ans.

Depuis la création du Parc, des changements ont été perçu. En effet, il y a *« plus d'affluences sur les dernières années, touristes, randonneurs »*.

Les relations avec le Parc sont cordiales, *« mais nous n'avons pas trop de contact car pas de besoin »*.

Concernant la marque « Esprit Parc National », un dossier est en cours : *« c'est le parc qui nous a proposé ne connaissant pas le label et il s'avère qu'on remplissait d'ores et déjà les critères, le souhait d'adhésion c'est fait d'un commun accord* ». Les motivations pour rejoindre la marque résident dans le fait qu'il y a une « adhésion aux mêmes valeurs ».

- RASSINI Daniel - Matelot pont - Localanque - 19/07/17

Tout d'abord, l'entreprise a été créée en 2004. L'entreprise était pour la création du Parc car *« c'est le système qui le veut, il faut penser à la faune et à la flore »*. Cependant, *« il y a les réglementations et pas de dérogations possibles. Les petites sociétés devraient plus être entendues que les grosses sociétés »*. Ici, tous les bateaux sont passés en commerce, avec un skipper obligatoire à bord. Depuis cela, *« nous n'avons plus eu l'agrément pour entrer dans le Parc. Nous avons donc davantage développé des prestations autour du Frioul. »*

De plus, le Parc *« demande de passer les bateaux en hybride pour entrer dans le Parc »*.

Par exemple, les *« grosses navettes ont le droit puisqu'elles sont hybrides avec une vitesse de 5 nœuds dans le Parc »*.

Concernant la question de la multiplication de la pollution dans le Parc avec les bateaux, l'entreprise souhaiterait acheter de nouveaux bateaux moins polluants.
Concernant d'éventuelles aides financières pour financer ce type de bateaux, cela existe mais *« les subventions sont en fonction du chiffre d'affaire. Ici, c'est une petite société avec un petit chiffre d'affaire. Nous ne sommes pas entendus comme certains »*. L'entreprise fait donc parti de l'association MACT et celle-ci peut répondre à diverses demandes (financements, écologie etc).

Enfin, au sujet de l'environnement, *« on éduque nos clients à ne pas polluer l'environnement. On est acteur dans le système écologique, on ramasse aussi les déchets sur les plages et autres car c'est ce qu'on vend aux clients et donc nous devons rendre les lieux le plus propre possible »*.

→ **Les citoyens et les associations**

➢ APPLANAT Laurence - Cabanonier - 6/07/17

Tout d'abord, le cabanon est situé à Morgiou et est locataire depuis plus de 44 ans.
Au sujet de la création du Parc : *« les ¾ des Calanquais étaient d'accord au départ. Au fur et à mesure que le GIP a avancé, les avis ont divergé »*.
Concernant la question sur l'éventuelle envie de faire visiter le cabanon (car peut être considéré comme un patrimoine culturel) par les touristes : *« le mien n'a pas réellement d'intérêts par rapport à d'autres cabanons qui ont des histoires »* et *« il y a 3 quartiers : le quai, la douane et le bas (village nègre). Autrefois, les esclaves noirs arrivaient à Morgiou par la Calanque. Ils étaient hébergés avant qu'ils soient amenés chez les nobles. Depuis, pour ne pas parler de « nègre », ils ont changé les noms des quartiers alors selon moi cela n'a pas la même authenticité et ne reflète pas l'Histoire du lieu. »*

Enfin, la fréquentation touristique ne cesse de croître mais *« pourquoi ne pas faire connaître notre paradis ? Je suis pour »*. Cependant, *« les politiques n'ont pas joué le jeu : ils donnent trop de laissez-passer »*.
Au sujet de l'environnement (de sa protection, préservation, sensibilisation etc) *: « depuis toujours, nous nettoyons. Nous n'avons pas attendu le Parc pour protéger et nettoyer »*.

➢ BENAISSA Rabiha - Présidente de l'Association Marseille Provence Greeters -9/06/17

Tout d'abord, l'association a été créée en 2009, regroupant actuellement 70 greeters. Les motivations à créer celle-ci résidaient dans le fait *« que le lien entre le tourisme et les habitants était trop faible. A l'époque, il était inexistant »*.

De plus, 10 greeters font visiter le Parc National des Calanques, avec chacun leurs spécificités.
Désormais, Airbnb a un rôle important dans ce lien.
Concernant les hypothèses 1 et 2, cela l'intéressait, en précisant qu'*« il faut que tout le monde participe et privilégier les partenariats avec des acteurs »* et que *« les enfants peuvent aussi éduquer les parents en ramassant les déchets, volontariat et autres»*.

Enfin, selon elle, la situation socio-économique du tourisme international sera caractérisée *« A Marseille par une arrivée croissante des bateaux de croisières. Cela peut devenir un problème à force, comme à Barcelone. Ici, il y a une pollution sonore également avec ces bateaux. »* et du tourisme durable au sein du Parc *: « cela peut continuer dans le bon sens. Il est en train de se mettre en place mais il y a une pression économique ».*

- LAURIN Emmanuel – Initiateur de « Le Grand Saphir » - 26/06/17

N.B : La connaissance de cette initiative s'est faite via la lecture d'un journal local, joint en annexe C. Intéressée par le contenu de l'article, j'ai contacté Emmanuel Laurin afin d'échanger avec lui à ce sujet.
Dans le même temps, je me suis rendue au MUCEM où se tenait une exposition sur les déchets, la pollution (notamment dans les Calanques), les documents consultés lors de celle-ci ont été joint en annexe D.

Tout d'abord, cette initiative éco-citoyenne s'est produite sur 100 km du 25 mai à Marseille au 8 juin à Toulon (pour la journée mondiale des océans) « pour témoigner de ce que j'ai vu ». Deux ans de préparation physique ont été nécessaires afin de réaliser cela. Cette initiative a été en partenariats avec d'autres associations. Ce nageur en eau libre en Méditerranée a fait le constat de la pollution en mer avec une présence importante de déchets. Il est important de préciser que *« 80% des déchets qui viennent de la Terre se retrouvent en Mer, il y a un vrai lien entre la Mer et la Terre (d'où le nom de l'association d'Isabelle Poitou, « Association MerTerre »)* ». Les objectifs de cette initiative étaient de *« mobiliser les habitants et touristes »* et de montrer que *« tout le monde est concerné »*. En effet, certes des individus jettent des déchets, mais il n'y a pas que cela : *« les emballages à usages uniques font beaucoup de dégâts »*. A titre indicatif, *« le sac en plastique a une durée moyenne de 20 min tandis que la dégradation est de 450 ans minimum et en réalité il ne se dégrade jamais vraiment »*. Egalement, *« 70% des déchets qui sont en mer sont en plastique. Pendant le Grand Saphir, c'était 90 % »*. Alors, *« le plastique c'est fantastique »* mais ça ne se dégrade jamais. Les solutions sont de recycler le plastique, ne plus en produire plus ou changer les matières.Aussi, il a proposé de racheter les déchets trouvés (crowdfunding) et cela lui a permis de

récolter 3000€ avant le Grand Saphir : *« j'étais donc fier et content que les gens aient racheté les déchets pour 3000€ (symbolique, ils n'ont pas récupéré les déchets) »*.

Concernant « l'après » du Grand Saphir, il y a eu un réalisateur avant/pendant/après l'initiative.

Ainsi, la réalisation d'un film de 55 min fait à partir de cette histoire avec des conclusions scientifiques sera produit et après, il est prévu de la vendre à des chaînes de télévisions françaises.

A la question de la diffusion à l'international et notamment dans les pays Méditerranéens (exposés à la même situation que décrite lors du Grand Saphir), *« il faudrait en discuter avec la production mais ce serait intéressant »*.

De plus, des projets professionnels suite à cette initiative sont en cours. En effet, cela concerne la *« création d'une entreprise de recyclage de ces déchets marins »*. Cela consiste à *« les broyer, les refondre et en refaire des objets (ici travail sur des lunettes de soleil) »*. Le but est donc d'utiliser ces déchets comme matières premières : *« ce qui m'intéresse surtout c'est le recyclage des déchets »*.

Concernant la collecte des déchets dans le Parc, lors de cette nage éco-citoyenne, *« ce n'est pas dans le Parc où j'ai trouvé le plus de déchets »*.

En effet, 25/100kg de déchets ont été récolté dans le Parc, ce qui le rend assez propre. A cette période, le parc *« était assez bien entretenu et propre et peut être que pendant la période estivale ce n'est pas la même vision »*.

Les raisons de cette faible quantité de déchets par rapport à d'autres lieux sont qu'il est *« plus sauvage, pas de stations d'épurations et autres canaux qui font que les déchets arrivent »* et j'ai *« collecté les déchets flottants, pas ceux en profondeur (plus de déchets à partir de La Ciotat, fin des Calanques et là beaucoup plus pollué) »*.

Enfin, s'agissant du tourisme, « je suis *plutôt pour un tourisme raisonné et mon avis est que plus les personnes en profitent, mieux c'est »*.

- VAN HOOREBEKE Benjamin - Responsable du bureau Méditerranée - Surfrider -28/07/17

Tout d'abord, Surfrider a été créé aux Etats Unis, et après, c'est Surfrider Foundation Europe qui a été créé. Surfrider Foundation Europe rassemble 40 salariés en Europe, avec des bureaux à Bruxelles, San Sebastian, Marseille, Biarritz et en Allemagne. Surfrider agit pour la protection du littoral et ce dernier *« reçoit la pollution de la mer et de la terre »*.

Concernant la création du Parc : *« je l'attendais depuis très longtemps, c'est un Parc particulier étant le seul Parc National périurbain et s'est créé sur un environnement très dégradé »*. Le Parc a *« également une force de police. »*

Au sujet du développement durable, selon lui, *« il n'y a pas un citoyen sur deux qui pourrait le définir »*. Mais, *« les médias s'en sont emparés aussi (par exemple avant et après le journal télévisé*

(pollution, plastique en mer, etc…)) et il n'y avait pas cela dix ans avant ». Désormais, *« les personnes l'ont* en tête personne ne peut dire qu'ils ne savent pas qu'il existe de la pollution et autres car l'information est là.

Actuellement, Surfrider œuvre dans le projet scientifique « Riverine input » (les apports du fleuve). Ici, c'est le fleuve du Var qui est concerné *et « l'objectif est de catégoriser les déchets via une grille afin de remonter à une catégorie d'activités (loisirs, BTP, stations d'épurations, agriculture, etc…). L'objectif final est de mettre en œuvre des mesures correctives en fonction de la cible ».*

Surfrider fait également un suivi de la qualité de l'eau, tout au long de l'année et *« nous avons deux critères pour mesure la qualité de l'eau : la fréquentation et le risque de pollution. »*
Par exemple, *« la Ville de Cassis ne nous a jamais demandé de venir mais nous a autorisé à le faire. Après, nous diffusons les résultats.*
Et, au niveau de la mesure de la qualité de l'eau, dans le Parc National des Calanques, le 1er site est Sormiou et le 2e est Port Miou.
De plus, Surfrider est également présent dans la lutte contre la pollution industrielle dans le Parc et plus précisément, l'association travaille sur un contentieux avec Altéo au sujet des « boues rouges ». (cf : lien dans la webographie). Selon lui, *« Altéo décrédibilise le Parc, mais ma réponse est qu'ils étaient là avant et le Parc National est un bon outil pour réduire cela ».*

Concernant des actions de d'éducation à l'environnement pour les habitants de la Méditerranée (et par exemple Marseille), Surfrider agit dans plusieurs projets.
- En 2011 lors du « Beach Day » *« qui a été un gros évènement et où Zinedine Zidane était l'ambassadeur. C'était un test en Méditerranée, et cela s'est reproduit sur trois autres bureaux ».* Des activités de sports gratuites étaient proposées (escalade, kayak, etc…) tout en étant sensibilisé à l'environnement (par exemple sur les déchets que l'on jette quand on fait de l'escalade, où se retrouvent-ils, etc…).
- Il y a également les « Initiatives Océanes » (les personnes ne sont pas accompagnées mais elles sont encadrées et le matériel leur est fourni). L'objectif est *« d'être en groupe et de se rendre compte que l'on ramasse beaucoup de déchets en peu de temps ».* De plus, *« un de nos combats a été le sac plastique et il y a eu la suppression du sac plastique à usage unique. Maintenant, un autre combat est présent, celui de la bouteille plastique ».* En effet, tous ces déchets sont ramassés en grande quantité pendant ces Initiatives Océanes et plus particulièrement les bouteilles plastiques.
- Aussi, pour le « public en *« rupture sociale » (isolé géographiquement, économiquement, culturellement), nous développons de nouveaux dispositifs en randonnée pédestre, subaquatiques (palmes masques tuba), en kayak. Cela se passe dans le Parc National des Calanques avec pour objectif de faire découvrir la Provence, la nature ».* Lors de cette action, *« la sensibilisation est*

présente mais plutôt légère car le but est l'émerveillement et la découverte afin que le public comprenne par lui-même que ce lieu là est mis en péril par les activités humaines ».

- Les deux prochains projets consistent à des actions dans les collèges et à des projections cinéma en plein air (but : faire venir des gens et les sensibiliser par le contenu).

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans dix ans, au sein du Parc, il y voit « *une évolution positive. Il y a une réelle action, efficacité et c'est un besoin mais il y a une pression financière qui les empêche de faire. Donc, j'espère une augmentation des moyens financiers* ». De plus, *« ici, en Méditerranée c'est la mer consommatrice, c'est la consommation du littoral. En Atlantique, c'est la mer nourricière, essentielle à notre vie/survie. Il y a vraiment une différence et je le regrette* ». En effet, « *le Parc National n'existe pas pour rien, on préserve le lieu, on n'est pas là pour consommer le lieu mais pour profiter. Nous avons beaucoup de retard ici en Méditerranée, mais les choses évoluent, les politiques évoluent, les citoyens évoluent etc*».

Les acteurs industriels présents dans le Parc National des Calanques

- DUCHENNE Eric, Directeur Industriel & Développement Durable d'Altéo - 28/08/17

Tout d'abord, sa mission principale est *« d'adapter l'organisation et l'outil industriel à la stratégie et aux défis de demain ».*

Concernant les rejets des boues rouges, *« il n'y a plus de boues rouges rejetées en mer depuis le 31 décembre 2015 ».*

Notons que ce processus (arriver à l'amélioration des rejets, c'est-à-dire de l'état solide à l'état liquide) à commencé à la fin des années 1990 avec *« une première transformation du procédé de fabrication permettant l'utilisation d'une bauxite plus riche, la bauxite de Guinée, cela a permis de réduire la quantité de résidus de 500 à 380 000 tonnes par an ».*

En parallèle, *« il a fallu définir un procédé de séparation des résidus solides et étudier les pistes de valorisation des résidus pour éviter de les stocker ».*

Ainsi, en 2006, l'entreprise a mis au point un premier filtre presse et deux filtres-presses ont été mis au point entre 2012 et 2015. Nous pouvons préciser que les filtres-presses sont aujourd'hui reconnus comme une « Meilleure Technologie Disponible (MTD), au sein de l'Union Européenne.

En 2015, Altéo a démarré *« une station de traitement à travers laquelle passent les eaux aujourd'hui rejetées en mer ».* Nous pouvons préciser que *« ces installations sont uniques pour notre industrie, elles permettent d'éliminer quasiment la totalité de métaux présents dans le rejet historique. En parallèle de ces développements technologiques, un programme de recherche a*

permis de définir 2 axes de valorisation des résidus solides : la dépollution et les matériaux de construction ».

De plus, *« les installations démarrées en 2015 ont permis de réduire de plus de 99% les concentrations en substances rejetées. Il a été démontré l'absence d'impact sanitaire du rejet actuel. Ceci est attesté par les nombreuses études y compris celles commandées par le ministère de l'environnement*. »

Selon des articles, il reste encore un petit pourcentage (mais dont la concentration en mg/l dépasse les normes autorisées) des polluants des « boues rouges » rejetés en mer qui ne respectent pas la loi, Altéo a demandé un recours.

Les indications suivantes apportent des éléments de réponses importants : *« L'arrêté ministériel de 1998 définit des seuils généraux pour les rejets d'eau dans le milieu.*

La réglementation prévoit que des seuils généraux puissent être dépassés à condition de démontrer 1) qu'on utilise les Meilleures Technologies Disponibles et 2) qu'il n'y a pas d'impact notable ni sur l'environnement, ni sur la santé. C'est ce que nous avons fait, puisque nous respectons les deux conditions, et c'est pourquoi le CSPRT (Conseil Supérieur Prévention Risques Technologiques) a émis un avis favorable à notre rejet. Altéo respecte donc la loi. Enfin, l'autorisation d'exploiter permet à Altéo de rejeter certains éléments au-delà des seuils généraux. Elle fixe les valeurs limites, qu'il ne faut pas confondre avec la concentration réelle du rejet. Par exemple dans le cas de l'arsenic : le seuil général est de 0,05mg/l ; l'autorisation nous permet de rejeter jusqu'à 1,7mg/l ; le rejet a une concentration qui varie entre 0,04 et 0,06mg/l ».

Au sujet des projets à venir en termes de développement durable sur les rejets, nous pouvons en mentionner trois :

1) « Concernant les rejets, on travaille aujourd'hui sur la mise en place d'un procédé complémentaire pour passer sous les seuils généraux de l'arrêté 98 avant 2021. Il s'agit d'un projet de recherche et développement car la technologie n'existe pas actuellement ».

2) « Concernant les résidus secs, nous mettons tout en œuvre pour valoriser les résidus secs qui sont aujourd'hui stockés sur Mange- Garri ».

3) « *Au travers du financement d'une campagne de recherches en mer, nous évaluons plus finement l'impact environnemental du rejet. Altéo contribue ainsi à l'inventaire du patrimoine biologique de la fosse Cassidaigne. Nos projets de développement durable ne se limitent pas aux travaux sur les rejets : nous cherchons continuellement à évoluer que ce soit sur nos produits ou sur nos procédés. Je donnerai deux exemples. Le gouvernement a affiché son ambition de cesser la commercialisation des motorisations thermiques en 2040 : nous développons une alumine de haute pureté pour améliorer la performance des batteries des véhicules électriques. Le second exemple nous concerne tous plus directement puisqu'il s'agit de la réduction des émissions d'oxydes d'azote,*

qui constituent pour la région PACA un enjeu important. Nous mettons en œuvre un projet de R&D qui, en modifiant notre façon de piloter nos fours, nous permet de réduire encore nos émissions d'oxyde d'azote tout en maintenant la performance de nos alumines ».

Au sujet de sa perception sur les nombreuses manifestations de la part des associations, habitants, institutionnels et autres face à ces rejets de « boues rouges », il a été indique que: *« si on peut comprendre les interrogations du public sur un tel projet, il s'agit d'un dossier complexe parfois même à la limite de la connaissance scientifique. Cela a malheureusement facilité la propagation d'informations erronées, notamment par le reportage de Thalassa, et a empêché les conditions d'un dialogue serein avec certains publics ».*

Nous pouvons également noter qu'Altéo n'a pas eu de conflits avec des professionnels du tourisme présents dans le Parc.

Enfin, concernant la situation environnementale (liée aux pollutions industrielles, Altéo n'est pas le seul concerné) dans une dizaine d'années au sein du Parc National des Calanques, il est indiqué que *« le parc national des Calanques est un outil remarquable pour le développement durable du territoire ».*

De plus, nous pouvons ajouter qu'« *un certain nombre d'actions ont déjà été lancées concernant par exemple les rejets d'Altéo, la pêche professionnelle et de plaisance, l'émissaire de Cortiou. Certaines portent déjà leurs fruits »* et préciser que *« le parc doit maintenant réussir à expliquer la complexité des enjeux du territoire – pas uniquement celui de son périmètre mais bien celui de la métropole Aix-Marseille-Provence – pour en permettre le développement harmonieux en évitant les excès dans un sens ou dans l'autre. C'est bien l'enjeu du développement durable ».*

Les acteurs économiques (entreprises) travaillant dans le tourisme

- CROMER Guillaume - Directeur/Gérant d'ID-Tourism (Cabinet de conseil en marketing du tourisme avec des experts et des consultants) - 06/06/17

Tout d'abord, les Parcs Nationaux *« se sont structurés d'une bonne façon d'un point de vue touristique, par rapport aux Parcs Naturels Régionaux ».*

La Marque « Esprit Parc National » est *« intéressante et prend le bon chemin par rapport aux Parcs Naturels Régionaux qui subissent le marketing du tourisme et elle est beaucoup plus orientée vers le grand public que celle des Parcs Naturels Régionaux (vers les socio-pros) ».*

De plus, il est compliqué pour un touriste de faire la différence entre un Parc National et un Parc Naturel Région, c'est *« la même chose, c'est un espace protégé, il n'y a pas de gouvernances pour eux ».*

A l'échelle internationale, les Parcs Nationaux à l'étranger sont payants et en France ils ne le sont pas : « *il ne faut pas changer cela* ».

A l'échelle nationale, le Parc National des Ecrins est en avance par rapport à celui du Mercantour et des Calanques.

Pour le tourisme durable, *« il existe un acteur : MakeSens. Il fait des propositions de solutions et cela serait bien d'avoir ça dans le Parc »*.

Notons que *« le plus dur dans un développement d'un territoire c'est de faire travailler les gens ensemble, il faut un objectif commun »*.

Enfin, concernant la situation socio-économique du tourisme durable dans dix ans (par exemple dans les espaces naturels protégés tels que les Parcs Nationaux), selon lui, il y aura une *« augmentation forte dans les espaces naturels. Je pense qu'en France, on commencera à se poser la question de la régulation pour éviter la saturation sur certains espaces à certains moments de l'année et que des outils de mesure de la saturation de ces destinations vont apparaître »*.

Annexe B : Questionnaire diffusé en ligne

Le profil

- **Le sexe** : 61.3% de femmes et 38.8% d'hommes

- **La profession** : 40 % de cadres et professions intellectuelles supérieures ; 20 % d'employés ; 18.8 % de retraités ; 16.3 % d'autres personnes sans activité professionnelle (étudiant par exemple) ; 3.8 % de professions intermédiaires et 1.3 % d'ouvriers

- **La situation** : 38.8 % sont célibataires ; 25 % sont mariés, avec enfants ; 16.3 % sont en couple, sans enfants ; 12.5 % sont en couple, avec enfants ; 7.5 % sont mariés, sans enfants
- **L'âge** : 33.8 % ont entre 46 et 60 ans ; 23.8 % ont entre 26 et 45 ans ; 22.5 % ont plus de 60 ans et 20 % ont entre 18 et 25 ans

- **Les lieux de résidence indiqués sont** : Marseille (dont précision du 2e, 11e arrondissements et la Madrague de Montredon dans le 8e arrondissement), La Ciotat, Aix-en-Provence, Cassis, Sausset les Pins, Istres, Fuveau, Bouc Bel Air, Allauch, Saint-Mitre-les-Remparts, Lambesc, Salon de Provence, Martigues

Leur connaissance du Parc

- 98.8% connaissent le Parc National des Calanques

- Parmi les moyens proposés : 37% par un autre moyen (actualité diverse (TV, radio, journaux), offre d'emploi, habitant/e de Marseille/Cassis, profession, fréquentation et travail au Parc, guides de voyage, salarié du Parc, randonneur, stage au Parc, cabanonier, études, estivant, voisinage) ; 36% par l'entourage ; 16% par internet et 11% par une revue locale.

- 60.8 % connaissent l'année de sa création

- 91% étaient favorables à sa création

- 94.6 % n'ont pas changé d'avis sur le Parc ; 5.4% ont changé d'avis sur le Parc

Les sujets sur lesquels ils ont changé d'avis :

- *"Il y a de plus en plus de monde qui y va, il n'y a pas assez de protection en termes de moyens humains le long de l'année et par rapport aux boues rouges, stations d'épuration"*
- *"Depuis la création du Parc, les calanques sont beaucoup plus fréquentées, ce qui a terme peut nuire à l'environnement"*
- *"La nécessité de le protéger des promoteurs immobiliers qui aimeraient bien le convoiter"*
- *"Capacité de gestion de ce Parc meilleure que celle attendue à sa création"*

Leur perception du Parc

- 96.2% s'intéressent au Parc

- 96.1% vont dans le Parc

- 50.7% s'y rendent occasionnellement, 43.8% fréquemment et 5.5% rarement

- 3.9% ne vont pas dans le Parc dont 100% pensent le faire pour "faire une sortie journée avec des amis", "d'une part parce que je ne connais que très partiellement le site d'autre part parce j'aimerai voir concrètement quel est l'apport de la classification en parc national, sur le respect du site, les aménagements etc."

- Le Parc National des Calanques représente (plusieurs réponses possibles parmi celles proposées) un lieu de découverte et un lieu de contemplation pour 19%, un lieu de repos pour 17%, un lieu de loisirs pour 16% et un lieu de sport et un lieu de souvenirs d'enfance pour 7%

- Le Parc National des Calanques représente (plusieurs réponses possibles parmi celles proposées) un lieu de développement durable pour 34%, un lieu préservé pour 30%, un lieu surfréquenté pour 24%, un lieu d'interdictions pour 7% et un lieu méconnu pour 5%

- 64.5% ne sont pas régulièrement informés des actions menées par le Parc

- 35.5% le sont via les canaux de distribution suivants (parmi ceux proposés) : 63% par internet, 22% par les journaux locaux, 11% par la newsletter et 4% par la radio

- 52% ont remarqué d'éventuels changements depuis la création du Parc dont (parmi ceux proposés) : 19% considèrent qu'il y a plus de touristes ; 16% plus d'actions de sensibilisation dans le Parc et plus d'interdictions ; 15% plus de contrôles ; 14% plus de panneaux de signalisation ; 8%

moins de déchets ; 6% plus de déchets ; 3% plus de locaux ; 2% moins de locaux et 1% moins de contrôles

- Leurs 3 principales attentes liées au Parc (parmi celles proposées) sont : la protection (protéger la biodiversité et l'environnement du Parc) pour 31%; la sensibilisation/communication (sensibiliser les touristes nationaux, internationaux et les locaux) pour 26% et la fréquentation (une fréquentation limitée pendant la haute saison) pour 16%

S'en suit les transports (une desserte plus efficace) pour 10% ; l'accessibilité (un site accessible pour toutes les personnes) pour 8% et la sécurité (personnel formé pour maintenir l'ordre dans le Parc) pour 9%

- Leurs attentes particulières de communications liées au Parc (parmi celles proposées) sont tournées vers une plus forte communication sur la sensibilisation auprès des touristes nationaux et internationaux pour 41%; une meilleure communication sur les autorisations et les interdictions dans le Parc pour 30%; une plus forte communication vers la population locale pour 26% et ce sont d'autres attentes sans plus de précisions pour 3%

Le tourisme durable et eux

- 98.1% savent ce que représente le développement durable

- 81.6% savent ce que représente le tourisme durable

- 83.8% pensent que le Parc National des Calanques représente un lieu de développement durable *(N.B : la définition du rapport Brundtland a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc)*

Les justifications suivantes ont été apportées :

- *"Il facilite le développement économique en faisant de l'environnement un atout"*
- *"Pour la définition ci-dessus"*
- *"C'est dans l'essence même du Parc" / "C'est le but fixé"*
- *"L'enjeu : maintenir la fréquentation pour éviter qu'elle ne devienne nuisible à la faune/flore" / "Faune et flore terrestre et marine"*
- *"Autorisation d'accès préservée mais protection du patrimoine"*

- *"Oui, même si l'établissement du PNCal n'a pas encore pu trouver une solution miracle pour réguler les flux touristiques dans les calanques et limiter les répercussions de cette fréquentation sur la biodiversité et les paysages terrestres et marins, des patrimoines essentiels pour les générations futures."*

- *"Car l'objectif est de préserver la nature tout en organisant et contrôlant l'activité économique sur le site et aux abords du site"*

- *"Limitation de la pression anthropique"*

- *"Nature dans et aux portes d'une métropole, potentiel de tourisme durable, de pêche maitrisée"*

- *"Mise en place d'actions de préservation" / "Actions de sensibilisation, contrôle, préservation" / "Actions pour protéger le parc" / "Préservation de la nature, espace protégé" / "Protection, préservation, sensibilisation" / "La nature a créé, à l'homme de le protéger" /"Par sa tentative de le protéger"*

- *"Car les locaux et les touristes restent respectueux des lieux" / "Les locaux savent prendre soin de leurs calanques"*

- *"Les gens croisés au cours des randonnées sont réceptifs aux conseils donnés"*

- *C'est une mémoire et un mode de vie !"*

- *"Mise en place d'une gestion pour répondre aux besoins présent (sports, loisirs, visites...) en préservant les sites, par conséquent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs (sur le principe...)."*

- *"Il a permis de maintenir l'accès pour tous au littoral et à la mer et a empêché la construction d'immeubles défigurant définitivement le paysage en le bétonnant."*

- *"Arrêt des constructions"*

➢ 16.2% ne pensent pas que le Parc National des Calanques représente un lieu de développement durable *(N.B : la définition du rapport Brundtland a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc)*

Les justifications suivantes ont été apportées :

- *"Trop de détritus, de bateaux, plages bondées"*

- *"Surfréquentation entraîne des dégradations"*

- *"Fonction de conservation pas de développement"*

- *"Les calanques n'ont pas à être placées dans le cadre économique du "développement durable"*

- *"Avec le problème des boues rouges et des incendies"*

- *"Je pense au problème des boues rouges déversées dans les calanques et autres problèmes de pollution des eaux des calanques"*

- *"A améliorer sur l'aspect maritime"*

- *"Protéger cet endroit et ne pas en faire un lieu de tourisme commercial"*
- *"Pas encore mais les mesures prises à venir feront en sorte que ce soit le cas"*
- *"Trop sanctuarisé"*

➢ 64.9% pensent que le Parc National des Calanques représente un lieu de tourisme durable *(N.B : la définition de l'OMT a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc)*

Les justifications suivantes ont été apportées :

- "*Règlementations mises en place"*
- *"Oui mais difficile de gérer ce souci de préservation et de gérer un flux de touristes aussi conséquent..."*
- *"Le parc dispose d'un conseil économique et social et d'un conseil scientifique"*
- *"Les missions du Parc lui imposent de tenir compte des impacts du tourisme sur son territoire"*
- *"En limitant la fréquentation, le site est préservé, donc reste d'un grand intérêt touristique"*
- *"Fréquentation limitée durant la haute saison touristique de par les conditions d'accès"*
- *"Contrôle des activités au sein du parc, préservation, limite d'accès si risque l'été"*
- *"Le tourisme est mieux géré"*
- *"Les actions menées vont dans ce sens"*
- *"Oui et non. Mais le PNC évolue dans ce sens. Beaucoup d'usages sur le parc, le PNC essaie de trouver le meilleur équilibre possible."*
- *"Son site exceptionnel attire les marcheurs, il est ouvert à tous permettant la fréquentation de toutes les catégories sociales."*
- *"Sa beauté unique"*
- *"Oui, mais il y a à développer encore plus avec maisons du parc des calanques par exemple. Comme en montagne ou dans certains autres parcs."*
- *"Préservation des sites !"*
- *"Idem et sensibilisation auprès des touristes"*

➢ 35.1 % ne pensent pas que le Parc National des Calanques représente un lieu de tourisme durable *(N.B : la définition de l'OMT a été mentionnée dans la question, avant de connaître leurs avis de ce concept dans le Parc)*

- *"Pas encore. Le territoire attire tant de monde (et de plus en plus) que l'établissement, qui voit ses moyens financiers et humains diminuer, ne peut répondre aux enjeux du territoire, c'est-à-dire informer/sensibiliser plus de visiteurs aux risques de surfréquentation, de pollution... à l'aide d'agents sur le terrain, de signalétique..."*
- *Potentiel à affirmer en lien avec une meilleure gestion de la fréquentation, par la maîtrise des accès, mise en place de navettes électriques, terrestres et maritimes, la sensibilisation et la valorisation des multiples sites et merveilles du PN pour étaler la fréquentation.*
- *"Limitation insuffisante de la fréquentation, interdictions insuffisantes" / "Sur fréquentation"*
- *"Rien sur l'hébergement"*
- *"A développer : modes de déplacement doux notamment" / "Il n'y a pas encore assez de propositions de tourisme différent dans ce parc"*
- *"Les touristes ne respectent rien" / "Touristes encore peu éduqués dans les Calanques"*
- *"Trop de touristes" / "Trop de personnes"*
- *"Trop de conservation"*
- *"Pas de toilettes ne serait-ce qu'aux entrées du Parc...en conséquence, des excréments derrière chaque buisson"*
- *"Ce n'est pas encore un lieu de tourisme durable, il doit y avoir une plus forte sensibilisation et action de protection"*
- *"Dimension pas assez développée actuellement"*
- *"Boues" / "Le problème des déchets dans les calanques et la pollution liée aux hydrocarbures de bateau. (sans compter la nappe de déchets huileux qu'on voit entre Marseille et Cassis)"*
- *"Il reste des progrès à faire"*
- *"Pas de prise de conscience des problèmes environnementaux"*
- *"Trop de navettes maritimes, il faudrait des bateaux électriques ou sans moteur à carburant"*

<u>Leur engagement au sein du Parc</u>

- 78.7% seraient prêts à soutenir des actions de développement durable et de tourisme durable du Parc
- 21.3% ne seraient pas prêts à soutenir des actions de développement durable et de tourisme durable du Parc

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes : 60% manquent de temps, 33% pour d'autres raisons (n'ont plus envie de ramasser les déchets des autres sachant qu'ils ont déjà œuvré dans ce type d'actions) et 7% n'ont pas d'intérêt pour cette cause.

- 56.9% seraient intéressé(e)s pour faire partie d'un nouveau concept : être l'un des volontaires d'un groupe « Les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques » constitué de citoyens locaux et de professionnels pour participer à des actions dans le Parc tout au long de l'année (sensibiliser, renseigner, collecter des déchets, etc ...).

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes :
57% ont besoin de préserver l'environnement ; 36% ont besoin de se sentir utile avec d'autres acteurs volontaires ; 5% souhaitent découvrir un autre univers et 2% ont d'autres raisons *("sensibiliser les gens, que cette nature est fragile et que nous devons la préserver")*

- 43.1% % ne seraient pas intéressés pour faire partie d'un nouveau concept : être l'un des volontaires d'un groupe « Les ambassadeurs de la protection du Parc National des Calanques » constitué de citoyens locaux et de professionnels pour participer à des actions dans le Parc tout au long de l'année (sensibiliser, renseigner, collecter des déchets, etc ...).

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes :
77% manquent de temps, 8% ont des problèmes de santé et 15% ont d'autres raisons n'ont précisées.

Parmi ceux qui seraient intéressés par ce volontariat :

- Les 3 actions qui les intéressent le plus sont (parmi celles proposées) :

1) à 30 % : informer le public sur règles de bonne conduite, interdictions dans le Parc, risques incendies et autres
2) à 24 % : sensibiliser les visiteurs sur la biodiversité du Parc
3) ex æquo à 23% : ramasser, collecter les déchets / renseigner, orienter le public

- 82.4% pensent que ce projet de volontariat dont ils feraient partie pourrait les aider à mieux comprendre les valeurs de développement et de tourisme durable véhiculées actuellement dans la société

- 97.1% pensent intégrer ces valeurs dans leur quotidien après en avoir eu connaissance à travers ce volontariat dans le Parc

- 88.2% seraient intéressés pour participer à la construction d'un nouveau modèle de Parc grâce au volontariat pour le reproduire sur d'autres Parcs (nationaux, internationaux)

"Esprit Parc National"

Information indiquée au début de cette partie du questionnaire : "Je souhaitais vous rappeler que ce questionnaire fait partie intégrante de mon mémoire de recherche, lui-même totalement indépendant du Parc National des Calanques. Cette dernière partie me permettra de connaître votre avis sur la marque "Esprit Parc National" commune à tous les Parcs Nationaux de France. Les questions qui suivent ne relèvent pas de buts lucratifs. Je n'ai pas d'objectifs de promotions, de ventes ou autres avec le Parc National des Calanques, par rapport à cette marque."

- 69.3% ne connaissent pas la marque "Esprit Parc National"

- Parmi ceux ne connaissant pas la marque, après la description de celle-ci, 82.4% seraient intéressés pour consommer un produit / service de cette marque

Les raisons mentionnées (parmi celles proposées) sont les suivantes :

participer à l'économie locale pour 27%, l'environnement pour 21%, l'authenticité pour 20% et toutes les réponses pour 32%.

- Parmi ceux ne connaissant pas la marque, après la description de celle-ci ,17.6% ne seraient pas intéressés pour consommer un produit / service de cette marque

Les raisons mentionnées sont les suivantes :

- *"Je n'aime pas les labels"*
- *"J'ai horreur de ce genre de publicité"*
- *"Je décide moi-même de mes choix"*
- *"Par ce qu'il s'agit d'une "Marque" !"*
- *"Je n'aime pas le fait d'apposer une marque et une valeur sur des choses inestimables pour les "sauvegarder".*

- 30.7% connaissent la marque "Esprit Parc National"

- Parmi ceux connaissant la marque, 91.3% n'ont jamais consommé un produit/service de la marque soit 8.7% qui en ont déjà consommé

- Les produits/services consommés sont :

  Gite, balade nature, rhum, prestataire d'activités APN, itinéraire

- Les Parcs sont :

  Cévennes, Mercantour, Ecrins, Guadeloupe, Port Cros, Martinique, Mercantour

Annexe C : Article d'une initiative éco-citoyenne dans un journal local

ENVIRONNEMENT Emmanuel Laurin va relier Toulon depuis Marseille pour ramasser des déchets

Un périple écolo sur les flots

Adrien Max

« La première fois que j'ai nagé dans la Méditerranée, je me suis pris un sac dans la figure, puis un deuxième », raconte Emmanuel Laurin, dit « Manu », 32 ans, originaire de Dijon. En découle le Grand Saphir, un projet que le jeune homme a mis en route. Jeudi, il partira pour 120 km de nage, en 14 étapes, entre Marseille et Toulon. Un défi avant tout écologique puisqu'il ramassera chaque déchet rencontré sur le parcours. Il s'est rendu au Parc national des Calanques, une découverte « fabuleuse » mais entachée de macrodéchets (déchets visibles à l'œil nu) « Je me suis demandé : comment montrer aux gens ce que je vois ? » Emmanuel Laurin pratique la nage depuis qu'il s'est tordu une cheville. C'est donc en nageant 8 km par jour qu'il a choisi de partager son expérience et de sensibiliser. Rapidement, de nombreuses personnes ont voulu le rejoindre. « J'ai reçu beaucoup de mails de gens qui voulaient venir ramasser des déchets avec moi », détaille-t-il, touché. Par souci de sécurité et d'organisation, il aménage la première étape entre le vallon des Auffes et la plage des Catalans. « On va nager trois kilomètres avec ceux qui souhaitent nous accompagner, et on exposera les déchets qu'on a ramassés avant de les broyer et de les fondre. » Le but, montrer l'utilité et la valeur des déchets sauvages.



J. Standler

Le nageur va parcourir 120 km en quatorze étapes de 8 km environ.

Répertorier les déchets

Manu sera accompagné d'un voilier pour y dormir le soir, avec à son bord l'équipage, un photographe et Jérémi Standler, qui réalise un documentaire sur des initiatives personnelles pour sensibiliser à l'écologie. Deux kayakistes récolteront les déchets avant de les répertorier, en partenariat avec l'association Mer Terre d'Isabelle Poitou. « Pour réduire les déchets en milieu marin, il faut les connaître et comprendre d'où ils viennent », explique celle qui a déjà entrepris ce travail pour intégrer la problématique des déchets marins dans les plans de gestion. Pour Manu, rejeter la faute sur les uns ou sur les autres ne sert à rien. « Il faut arrêter de penser que la pollution vient des touristes ou des pêcheurs. Quand tu jettes ton paquet de clope dans la rue à Dijon, il y a de grande chance pour qu'il se retrouve dans la mer. » Selon lui, il faut repenser la consommation et supprimer tous ces emballages qui finissent tous au même endroit, entre les palmes du nageur. ■

Annexe D : Exposition « Vies d'ordures, de l'économie des déchets » au MUCEM

Vies d'ordures

De l'économie des déchets
Jusqu'au 14 août 2017

Comment les sociétés produisent, traitent, s'approprient et transforment les déchets? À travers l'exposition «Vies d'ordures», le Mucem aborde les grands enjeux écologiques qui se posent aujourd'hui en Méditerranée, nous permettant ainsi de questionner l'avenir de nos systèmes de valeurs et de nos modes de vie.

Montrer comment on collecte, on trie, on transforme nos déchets, c'est en effet montrer de nouvelles manières d'habiter le monde dans une écologie et une économie qui tiennent compte de la surproduction et de l'appauvrissement de nos ressources. Car tel est bien le paradoxe du déchet: comment faire coïncider une économie de survie et une économie de l'hyperconsommation et du gaspillage?

Fondée sur des enquêtes ethnographiques, l'exposition nous invite à un voyage atypique autour de la Méditerranée, à la découverte des paysages, des technologies, des objets recyclés ou de deuxième vie, mais surtout à la rencontre des femmes et des hommes qui gèrent nos déchets, en vivent et, trop souvent, les subissent.

L'exposition bénéficie du mécénat de SUEZ et de Pellenc ST.
Elle reçoit le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

La fabrique et le parcours de l'exposition

Par Denis Chevallier, directeur du département de recherche au Mucem et commissaire général de l'exposition.

L'exposition «Vies d'ordures» a la particularité de présenter un grand nombre d'objets acquis récemment par le Mucem dans le cadre de campagnes d'enquêtes-collectes. Pendant trois ans, grâce à un travail d'équipe piloté avec Yann-Philippe Tastevin, anthropologue au CNRS et commissaire associé de l'exposition, nous avons constitué une documentation de première main sur les manières dont, autour de la Méditerranée, les déchets sont collectés, transformés, traités. Des équipes associant chercheurs et vidéastes/photographes ont effectué des enquêtes à Casablanca, à Naples, à Marseille, à Tirana, à Istanbul, au Caire et à Tunis, d'où nous avons pu rapporter objets, témoignages, images et enregistrements. Cette documentation originale constitue le cœur de l'exposition: près de la moitié des objets et documents présentés sont issus d'enquêtes-collectes.

Un musée n'est pas seulement un lieu de restitution. C'est aussi un lieu de fabrication d'un savoir. Aller chercher un objet là où il a été produit et utilisé permet de recueillir des informations sur son contexte de fabrication, de circulation ou d'usage. C'est à cette seule condition que cet objet pourra nous aider à comprendre les sociétés, les cultures: c'est bien la mission principale d'un musée de société.

Dès l'introduction de l'exposition, le visiteur constate que les déchets sont partout. L'autopsie de la poubelle-monde dévoile la part cachée, maudite peut-être, de nos modes de vie. Ce que l'on ne veut pas voir et qui, pourtant, est bien là et s'impose à nous.

Dans la partie suivante, on se demande comment on en est arrivé là: en effet, une telle quantité de déchets, avec de tels impacts sur l'environnement, c'est une préoccupation récente. Disons que nos ancêtres n'avaient sûrement pas la même appréhension du déchet que nous, car il y en avait beaucoup moins. Pour montrer cela, nous avons effectué un petit retour en arrière – grâce aux collections d'ethnographie –, dans le monde qui précède la société de consommation; cette période qui commence avec la diffusion massive du plastique et qui correspond à la multiplication des emballages et au règne du «tout jetable». Des objets assez insolites, parce qu'ils arborent cicatrices et réparations, montrent qu'avant le «tout jetable», on réparait beaucoup. À côté sont exposés des emballages plastiques pour évoquer la société de consommation.

La troisième section de l'exposition s'organise à partir de gestes simples: «ramasser, collecter, transporter, stocker, trier»... Des gestes que nous illustrons à travers quelques objets et vidéos révélant les différentes méthodes utilisées pour traiter les déchets dans les villes que nous avons étudiées: c'est dans cette section, par exemple, que sont présentés le fameux triporteur du Caire, ou encore une spectaculaire machine de tri optique prêtée par l'entreprise Pellenc St.

L'acte de tri est central, car c'est lui qui va donner de la valeur à ces déchets: à partir du moment où ceux-ci sont triés, ils deviennent des matières premières secondaires. Balles de carton, de plastique ou d'aluminium ont une valeur fixée par des cours mondiaux. Ils sont l'objet d'un commerce relativement important et lucratif, compte tenu des quantités énormes que tout cela représente.

Dans la section suivante, nous donnons des exemples de réemploi et de recyclage. Dans certaines régions de Méditerranée, le réemploi a pris une ampleur considérable; c'est le cas du secteur de la fripe en Tunisie, qui sera représenté par une sorte de tente conçue avec des fripes fournies par l'un des nombreux partenaires de cette exposition: la communauté d'Emmaüs de la Pointe Rouge.

La part des déchets réemployés ou recyclés reste toutefois encore relativement faible: cela concerne au maximum 20% de ce qu'on jette. Que fait-on du reste? On le transporte vers un lieu où il sera enfoui (une décharge) ou brûlé (un incinérateur).

L'exposition met aussi le doigt sur les controverses, les conséquences d'une mauvaise gestion qui a parfois des origines criminelles. Autour de la Méditerranée, les scandales associés aux déchets ne manquent pas: on parle de Naples, de Beyrouth, des calanques... mais l'idée que nous voudrions surtout faire passer, c'est que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Et qu'il nous faut donc changer nos modes de vie... gaspiller moins (plus du tiers de la nourriture finit dans une poubelle!), transformer nos restes en compost, inciter les fabricants à faire des objets réparables, etc.

Nous pensons que chacun peut contribuer à son niveau à faire en sorte que notre planète ne devienne pas totalement inhabitable.

Nos déchets? Quels déchets?
Origine et traitement des déchets de la métropole Aix-Marseille Provence

Jusqu'au 14 août 2017
Installation

Restes de nos productions et de nos consommations, les déchets et les rejets dressent en négatif l'état d'un territoire. Dans le hall du musée, une grande carte de la métropole Aix-Marseille Provence montre la diversité et la répartition des sources de rejets et de déchets, et indique certains dispositifs mis en œuvre pour les mesurer, les capter, les canaliser et les neutraliser.

Réalisation du Mucem, d'après une étude menée avec le concours d'Aix-Marseille Université et le CNRS (Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie/Observatoire hommes-milieux du bassin minier de Provence).

Avec le soutien de SUEZ PELLENC ST

Partenaires Culturebox LA CROIX Europe 1

Nommer, mesurer, classer

Dis-moi ce que tu jettes... Ou comment découvrir le contenu de la poubelle-monde et les différentes manières de mesurer, d'analyser la variété des déchets, de connaître leur répartition, leur origine et leur évolution. Schémas, photographies, vidéo montrent aussi l'impact des déchets sur l'environnement en Méditerranée.

Réparer, jeter

Autrefois basées sur la rareté des ressources, nos sociétés ne connaissaient pas le déchet et chaque objet était entretenu, réparé, réemployé, grâce aux petits métiers spécialisés. Notre consommation fondée aujourd'hui sur le tout-jetable a transformé notre rapport aux restes et modifié l'économie des déchets.

De la collecte au recyclage: hommes et gestes des déchets

Cette section propose un état des lieux de la diversité des gestes et des activités liés au traitement des déchets sur le pourtour méditerranéen.

Ramasser, collecter, transporter, stocker, trier

Comment sont traités les déchets? La section commence dans la rue avec les gestes les plus simples: balayer, ramasser, et se poursuit avec d'autres gestes essentiels: transporter, trier, compacter. Une machine de tri optique en fonctionnement, des objets des collections et des vidéos d'enquêtes révèlent les technologies, manuelles ou industrielles, mises en œuvre.

Réemployer, réutiliser, recycler

Le recyclage consiste à traiter un déchet pour en faire une matière première secondaire utilisable pour un nouvel usage. L'obtention de ces matières premières nécessite des technologies très élaborées et donne lieu à des échanges commerciaux et financiers mondialisés. Le réemploi consiste quant à lui à donner une nouvelle vie à ce qui a été considéré comme un déchet, soit en l'utilisant pour un même usage comme dans le cas de la fripe, soit en lui donnant un usage nouveau. En Méditerranée, il recouvre d'importants secteurs d'activité artisanaux ou industriels, en particulier là où les inégalités limitent l'accès de tous au tout-jetable.

Réduire, incinérer, enfouir

En 2016, en France, sur 35 millions de tonnes de déchets produits par les ménages, seulement 20 % sont remis en circulation pour être réemployés ou recyclés. Le reste doit être mis en décharge ou bien incinéré au moyen de systèmes techniques perfectionnés. Cependant, l'ADEME et des associations comme Zero Waste, qui rappellent que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, mettent en avant des mesures pour changer nos modèles de consommation.

Mobiliser

La gestion des déchets est un enjeu central dans la gestion de la cité. Elle fait l'objet de mobilisations de tous ordres: techniques, scientifiques mais, avant tout, politiques et citoyennes, avec les luttes que suscitent les gestions parfois scandaleuses des déchets, les populations qui se mobilisent pour nettoyer et surtout pour moins jeter en produisant et en consommant mieux. Des actions exemplaires pour donner au visiteur l'envie d'agir à son tour.

Le Mucem est ouvert tous les jours sauf le mardi.

Réservations
et renseignements
T 04 84 35 13 13 de 9h à 18h
reservation@mucem.org
www.mucem.org

Dans l'exposition, accédez gratuitement aux contenus de l'audioguide avec votre smartphone en flashant les QRcodes.

Autour de l'exposition:

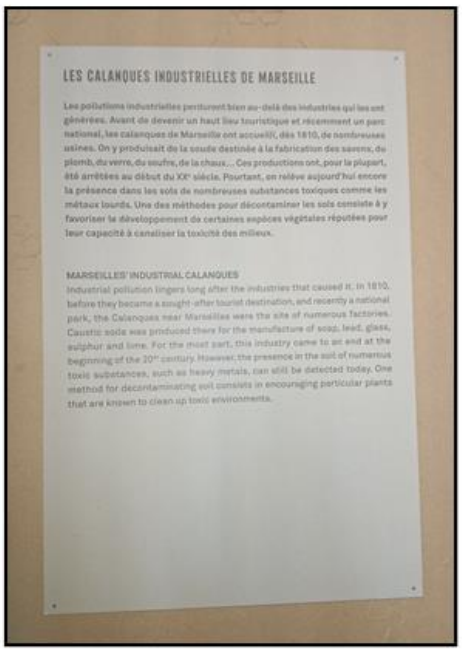
– installation «Nos déchets? Quels déchets? Origine et traitement des déchets de la métropole Aix-Marseille-Provence», en accès libre dans le hall du musée

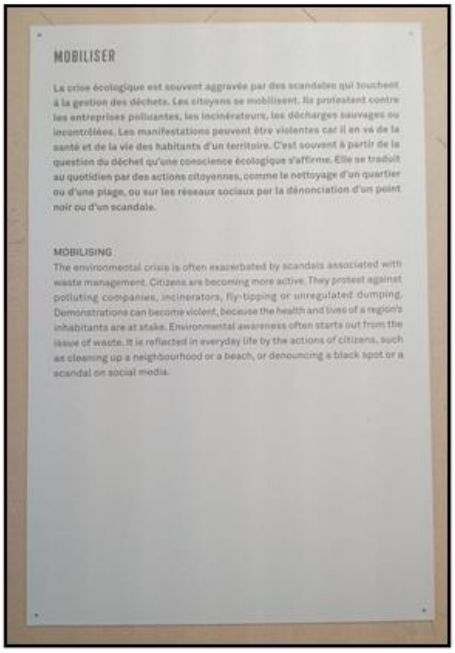
– boutique «Lou'bess au Mucem», au fort Saint-Jean

– catalogue de l'exposition en vente à la librairie

– journal gratuit «Vies d'ordures», à l'accueil et en sortie d'exposition

– toute la programmation des conférences, projections, événements et ateliers sur mucem.org et dans le programme du Mucem

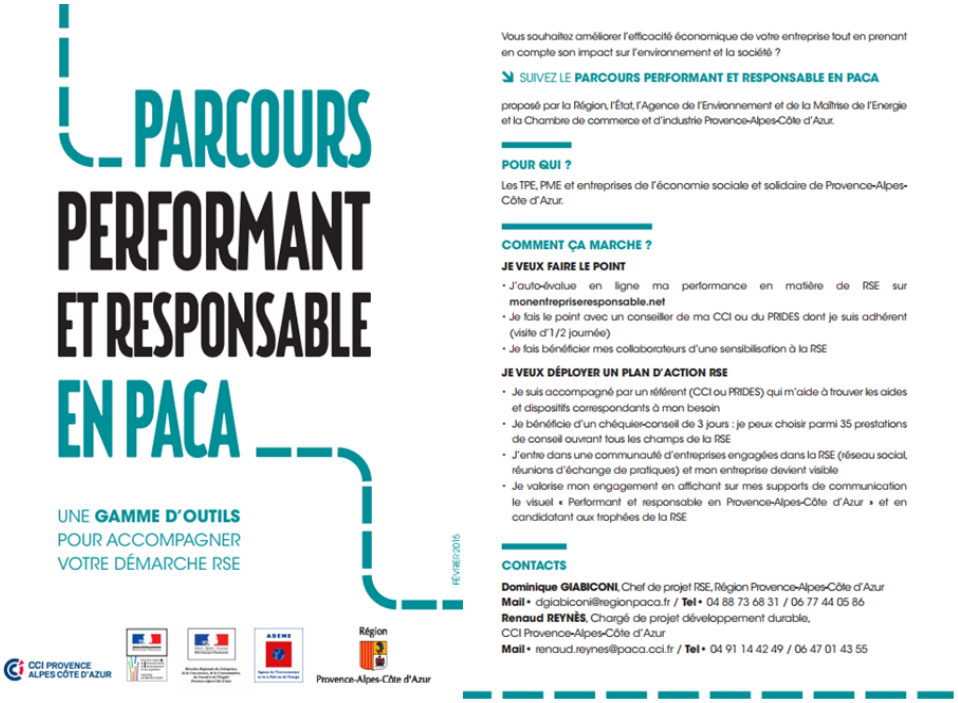

LES CALANQUES INDUSTRIELLES DE MARSEILLE
Les pollutions industrielles perdurent bien au-delà des industries qui les ont générées. Avant de devenir un haut lieu touristique et récemment un parc national, les calanques de Marseille ont accueilli, dès 1810, de nombreuses usines. On y produisait de la soude destinée à la fabrication des savons, du plomb, du verre, du soufre, de la chaux… Ces productions ont, pour la plupart, été arrêtées au début du XXe siècle. Pourtant, on relève aujourd'hui encore la présence dans les sols de nombreuses substances toxiques comme les métaux lourds. Une des méthodes pour décontaminer les sols consiste à y favoriser le développement de certaines espèces végétales réputées pour leur capacité à canaliser la toxicité des milieux.
MARSEILLES' INDUSTRIAL CALANQUES
Industrial pollution lingers long after the industries that caused it. In 1810, before they became a sought-after tourist destination, and recently a national park, the Calanques near Marseilles were the site of numerous factories. Caustic soda was produced there for the manufacture of soap, lead, glass, sulphur and lime. For the most part, this industry came to an end at the beginning of the 20th century. However, the presence in the soil of numerous toxic substances, such as heavy metals, can still be detected today. One method for decontaminating soil consists in encouraging particular plants that are known to clean up toxic environments.


MOBILISER
La crise écologique est souvent aggravée par des scandales qui touchent à la gestion des déchets. Les citoyens se mobilisent. Ils protestent contre les entreprises polluantes, les incinérateurs, les décharges sauvages ou incontrôlées. Les manifestations peuvent être violentes car il en va de la santé et de la vie des habitants d'un territoire. C'est souvent à partir de la question du déchet qu'une conscience écologique s'affirme. Elle se traduit au quotidien par des actions citoyennes, comme le nettoyage d'un quartier ou d'une plage, ou sur les réseaux sociaux par la dénonciation d'un point noir ou d'un scandale.
MOBILISING
The environmental crisis is often exacerbated by scandals associated with waste management. Citizens are becoming more active. They protest against polluting companies, incinerators, fly-tipping or unregulated dumping. Demonstrations can become violent, because the health and lives of a region's inhabitants are at stake. Environmental awareness often starts out from the issue of waste. It is reflected in everyday life by the actions of citizens, such as cleaning up a neighbourhood or a beach, or denouncing a black spot or a scandal on social media.




COLÈRE ROUGE

Annexe E : Flyer « Parcours Performant et Responsable en PACA »



PARCOURS PERFORMANT ET RESPONSABLE EN PACA

UNE **GAMME D'OUTILS** POUR ACCOMPAGNER VOTRE DÉMARCHE RSE

FÉVRIER 2015

CCI PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous souhaitez améliorer l'efficacité économique de votre entreprise tout en prenant en compte son impact sur l'environnement et la société ?

SUIVEZ LE **PARCOURS PERFORMANT ET RESPONSABLE EN PACA**

proposé par la Région, l'État, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et la Chambre de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur.

POUR QUI ?

Les TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

COMMENT ÇA MARCHE ?

JE VEUX FAIRE LE POINT

- J'auto-évalue en ligne ma performance en matière de RSE sur **monentrepriseresponsable.net**
- Je fais le point avec un conseiller de ma CCI ou du PRIDES dont je suis adhérent (visite d'1/2 journée)
- Je fais bénéficier mes collaborateurs d'une sensibilisation à la RSE

JE VEUX DÉPLOYER UN PLAN D'ACTION RSE

- Je suis accompagné par un référent (CCI ou PRIDES) qui m'aide à trouver les aides et dispositifs correspondants à mon besoin
- Je bénéficie d'un chéquier-conseil de 3 jours : je peux choisir parmi 35 prestations de conseil ouvrant tous les champs de la RSE
- J'entre dans une communauté d'entreprises engagées dans la RSE (réseau social, réunions d'échange de pratiques) et mon entreprise devient visible
- Je valorise mon engagement en affichant sur mes supports de communication le visuel « Performant et responsable en Provence-Alpes-Côte d'Azur » et en candidatant aux trophées de la RSE

CONTACTS

Dominique GIABICONI, Chef de projet RSE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mail • dgiabiconi@regionpaca.fr / **Tel** • 04 88 73 68 31 / 06 77 44 05 86
Renaud REYNÈS, Chargé de projet développement durable, CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mail • renaud.reynes@paca.cci.fr / **Tel** • 04 91 14 42 49 / 06 47 01 43 55

Table des matières

Avant-propos 2

Remerciements 3

Sommaire 4

Introduction 6

Première partie : Le tourisme durable : un enjeu majeur pour les espaces naturels protégés et pour la société mondialisée 11

A) Le développement durable et le tourisme durable, des concepts impliquant de nombreux enjeux et acteurs 11

1) Les liens étroits entre le tourisme et la mondialisation 11

2) Les institutions internationales, au cœur de l'avènement des concepts de développement et tourisme durable 14

3) L'implication de différents acteurs dans le développement et tourisme durable des territoires et Parcs Nationaux : un système complexe 20

B) Les espaces naturels protégés tels que les Parcs Nationaux : des territoires aux forts enjeux économiques et environnementaux 26

1) Le Parc National Tortuguero (Costa Rica) et le Parc National des Ecrins (France) … ou comment faire cohabiter l'économie touristique et l'environnement 26

2) La création du Parc National des Calanques 30

3) Le cadre législatif et réglementaire du Parc National des Calanques 36

C) Le Parc National des Calanques face à de multiples défis 40

1) Les missions du Parc 40

2) Un Parc National aux Calanques exceptionnelles, protégées et valorisées par des passionnées 45

3) Des stratégies de marketing touristique au cœur du Parc National des Calanques 49

Deuxième partie : La méthodologie utilisée, davantage axée vers la collecte de données primaires (entretiens et questionnaire en ligne) 53

A) La méthodologie utilisée 53

1) Les choix du sujet et du terrain 53

2) Les difficultés rencontrées 55

3) Rétroplanning 58

B) Problématique et hypothèses 58

1) Problématique 58

2) Deux hypothèses liées à la population 59

3) Une hypothèse liée aux acteurs économiques (entreprises) et institutions 60

C) Outils méthodologiques utilisées 61

1) Les données primaires : les entretiens 61

2) Les données primaires : le questionnaire 62

3) Les données secondaires 63

Troisième partie :Les résultats des recherches sur le développement et tourisme durable dans le Parc National des Calanques 65

A) Les résultats des entretiens 65

1) Les réponses aux entretiens 65

2) Le résultat de l'hypothèse suite aux entretiens 66

3) La signification du tourisme durable selon les acteurs interrogés 70

B) Les résultats du questionnaire en ligne 72

1) Les réponses du questionnaire 72

2) Les résultats des hypothèses suite au questionnaire 73

3) Propositions d'actions des répondants 75

C) Synthèse des résultats 76

1) Les contributions des données primaires et secondaires à l'élaboration du mémoire 76

2) Recommandations....78
3) Schéma de synthèse du mémoire....81

Conclusion....83
Bibliographie....89
Webographie....92
Table des figures....95
Table des entretiens....96
Table des annexes....98
Annexes....99
Table des matières....135
Résumé....138

Résumé

Le Parc National des Calanques, créé en 2012, est le 1er Parc National périurbain d'Europe, terrestre et marin. Situé en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est au cœur de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. C'est un espace naturel protégé aux paysages remarquables, demeurant l'un des joyaux du patrimoine naturel et culturel français. A cet effet, les principales missions du Parc sont d'œuvrer pour la protection et la préservation de l'environnement ; l'accueil, l'information et la sensibilisation du public. Grâce à ces richesses naturelles, ce territoire est très attractif et la fréquentation touristique est tant nationale qu'internationale. Une promotion et un marketing centrés sur le développement et tourisme durable sont donc essentiels pour rendre cet espace le plus durable possible concernant les aspects économiques, environnementaux et socio-culturels. Ce Parc doit donc faire cohabiter des enjeux environnementaux et économiques et la nouvelle marque "Esprit Parc National" a pour objectif d'y contribuer. Mais, le Parc n'est pas le seul acteur à agir, c'est tout un système d'acteurs complexe qui dynamise et impacte directement ou indirectement le Parc.
Alors, comment intégrer ce système d'acteurs aux démarches de développement et tourisme durable du Parc ? Une méthodologie tournée vers le terrain a été privilégiée afin de comprendre véritablement cet espace et d'apporter des éléments de réponses à ces questions.

Abstract

The National Park of the Calanques, created in 2012, is the 1st National Park peri-urban of Europe, land and sea. Located in the Provence-Alpes-Côte d'Azur region, it is in the heart of the metropolis of Aix-Marseille-Provence. It is a protected natural space with remarkable landscapes, remaining one of the jewels of the French natural and cultural heritage. As such, the main missions of the Park are to work for the protection and preservation of the environment, information and public awareness. Thanks to these natural resources, this territory is very attractive and the tourist traffic consists of both national and international visitors. Promotion and marketing centred on development and sustainable tourism are therefore essential to make this space as sustainable as possible concerning economic, environmental and socio-cultural aspects. The Park must aim to consider both environmental and economic issues as well as the new brand "Esprit Parc National" to be able to contribute to its objectives. But the Park is not the only actor involved, it is a complex system of actors that directly or indirectly influence and impact the Park. So, how can we integrate this system of actors into the sustainable development and sustainable tourism of the Park ?
A field-oriented methodology has been favoured to truly understand the chosen territory, in order to answer these questions.